

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DU BUDGET



BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

**RAPPORT SUR LA SITUATION D'EXECUTION
DU BUDGET ET DE LA TRESORERIE DE L'ETAT,
EXERCICE 2021, AU 30 SEPTEMBRE**

Octobre 2021

NOTE SYNTHETIQUE

Le budget de l'Etat, exercice 2021, s'exécute dans un environnement international toujours marqué par la persistance des incertitudes liées à la maladie à coronavirus (COVID-19), avec toutefois un redressement progressif de l'activité mondiale et un taux de croissance attendu à 6,0% en 2021 après une contraction de 3,2% en 2020.

Les pays de la zone UEMOA, après avoir été durement touchés par la crise sanitaire mondiale, afficheraient une reprise vigoureuse de 5,4% de la croissance économique en 2021 contre une décélération de 1,5% en 2020.

Au plan national, l'exécution du budget se fait dans un contexte socio-économique difficile, caractérisé principalement par la gestion de la pandémie de la maladie à coronavirus et le démarrage de la vaccination contre le virus, l'installation quelque peu favorable de la campagne agro-pastorale et la recrudescence des attaques terroristes engendrant des flux de déplacés internes des populations. Mais, la maîtrise de la propagation de la COVID-19 couplée à une accélération de l'activité économique mondiale devraient dynamiser les secteurs économiques nationaux. Ainsi, le taux de croissance attendu en 2021 serait de 7,1% contre un ralentissement de 1,9% en 2020. Toutefois, la persistance de l'insécurité et un regain de la fronde sociale pourrait constituer des facteurs de risques pour l'économie nationale.

C'est dans ce contexte qu'au 30 septembre 2021, le niveau de mobilisation des ressources du budget général de l'Etat s'établit à 1577,08 milliards FCFA sur des prévisions ajustées de 2181,98 milliards FCFA, soit un niveau de réalisation de 72,28%. En 2020 à la même période, le taux se situe à 70,30% sur des prévisions de 2108,55 milliards FCFA.

Les recettes propres et les recettes extraordinaires ont été recouvrées respectivement à hauteur de 1434,44 milliards FCFA et 142,65 milliards FCFA à fin septembre 2021, soit des taux respectifs de 76,81% et 45,36%.

Au titre des dépenses budgétaires, pour une prévision annuelle ajustée de 2672,78 milliards FCFA crédits de paiement dans la loi de finances rectificative, les dépenses exécutées à fin septembre 2021 s'élèvent à 2 072,09 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 77,53% contre un taux d'exécution de 72,98% en 2020 à la même période. Les dépenses ordinaires et les dépenses en capital enregistrent des taux d'exécution respectifs de 79,93% et de 72,74%.

Au titre de la gestion de la trésorerie à fin septembre 2021, il a été décaissé 2718,22 milliards FCFA contre des encaissements constatés de 2982,13 milliards FCFA. Il se dégage un solde excédentaire de 263,91 milliards FCFA sous la période.

Au 30 septembre 2021, il se dégage une épargne budgétaire de 12,27 milliards F CFA et un solde budgétaire global déficitaire de -495,00 milliards F CFA. Ce niveau de déficit s'explique par la forte pension des dépenses courantes par rapport à la mobilisation des ressources propres.

TABLE DES MATIERES

NOTE SYNTHETIQUE	1
TABLE DES MATIERES.....	2
TABLEAUX.....	4
LISTE DES GRAPHIQUES	5
LISTE DES ANNEXES.....	5
INTRODUCTION	6
I. CONTEXTE D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2021.....	7
I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL	7
I.2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE	10
I.3. PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2021.....	12
I.3.1. Rappel des priorités du budget 2021.....	12
I.3.2. Rappel des mesures pour l'exécution du budget 2021.....	13
I.3.2.1. EN MATIERE DE RECETTES	13
I.3.2.2. EN MATIERE DE DEPENSES.....	14
I.4. MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGETAIRES 2021	15
I.5. CONFIGURATION DU BUDGET DE L'ÉTAT, EXERCICE 2021 AU 30 SEPTEMBRE	20
II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES.....	21
II.1. REALISATIONS AU TITRE DU 3 ^{EME} TRIMESTRE (DU 1 ^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2021).....	21
II.1.1. REALISATION TRIMESTRIELLE DES RECETTES ORDINAIRES.....	21
II.1.2. REALISATION TRIMESTRIELLE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES	24
II.2. CUMUL DES REALISATIONS DE RESSOURCES BUDGETAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2021	24
II.2.1. Réalisation cumulée des recettes ordinaires au 30 septembre 2021	25
II.2.1.1. Analyse de l'évolution par nature de recettes.....	26
II.2.1.2. Analyse par structures de recouvrement	30
II.2.1. Réalisation cumulée des recettes EXTRAordinares	39
III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES.....	42
III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ÉTAT PAR NATURE DE DEPENSE.....	43
III.1.1. Les dépenses ordinaires.....	46
III.1.1.1. Les charges financières de la dette.....	46
III.1.1.2. Les dépenses de personnel.....	47
III.1.1.3. Les dépenses d'acquisitions de biens et services.....	48
III.1.1.4. Les dépenses de transferts courants.....	48
III.1.1.5. Les dépenses en atténuation des recettes	49
III.1.2. Les dépenses en capital.....	50
III.1.2.1. Dépenses D'investissements exécutées par l'Etat (Y compris Subventions et Prêts)	51
III.1.2.2. Les transferts en capital	53
III.2. SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME.....	54
III.2.1. situation d'exécution des crédits de paiement par programme.....	54
III.2.2. SITUATION DE CONSOMMATION DES CREDITS d'AUTORISATION D'ENGAGEMENT Programme/dotation BUDGETAIRE	54
III.3. ANALYSE DES DEPENSES SPECIFIQUES.....	55
III.3.1. Analyse des dépenses sociales.....	55
III.3.2. Analyse des crédits délégués.....	55
III.3.3. Les dépenses spécifiques pour la prise en charge des effets de la COVID-19.....	56
III.4. SITUATION DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITE ET DE TELEPHONE	56
III.4.1. SITUATION des dépenses de consommation d'électricité.....	57

III.4.1. Analyse des dépenses de consommation d'eau	57
III.4.2. SITUATION des dépenses de consommation de téléphone.....	58
III.5. SITUATION DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE ET DES DEPENSES NON ABOUTIES	58
III.5.1. SITUATION des restes à liquider en procédure normale	58
III.5.2. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES NON ABOUTIES DES EXERCICES ANTERIEURS	59
IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PPM AU 30 SEPTEMBRE 2021	60
IV.1. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHES DES MINISTERES ET INSTITUTIONS	60
IV.2. SITUATION DES REMISES DE PENALITES DE RETARD ET DE PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES.	62
IV.2.1. Remises de pénalités de retard.....	62
IV.2.2. Intérêts moratoires	63
IV.3. REPARTITION DES MARCHES PAR PROCEDURE DE PASSATION.	63
IV.3.1. Du délai de traitement des dossiers	63
IV.3.2. Du respect des indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics.	64
V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS.....	66
V.1. SITUATION D'EXECUTION PAR NATURE DE DEPENSES.....	67
V.2. SITUATION D'EXECUTION PAR MINISTERE ET INSTITUTION.....	68
V.3. SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME.....	68
V.4. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PDF.....	69
VI. DELAIS DE PAIEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE.....	69
VI.1. AU TITRE DES DOSSIERS TRAITES DANS LES MINISTERES ET INSTITUTIONS.....	70
VI.2. AU TITRE DES DOSSIERS TRAITES SUR CREDITS DELEGUES.....	71
VII. DE LA GESTION DE LA TRESORERIE	73
VII.1. SITUATION DES ENCAISSEMENTS, DES DECAISSEMENTS ET DU SOLDE CORRESPONDANT AU 30 SEPTEMBRE 2021	73
VII.1.1. De la situation des encaissements	73
VII.1.2. De la situation des décaissements	74
VII.1.3. Du solde des opérations d'encaissements et de décaissements.....	74
VII.2. DE L'EVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENT AU TRESOR PUBLIC DU 30 SEPTEMBRE 2021.....	74
VII.3. DE LA SITUATION DES DISPONIBILITES DE TRESORERIE AU 30 SEPTEMBRE 2021	75
VII.4. DE L'EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DEPOTS AU 1ER JANVIER ET AU 30 SEPTEMBRE 2021	75
VII.5. DES PRINCIPALES DIFFICULTES ET PERSPECTIVES	76
VIII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE	77
VIII.1. LES SOLDES BUDGETAIRES	77
VIII.1.1. L'épargne budgétaire	77
VIII.1.2. le solde budgétaire global.....	77
VIII.2. CRITERE AGREGATS DU TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT (TOFE).....	78
IX. ANALYSE DES DIFFICULTES ET DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	79
IX.1. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL	79
IX.2. AU TITRE DES MARCHES PUBLICS	79
IX.3. AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE	80
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	82
ANNEXES.....	82

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2017-2022 (en %)	12
Tableau 2 : Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires des 3 ^{ème} trimestre 2020, des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2021 (en milliards FCFA)	22
Tableau 3 : Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires des 3 ^{ème} trimestre 2020, des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2021 (en milliards FCFA)	24
Tableau 4 : Etat de recouvrement cumulé des recettes au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)	25
Tableau 5 : Situation des recettes ordinaires par régie à fin septembre 2020 et 2021 (en milliards)	38
Tableau 6 : Situation des décaissements des dons programmes par groupe de donateur au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)	40
Tableau 7 : Situation des décaissements des dons projets par groupe de donateurs au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)	41
Tableau 8 : Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe donateur au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)	41
Tableau 9 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards de FCFA)	43
Tableau 10 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards de FCFA)	44
Tableau 11 : Situation d'exécution des charges financières de la dette au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA)	47
Tableau 12 : Situation d'exécution des dépenses en atténuation des recettes au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA)	50
Tableau 13 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA)	52
Tableau 14 : Situation d'exécution des transferts en capital au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA)	53
Tableau 15 : Evolution de consommation d'électricité à fin juillet sur la période 2020 à 2021	57
Tableau 16 : Evolution de consommation d'eau à fin mai sur la période 2020 à 2021	57
Tableau 17 : Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin août sur la période 2020 à 2021	58
Tableau 18 : Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin septembre 2021	62
Tableau 19 : Situation d'exécution du PDF, par grandes natures de dépenses, au fin septembre 2021	67
Tableau 20 : délai de traitement des dossiers de dépenses publiques dans les ministères et institutions au 30 septembre 2021 et 2020 (en jours)	70
Tableau 21 : Délais de traitement des dossiers sur crédits délégués	71
Tableau 22 : Situation des disponibilités de trésorerie au 30 septembre 2021 (en milliards FCFA)	75
Tableau 23 : Situation des soldes au 30 septembre 2021 (en milliards de FCFA)	77
Tableau 24 : situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière du troisième trimestre 2021	80

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Perspectives de croissance économique dans les grandes zones (%) en 2021 et 2022	9
Graphique 2 : Perspectives de croissance économique en 2017-2022 et poids des secteurs	11
Graphique 3 : recouvrements des recettes ordinaires à fin septembre 2020 et 2021 par nature de recettes.	26
Graphique 4 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2020 et 2021.	27
Graphique 5 : Recouvrements de quelques impôts et taxes leaders des recettes non fiscales à fin septembre 2020 et 2021.	30
Graphique 6 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des Impôts à fin septembre 2020 et 2021.	32
Graphique 7 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin septembre 2020 et 2021.	34
Graphique 8 : Les recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin septembre 2020 et 2021.	36
Graphique 9 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 septembre 2021 (en milliards de FCFA).....	45
Graphique 10 : Evolution des dépenses exécutées par nature au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards de francs CFA).....	45
Graphique 11 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 septembre 2021 (en milliards FCFA).....	75

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2021 à fin septembre (en milliard FCFA)	
Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).	
Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et services, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).	a
Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).	b
Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).	c
Annexe 6 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement, par programme au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).	a
Annexe 7 : Situation d'exécution des crédits de paiement, par programme (hors financements extérieurs et dépenses de personnel) au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).	d
Annexe 8 : Situation d'exécution des dépenses sociales, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).	
Annexe 9 : Situation d'exécution des crédits délégués, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).	a
Annexe 10 : Situation d'exécution dépenses de Covid-19 au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).....	b
Annexe 11 : Situation des dépenses de consommation d'électricité entre 2020 et 2021 au 30 septembre (en milliers FCFA)	c
Annexe 12 : Situation des dépenses de consommation d'eau entre 2020 et 2021 au 30 septembre (en milliers FCFA).....	d
Annexe 13 : Situation des dépenses de consommation des communications téléphoniques entre 2020 et 2021 au 30 septembre (en milliers FCFA).....	e
Annexe 14 : situation des des restes à liquider en procédure normale des ministères et institutions au 30 septembre 2021 (en milliers de FCFA).	f
Annexe 15 : Situation des DNA de 2020 à réengager en 2021 (au 30 septembre) des ministères et institutions (en milliers FCFA)	g
Annexe 16: Situation de transmission des rapports mensuels de mise en œuvre des PPM des Ministères et Institutions au cours du 3 ^{ième} trimestre 2021	h
Annexe 17 : Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par section au 30 septembre 2021.....	
Annexe 18 : Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par programme au 30 septembre 2021.....	b
Annexe 19: Situation de transmission des rapports mensuels d'exécution physique des Ministères et Institutions au cours du 3 ^{ième} trimestre 2021	

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat, exercice 2021, a été adopté par la Loi n°035-2020/AN du 19 octobre 2020 portant Loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021. Promulguée par le décret n°2020-0936/PRES du 24 novembre 2020, ladite loi a été mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2021.

Son exécution a enregistré la loi de finances rectificative n°027-2021/AN du 11 mai 2021 qui a permis les ajustements de crédits budgétaires induits par la nouvelle configuration du gouvernement mis en place par décret n°2021-002/PRES/PM du 10 janvier 2021 suite aux élections couplées présidentielle et législative du 22 novembre 2020. Cette loi a été promulguée par le décret n°2021-0443/PRES du 21 mai 2021.

Dans le cadre du suivi de l'exécution des lois de finances, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) produit trimestriellement un rapport sur la situation d'exécution du budget et de la gestion de la trésorerie.

Voulue participative, la rédaction de ce rapport implique les structures techniques du MINEFID et l'ensemble des ministères et institutions à travers les rapport mensuels sur l'exécution de leurs plans de passation des marchés et sur l'exécution physique et financière de leurs budgets.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, au 30 septembre tant en recettes qu'en dépenses. Il comprend, outre l'analyse du contexte économique mondial, sous régional et national, la nouvelle configuration du budget à fin septembre 2021, la situation de mobilisation des recettes et de l'exécution des dépenses budgétaires, la situation d'exécution du plan de passation des marchés et du plan de déblocage des fonds, les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire ainsi que les recommandations générales.

I. CONTEXTE D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2021

Le budget de l'Etat, exercice 2021 s'exécute dans un environnement économique et international marqué par une reprise progressive de l'activité économique, un an après le début de la crise sanitaire du corona virus (COVID-19) qui a entraîné un marasme sans précédent avec pour conséquence une contraction de la croissance à 3,2% en 2020.

Les pays de la zone UEMOA, à l'instar du reste du monde enregistrent un regain de dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activités suite à la réouverture des frontières aériennes et la relance des chaînes d'approvisionnement mondiale en intrants.

Au plan national, l'exécution du budget 2021 se déroule dans un climat socio-politique relativement apaisé, une maîtrise des contaminations de la COVID-19 aux trois premiers trimestres de l'année, une introduction des vaccins contre le virus et l'accélération de la campagne de vaccination, une poursuite des efforts de lutte contre les attaques terroristes et de la réalisation des grands projets d'investissements.

I.1. CONTEXTE ÉCONOMIQUE MONDIAL, RÉGIONAL ET SOUS RÉGIONAL

Au niveau mondial¹, un an après le début de la crise sanitaire du corona virus (COVID-19), l'activité économique semble amorcer une reprise en 2021. Les échanges mondiaux de marchandises se seraient redressés, portés par la hausse de la demande en biens manufacturés. En outre, l'accélération des campagnes de vaccination dans la plupart des pays et la poursuite de la mise en œuvre des mesures de soutien budgétaire et monétaire ont permis l'amélioration des perspectives économiques mondiales au cours des premier et deuxième trimestres de 2021.

En somme, les projections faites en juillet 2021 indiquent que la croissance de l'économie mondiale devrait s'établir à 6,0% en 2021 contre une contraction de 3,2% en 2020. Toutefois, le rythme de la reprise serait différencié selon les régions et les pays. Dans les pays avancés, la croissance devrait se situer à 5,6% tandis que pour les pays émergents et les pays en développement elle s'afficherait à 6,3%.

En perspective pour 2022, le taux de croissance de l'économie mondiale devrait s'établir à 4,9%, tiré par la bonne orientation imprimée par les grandes puissances économiques, notamment les Etats-Unis et la Chine. Il serait de 4,4% et de 5,2%, respectivement dans les pays avancés et dans les pays émergents et en développement.

¹ FMI : « Perspectives de l'économie mondiale (PEM), avril 2021 et Mises à jour PEM, juillet 2021.

L'inflation mondiale connaîtrait des pressions à la hausse, en raison d'une accélération de la demande qui se heurte à des pénuries temporaires d'approvisionnement, à des goulets d'étranglement logistiques ainsi qu'à la hausse des cours des matières premières, notamment ceux du pétrole et des denrées alimentaires. En moyenne annuelle, la progression des prix se raffermirait pour ressortir à 1,6% en 2021 contre 0,7% en 2020 dans les économies avancées. En revanche, dans les économies émergentes et les pays en développement, le taux d'inflation est projeté en baisse à 4,9% en 2021 contre 5,1% en 2020.

En Afrique subsaharienne², le taux de croissance économique ressortirait à 3,4% en 2021. Toutefois, cette croissance demeure sous la menace d'une recrudescence de nouveaux variants de la COVID-19. En dépit d'une troisième vague de contamination, l'activité économique dans les grandes économies de la zone afficherait des taux de croissance de 4,0% (après -6,9% en 2020) et 2,5% (après -1,8% en 2020) respectivement en Afrique du Sud et au Nigeria. Par ailleurs, le Ghana connaîtrait une croissance de 4,6% en 2021 après 0,9% en 2020.

En perspective, le taux de croissance en 2022 se situerait à 4,1% en Afrique subsaharienne. En particulier, en Afrique du Sud, au Nigeria et au Ghana, il est prévu des taux de croissance respectifs de 1,9%, 2,6% et 6,1%.

S'agissant des prix dans cette zone, les pressions inflationnistes s'atténueraient quelque peu en 2021 avec un taux attendu à 9,8% contre 10,8% en 2020, expliqué principalement par la normalisation des chaînes d'approvisionnement de marchandises.

Dans l'UEMOA³ les dernières estimations laissent ressortir un raffermissement de la reprise de l'activité économique au deuxième trimestre 2021, avec une croissance de 7,7% en rythme annuel, après 3,4% au trimestre précédent. Cette évolution a été portée par l'ensemble des secteurs d'activités. L'activité économique devrait connaître une reprise vigoureuse en 2021, avec un taux de croissance attendu à 5,4% contre 1,5% en 2020. Cette reprise serait imprimée par une bonne exécution des plans de relance élaborés par les Etats de l'Union, l'amélioration de la situation sécuritaire ainsi que la reprise économique mondiale, consécutive à l'atténuation des effets négatifs de la crise sanitaire. En perspective, la croissance économique serait de 6,4% en 2022.

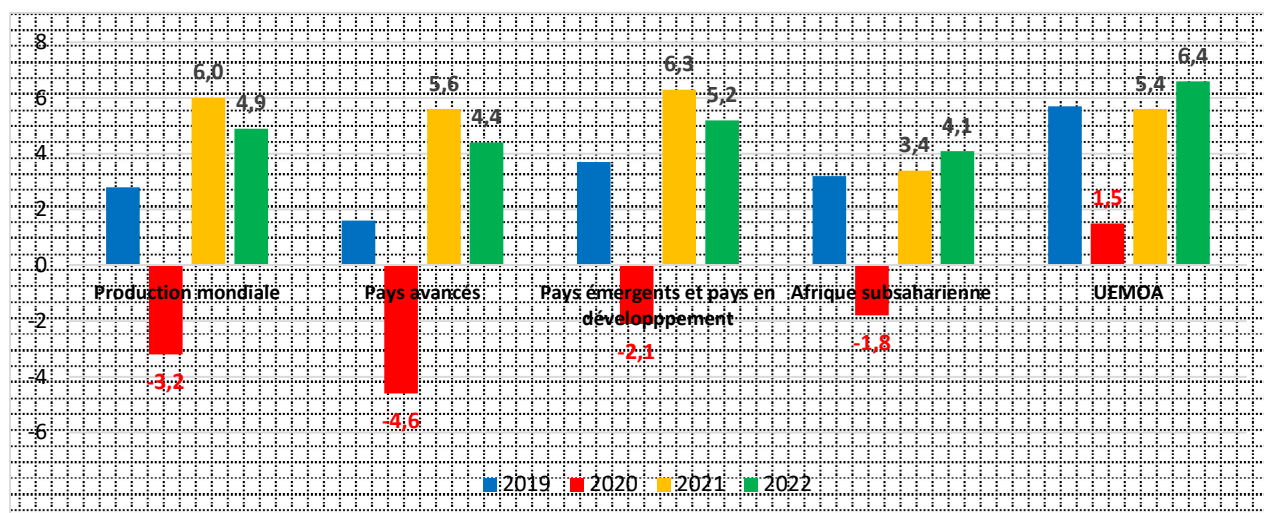
Le taux d'inflation est ressorti à 3,3% au deuxième trimestre 2021 contre 2,2% un trimestre plus tôt, imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires, du fait de la baisse de la production céréalière dans certains pays et des difficultés d'approvisionnement des

² FMI : « Perspectives économiques régionales Afrique Subsaharienne, avril 2021 »

³ FMI : « Perspectives économiques régionales Afrique Subsaharienne, avril 2021 », Rapport sur la politique monétaire dans l'UEMOA, juin 2021.

marchés induites par les crises sanitaire et sécuritaire dans d'autres pays. A l'horizon de vingt-quatre mois, le taux d'inflation se situerait à 2,2% après 2,1% en 2020, respectant toujours la norme communautaire de 3,0% au maximum.

Graphique 1 : Perspectives de croissance économique dans les grandes zones (%) en 2021 et 2022



Source : DGE/DPAM, à partir des données du FMI, juillet 2021

Sur le marché des changes, le cours du dollar US par rapport au FCFA s'est situé à 557,3 FCFA en septembre 2021, contre 557,2 FCFA un mois plus tôt, en quasi-stabilité. Comparativement au mois de septembre 2020, le cours du dollar US s'est déprécié de 0,2% en septembre 2021.

En moyenne, au cours du troisième trimestre 2021, le cours du dollar US se situe 556,6 FCFA contre 561,1 FCFA au même trimestre de l'année 2020, soit une dépréciation de 0,8%.

Concernant **les cours des principales matières premières exportées**, le **cours de l'once d'or** s'est affiché à 1 813,9 dollars US en septembre 2021, contre 1 784,1 dollars US en août, en hausse de 1,7%. En glissement annuel, il est en baisse de 5,7%.

En moyenne trimestrielle, le cours s'est élevé à 1 795,0 dollars US au troisième trimestre 2021 contre 1 911,8 dollars US au troisième trimestre de l'année 2020, soit une baisse de 6,1%.

Quant au **cours du coton**, il a enregistré une hausse de 2,3% en septembre 2021 en s'affichant à 2 285,8 dollars US, contre 2 233,3 dollars US le mois précédent.

Par rapport au mois de septembre 2020, le cours de la tonne de coton est en hausse de 4,6% en septembre 2021.

Au cours du troisième trimestre, le coton s'est échangé en moyenne à 2 224,3 dollars US, contre 1 537,9 dollars US, soit une embellie de 44,6%.

Pour ce qui est du **cours du baril de pétrole**, produit importé, il a enregistré une hausse de 6,5% en septembre 2021, par rapport à août 2021. En effet, il s'est élevé à 74,6 dollars US contre 70,0 dollars US un mois auparavant. Comparativement au même mois de l'année passée, le cours du baril est en hausse de 81,5%.

En moyenne, le cours du baril s'est établi à 73,0 dollars US au troisième trimestre 2021 contre 42,7 dollars à la même période en 2020, en progression de près de 71%.

I.2. CONJONCTURE ÉCONOMIQUE NATIONALE

Après les fortes perturbations économiques et budgétaires induites par la pandémie de la COVID-19 en 2020, la croissance économique nationale en 2021 devrait renouer avec son dynamisme d'antan, sous les hypothèses d'une maîtrise de la COVID-19, d'une amélioration de la situation sécuritaire, d'une poursuite de l'apaisement de la fronde sociale, d'une bonne répartition spatio-temporelle des précipitations et d'une mise en œuvre efficiente des actions du Gouvernement pour accompagner le monde rural.

Toutefois, l'économie nationale reste vulnérable à la volatilité des cours des principales matières premières importées et exportées et au durcissement des conditions financières internationales, en lien avec les incertitudes de la situation sanitaire mondiale.

En somme, sur la base des dernières estimations⁴ en date du mois d'août 2021, l'activité économique en 2021 connaîtrait une accélération de son rythme de croissance après un ralentissement en 2020. En effet, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 7,1% en 2021 contre 1,9% en 2020, soit un gain de 5,2 points de pourcentage. Le PIB nominal s'établirait à **10 762,3** milliards de FCFA en 2021 contre **10 065,3** milliards FCFA en 2020⁵.

Cette performance en 2021 serait imprimée par l'ensemble des secteurs primaire, secondaire et tertiaire :

- la valeur ajoutée du **secteur secondaire** enregistrerait une croissance de 11,1% en 2021 contre 8,1% en 2020, impulsée notamment par l'extraction de l'or (+14,5%), en lien avec l'entrée en production des mines de Yimiougou (NordGold Yimiougou SA), de Ouaré (Ouare Mining Companing) et la hausse du cours de l'or ;
- la valeur ajoutée du **secteur tertiaire** croîtrait de 6,3% en 2021 après une contraction de 4,2% en 2020. Cette performance serait principalement imputable à la reprise des

⁴ Cadrage macroéconomique du Comité de Prévision et de Conjoncture (CPC)

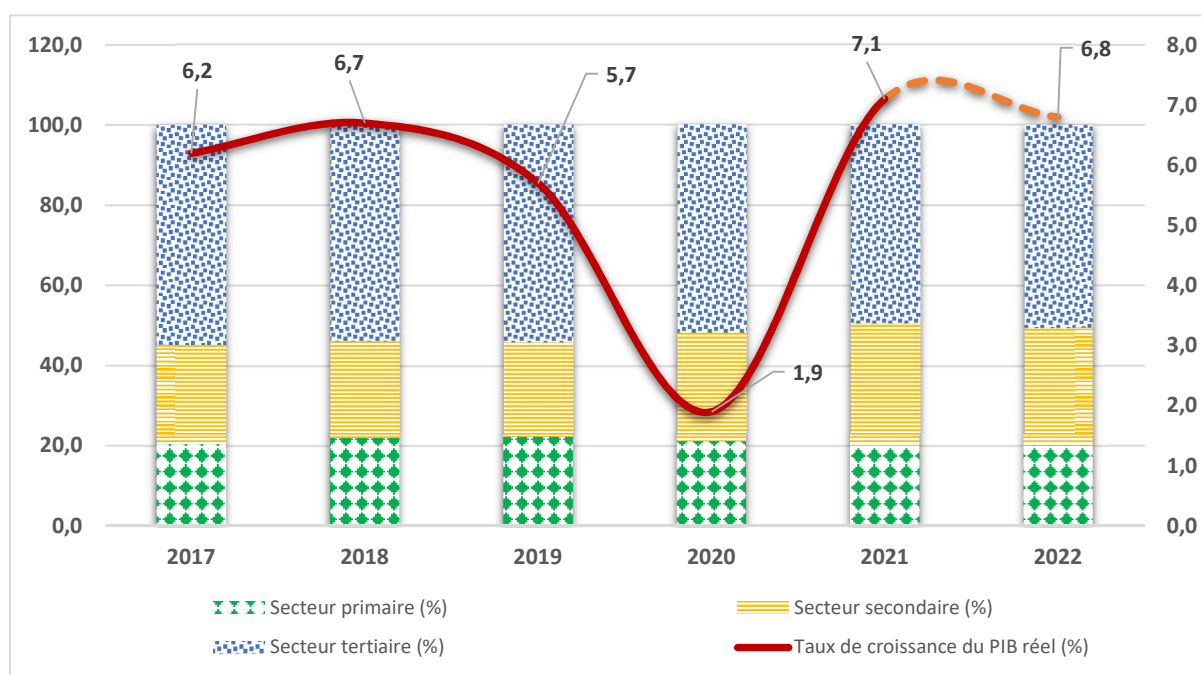
⁵ En 2020, des travaux de rebasage des comptes nationaux en 2015 ont entraîné une évaluation à la hausse du PIB.

activités dans les branches « hôtellerie et restauration » (+17,7%), « éducation » (+15,0%) et « postes et télécommunications » (+7,7%). La croissance du secteur tertiaire devrait en effet profiter d'une amélioration des affaires avec l'atténuation des effets de la maladie à COVID-19 conjuguée au retour des grandes manifestations notamment le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), la Foire Internationale du livre de Ouagadougou (FILO), le Tour du Faso et du dynamisme du tourisme interne ;

- le **secteur primaire** enregistrerait une croissance de 4,7% en 2021 après 6,5% en 2020. Son évolution serait principalement liée au dynamisme de l'agriculture vivrière (+8,6%) qui serait soutenue par la production céréalière (+8,9%) dont la production est attendue à 5 642 233 tonnes pour la campagne agricole 2021/2022.

Du côté de **l'inflation** en moyenne annuelle⁶, elle est ressortie à 3,2% à fin juin 2021 contre -2,0% à fin juin 2020. Pour l'ensemble de l'année, l'inflation ressortirait à 3,04% en hausse de 1,14 point de pourcentage par rapport à 2020, où il s'était établi à 1,9%.

Graphique 2 : Perspectives de croissance économique en 2017-2022 et poids des secteurs



Source : CPC, cadrage macroéconomique, août 2021

En perspective, pour l'année 2022, l'activité économique connaîtrait une croissance du PIB réel de **6,8%**. Le PIB nominal se situerait à **11 490,1** milliards de FCFA. L'inflation en moyenne annuelle resterait contenue dans la norme communautaire de 3% maximum.

⁶ Moyenne des indices des 12 derniers mois comparée à celle des 12 derniers mois précédents

Tableau 1: Taux de croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles sur la période 2017-2022 (en %)

Rubrique	2017 (réal.)	2018 (réal.)	2019 (réal.)	2020 (estimat)	2021 (project)	2022 (project)
PIB nominal (milliards FCFA)	8 191,3	8 920,4	9 369,2	10 065,3	10 762,3	11 490,1
Taux de croissance PIB réel (%)	6,2	6,7	5,7	1,9	7,1	6,8
Secteur primaire (%)	-0,2	13,3	1,7	6,5	4,7	7,9
Secteur secondaire (%)	5,9	2,8	2,3	8,1	11,1	7,5
Secteur tertiaire (%)	6,2	3,7	8,4	-4,2	6,3	5,7
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	21,6	16,3	11,8	3,5	2,8	7,6
Taux d'inflation annuelle moyenne (%)	1,5	2,0	-3,2	1,9	3,04	2,05

Source : CPC, cadrage macroéconomique, août 2021

I.3. PRIORITÉS ET MESURES POUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2021

I.3.1. RAPPEL DES PRIORITÉS DU BUDGET 2021

En rappel, les priorités du budget 2021 s'inscrivent dans la dynamique du budget programme 2021-2023. Les orientations et choix stratégiques reposent sur les axes stratégiques de la mise en œuvre du PNDES et les défis liés au contexte économique et social actuel. Il s'agira de :

- renforcer la sécurité et la cohésion sociale ;
- promouvoir une bonne gouvernance ;
- développer le capital humain ;
- dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie.

Pour faire face à ces priorités, les choix stratégiques budgétaires s'inscrivent dans la dynamique d'une plus grande efficacité de la politique budgétaire dans le cadre de la mise en œuvre des actions prioritaires du Gouvernement. :

- la poursuite du processus de modernisation des procédures à travers la simplification et la dématérialisation des actes pour plus de célérité et d'efficacité aussi bien en matière de recouvrement de recettes que d'exécution de la dépense publique ;
- l'accroissement significatif des ressources internes à travers une plus grande performance des régies de recettes d'une part, et l'élargissement de l'assiette fiscale d'autre part ;
- le respect des différents engagements pris avec la communauté des bailleurs pour les rassurer sur la bonne gouvernance financière ;
- les mesures de rationalisation des dépenses dans le sens de réaliser plus d'économies pour le financement des dépenses prioritaires ;

- l'optimisation de l'allocation des ressources, face à la contrainte budgétaire et au recours des partenaires techniques et financiers de plus en plus aux appuis projets au détriment des appuis budgétaires.

Au regard de ce qui précède, la gestion budgétaire au cours de l'année 2020 présentait de nombreux défis à relever.

Aussi, s'avère-t-il important d'appeler au sens de l'engagement de tous les acteurs autour de ces choix budgétaires et des modalités pratiques de leur mise en œuvre.

1.3.2. RAPPEL DES MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2021

Elles s'inscrivaient dans le cadre d'une mobilisation optimale des ressources d'une part, et d'une plus grande efficacité dans l'exécution des dépenses d'autre part.

1.3.2.1. EN MATIERE DE RECETTES

Les régies de recettes devraient poursuivre avec diligence la mise en œuvre de leurs stratégies à travers des mesures déjà engagées et des nouvelles mesures adaptées au nouveau contexte notamment sécuritaire. Outre la mise à disposition de moyens de recouvrements (matériels, humains, financiers et appuis divers) conséquents à temps, on peut essentiellement retenir :

- le renforcement des capacités des vérificateurs en matière de contrôle des valeurs, la poursuite des réformes institutionnelles à travers la transformation de certains postes en Brigades, la spécialisation des offices avec de nouveaux contrats de performances, le renforcement de la lutte contre la fraude douanière sous toutes ses formes et la poursuite des actions de modernisation à travers le renforcement de l'informatisation et de la numérisation des opérations douanières;
- l'implication des Perceptions spécialisées dans les cadres de concertation, la sensibilisation et le contrôle des acteurs chargés de la collecte des ressources, la poursuite des activités de prospection de nouvelles recettes en vue de l'élargissement de l'assiette des recettes de service, l'évaluation et le suivi des participations financières de l'Etat dans les sociétés d'Etat et les sociétés minières, le contrôle périodique des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu et l'informatisation du système de recouvrement des recettes de service.

1.3.2.2. EN MATIERE DE DEPENSES

Il s'agissait notamment, outre le respect de la réglementation en matière des finances publiques, de :

☒ **renforcer l'opérationnalisation du budget programme et son appropriation par les différents acteurs.** Nonobstant des avancées significatives, d'énormes défis restent à relever pour une véritable optimisation du processus. Dans le sens d'améliorer l'efficacité de la gestion budgétaire, la mise en œuvre de la réforme des finances publiques devrait se poursuivre en 2021 avec : i) le renforcement du système d'ordonnateurs multiples à travers la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les Cellules ordonnancement des ministères et institutions ; ii) le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure budgétisation en AE/CP et un suivi rigoureux des investissements en cours d'exécution ; iii) le renforcement du rôle des Responsables de programme dans le pilotage des programmes budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion ; iv) le renforcement du processus d'évaluation des performances ; v) la poursuite des actions en cours, notamment la dématérialisation des procédures, la rationalisation des dépenses de fonctionnement de l'Etat et la mise en œuvre de la comptabilité des matières ;

☒ **dynamiser le dialogue de gestion (cadres de concertation) pour un suivi rapproché de l'exécution du budget dans les ministères et institutions.** Chaque Ministre ou Président d'institution devrait effectivement s'impliquer et impliquer, par le biais du dialogue de gestion, tous les acteurs dans le suivi de l'exécution du budget de son département. A cet effet, il veillera à la production à son attention :

✓ d'un rapport mensuel sur l'exécution financière et physique du budget par le Directeur de l'administration et des finances. Il en transmet au plus tard le 5 de chaque mois une copie au Ministre chargé du budget pour suivi. Ce rapport met particulièrement en exergue : i) la situation des dépenses non abouties des exercices 2020 et antérieurs et l'état d'apurement y afférent ; ii) l'état de mise en œuvre des plans de déblocages de fonds faisant ressortir pour chaque déblocage effectué, la date limite de justification et la durée restant pour la justification ; iii) la situation des décaissements des prêts et subventions ; iv) la situations des déclencheurs d'appuis budgétaires ; v) la situation des autorisations d'engagements (AE) consommées depuis 2017 en vue d'assurer un suivi manuel de la consommation des AE et de la liquidation des crédits de paiement (CP) liés ;

✓ d'un rapport mensuel de mise en œuvre des plans de passation des marchés conformément à la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 portant transmission des situations d'exécution des plans de passation de marchés publics et des

données statistiques sur les contrats approuvés. En effet, cette circulaire oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions, pour compter de l'exercice budgétaire 2019, à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours ;

✚ **améliorer la qualité de la dépense publique.** A ce titre, et outre le strict respect de la réglementation en matière de gestion des finances publiques, les Ministres et Présidents d'institutions ont été invités à prendre les dispositions idoines pour :

- ✓ réengager, obligatoirement en priorité, les dépenses régulièrement engagées au cours des exercices 2020 et antérieurs dont le paiement n'a pas abouti et ce, au cours du premier trimestre conformément au plan d'apurement dont le suivi sera assuré par le Contrôle financier ;
- ✓ respecter les PPM et les PDF dans le cadre de l'exécution de la dépense ainsi que du calendrier de leur élaboration ; à cet effet, ils veillent à les arrimer aux programmes d'activités du ministère ou de l'institution. En ce qui concerne les PDF, les ministres et présidents d'institution devraient également se conformer aux dispositions de la circulaire n°2019-0040/MINEFID/SG/DGB/DEB/SAEB du 10 janvier 2019, qui stipule qu'aucune requête d'utilisation des ressources débloquées au titre des exercices antérieurs ne sera accordée. A cet effet, les reliquats des ressources débloquées au titre des années antérieures doivent être reversés au Trésor public conformément au délais fixé dans la décision de déblocage et dans la circulaire relative au cadre de clôture de l'exercice budgétaire.

I.4. MISE EN ŒUVRE DES REFORMES BUDGÉTAIRES 2021

Au cours du troisième trimestre de l'année 2021, les activités menées pour l'opérationnalisation du budget programme et son appropriation par les acteurs se sont poursuivies au niveau des volets budgétaire et institutionnel :

- au titre du volet budgétaire, les canevas PAP et RAP ainsi que leur guide d'élaboration ont été stabilisés. Aussi, les cahiers de charge pour leur implémentation dans le système d'information ont été décrits ;
- sur le plan institutionnel, il faut noter la finalisation du projet de décret portant organigramme-type des ministères. Ce projet de décret devrait être introduit en Conseil des ministres pour adoption.

Nonobstant ces avancées significatives, d'énormes défis restent à relever pour une véritable optimisation du processus. Dans le sens d'améliorer l'efficacité de la gestion budgétaire en 2021, les perspectives pour la mise en œuvre de la réforme consisteront à :

- renforcer le système d'ordonnateurs multiples à travers la tenue effective de la comptabilité budgétaire par les cellules ordonnancement des ministères et institutions ;
- implémenter les canévas PAP-RAP dans le système d'information ;
- élaborer le Document de répartition initiale des crédits et des Emplois (DRICE) ;
- poursuivre la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des acteurs de la réforme budgétaire et comptable ;
- renforcer le rôle des responsables de programme dans le pilotage des programmes budgétaires à travers l'opérationnalisation du contrôle de gestion (élaboration d'un guide de contrôle de gestion dans l'administration publique) ;
- poursuivre l'accompagnement des ministères et institutions dans la définition des Budgets Opérationnels de Programme (BOP) et des Unités Opérationnels de Programme (UOP) et la nomination de leurs responsables (RBOP et RUOP). A cet effet, une circulaire du Ministre en charge des Finances invitant les Ministères et Institutions à définir leur BOP et leur UOP devrait être prise ;
- adopter le décret portant organigramme-type des départements ministériels. L'adoption de cet décret devrait permettre d'avoir une approche harmonisée pour la mise en place de la chaîne managériale au sein des différents programmes budgétaires. **Cependant, le retard constaté dans l'adoption de ce décret impacte non seulement la pleine opérationnalisation de la déconcentration de l'ordonnancement mais également la stabilisation de la chaîne managériale des programmes budgétaires.**

L'encadré ci-dessous traduit le bilan de la réforme.

Le bilan de la mise en oeuvre de la réforme budgétaire est présenté en plusieurs composantes : Cadre juridique, Volet budgétaire, Volet comptable, Volet contrôle, Volet informatique, Cadre institutionnel.

1.1-Cadre juridique

Sur le plan juridique, l'ensemble des huit directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de l'UEMOA ont été internalisés à travers l'adoption de la loi organique n° 073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative aux lois de finances (LOLF) et de ses textes d'application. Le dispositif juridique a même été renforcé à travers l'adoption d'autres textes spécifiques sur le plan budgétaire et du contrôle et sur le plan comptable.

1.2- Volet budgétaire

Sur le plan budgétaire, les principales innovations introduites par la réforme portent essentiellement sur : la présentation du budget par politique publique, la pluri-annualité dans la gestion des finances publiques (DPBEP, DPPD), la gestion des autorisations d'engagement (AE) et des Crédits de paiement (CP), la flexibilité dans la gestion à travers la fongibilité asymétrique des crédits, les plafonds d'emplois ministériels, la nomination des responsables de programmes, la mise en œuvre du contrôle de gestion, la tenue du dialogue de gestion, la déconcentration de la fonction d'ordonnateur et la tenue de la comptabilité de l'ordonnateur. Spécifiquement :

- ❖ sur la présentation du budget par politique publique, il est à noter que depuis 2017, les lois de finances sont élaborées, votées et exécutées en mode programme, accompagnées des annexes obligatoires, parmi lesquelles les PAP et les RAP ;
- ❖ pour marquer la pluri-annualité dans la gestion des finances publiques, le DPBEP et les DPPD sont élaborés pour trois (03) exercices et conformément aux dispositions de la LOLF ;
- ❖ les dépenses d'investissements sont autorisées et exécutées en AE/CP, même si le constat révèle que le niveau d'appropriation de la budgétisation et de l'exécution des AE/CP demeure faible ;
- ❖ dans le cadre de la déconcentration de la fonction d'ordonnateur, tous les Ministres et Présidents d'Institutions sont ordonnateurs principaux de leurs crédits, avec un déploiement effectif des UV. Aussi, ces ordonnateurs principaux sont-ils effectivement autorisés à faire les réaménagements de crédits selon les règles de la fongibilité asymétrique des crédits (sauf pour les dépenses de personnel) ;
- ❖ les responsables de programme sont tous nommés, mais des changements sont intervenus dans certains ministères et nécessitent la confirmation des nouveaux responsables. Toutefois, ils ne sont pas toujours impliqués pleinement dans la gestion des programmes. Aussi, la désignation des Responsables de Budgets Opérationnels de Programme (RBOP) et de Responsables d'Unités Opérationnelles de Programme (RUOP) n'est pas encore effective ;
- ❖ s'agissant de la mise en œuvre de l'innovation relative aux plafonds d'emplois ministériels, un document technique a été produit. Ce document technique donne une définition du contenu du concept de plafonds d'autorisation d'emplois rémunérés par l'Etat, relève les implications de la mise en œuvre de cette innovation dans la fonction publique au Burkina Faso et fait le point des mesures préalables à la mise en œuvre des plafonds d'autorisations d'emplois rémunérés par l'Etat au Burkina Faso. Une feuille de route annexée au document technique permet de prendre en charge les actions préalables à la mise en œuvre des plafonds d'autorisation d'emplois ministériels ;
- ❖ pour ce qui est de la mise en œuvre du Contrôle de Gestion (CG), un document d'orientation a été élaboré. En perspective, il est envisagé l'élaboration d'un guide pour l'opérationnalisation du CG ;
- ❖ concernant le dialogue de gestion, il n'est pas encore opérationnel selon l'approche programme car les RUOP et les RBOP ne sont pas encore désignés. Toutefois, un document d'orientation pour la cartographie de BOP et UOP a été élaboré. Les acteurs de tous les ministères et de trois (03) institutions (Présidence du Faso, Primature et Autorité Supérieure de Contrôle

d'Etat et de Lutte contre la Corruption) ont été accompagnés pour l'appropriation du document en vue de faciliter la déclinaison des programmes en BOP et UOP et la nomination de leur responsable ;

- ❖ pour ce qui est de la tenue de la comptabilité de l'ordonnateur, les textes y relatifs ont été pris. Un réseau des ordonnateurs a été créé. Un guide de tenue de la comptabilité de l'ordonnateur a été élaboré, et implémenté dans le système d'information ;
- ❖ un autre pan en matière de réforme budgétaire est l'élaboration d'un plan d'engagement de l'Etat (PEDE) en vue d'une meilleure visibilité de la planification des dépenses et de la gestion de la trésorerie.

1.3- Volet contrôle

Pour ce qui est des réformes en matière de contrôle, il s'agit essentiellement d'alléger le contrôle à priori (contrôle modulé) et renforcer celui à posteriori, avec un rôle accru de la cour des comptes, notamment en matière d'appréciation de la performance.

En termes de bilan, le contrôle modulé est effectif avec l'adoption de l'arrêté n°2021-119/MINEFID/SG/DGCMEF du 04 mars 2021 portant dérogations de base au contrôle à priori des dépenses publiques et modalités de mise en œuvre. Ce texte qualifie de dérogations de base au contrôle à priori exercé par le contrôleur financier, les exemptions de premier niveau au visa préalable des dépenses publiques.

Quant au contrôle de gestion, un document d'orientation a été élaboré et validé. Il est prévu l'élaboration d'un guide pratique de contrôle de gestion pour mieux renforcer les capacités des acteurs dans la mise en œuvre de cette innovation.

En ce qui concerne le renforcement du contrôle à posteriori, des guides sont disponibles et des formations ont été réalisées.

La Cour des comptes se prépare à la prise en charge des Rapports Annuels de Performance (RAP) en termes d'appréciation analytique de la performance des programmes budgétaires.

1.4- Volet comptable

La comptabilité en droits constatés et patrimonial est effective depuis le 1^{er} janvier 2019. Toutefois, c'est un schéma à minima qui est mis en œuvre. Ce schéma s'appuie sur le réseau des comptables directs du Trésor, car les autres réseaux ne sont pas encore opérationnels. La réorganisation du réseau des comptables publics est prévue pour 2022.

Dans le cadre de la tenue de la comptabilité des matières, on note une avancée avec l'opérationnalisation des comptables-matières.

Un autre pan important de la réforme en matière comptable est la mise en place d'un compte unique du trésor (CUT). A cet effet, on note l'établissement d'une liaison technique avec la BCEAO, et l'élaboration d'une feuille de route pour l'opérationnalisation de ladite innovation.

1.5- Volet informatique

Sur le plan informatique, il s'est agi d'adapter les applications du système d'information à l'approche programme pour permettre la mise en œuvre effective du budget programme à partir de janvier 2017. Un nouveau système intégré, le SI N@FOLO, est effectif depuis mai 2020 dans le cadre de l'élaboration de

l'avant-projet de budget programme 2021-2023. Depuis janvier 2021, l'exécution du budget est faite également sur le SI N@FOLO. Les modules suivi-évaluation et suivi du PDF sont toujours en cours de développement. **Cependant, compte tenu des difficultés rencontrées au niveau du SI N@FOLO, l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021, continue sur le Circuit Informatisé de la Dépense (CID).**

1.6- Volet institutionnel

La réforme des finances publiques va de pair avec celle institutionnelle. Ainsi, des efforts de réorganisation institutionnelle de l'administration en cohérence avec le budget programme ont été faits à travers notamment, l'élaboration et/ou l'adaptation de guides et de canevas des lettres de missions (contrat de performance) à tous les échelons de la sphère de décision. Toutefois, on note un retard dans le processus d'adoption de l'organigramme-type des ministères, ce qui impacte la pleine opérationnalisation de la déconcentration de l'ordonnancement et la stabilisation de la chaîne managériale des programmes.

I.5. CONFIGURATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2021 AU 30 SEPTEMBRE

De l'analyse de l'ensemble des mouvements de crédits opérés dans le cadre de la fongibilité asymétrique après la loi de finances rectificative, la nouvelle configuration du budget au 30 septembre 2021 en ce qui concerne les crédits de paiement se présente par nature de dépenses comme suit :

- ✓ les dépenses d'acquisitions de biens et services ressortent à 206,83 milliards de FCFA contre 205,51 milliards FCFA dans la loi de finances rectificative (LFR) ;
- ✓ les dépenses de transferts courants passent à 447,83 milliards de FCFA contre 451,99 milliards de FCFA dans la LFR;
- ✓ les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat sur ressources propres ressortent à 527,88 milliards de FCFA contre 525,61 milliards FCFA de prévisions LFR;
- ✓ les dépenses en atténuation des recettes ressortent à 1,07 milliard de FCFA contre 0,5 milliard FCFA de prévisions LFR;
- ✓ les autres natures de dépenses ressortent inchangées par rapport aux prévisions initiales.

Le tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2020-2021 fait l'objet de **l'annexe 1**.

II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

II.1. RÉALISATIONS AU TITRE DU 3^{ÈME} TRIMESTRE (DU 1^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2021)

Au cours du 3^{ème} trimestre, les recettes totales ont été recouvrées à hauteur de 514,82 milliards FCFA. Par rapport aux réalisations du 2^{ème} trimestre qui s'élevaient à 566,18 milliards FCFA, il ressort une baisse du volume des réalisations trimestrielles de 51,36 milliards FCFA.

Comparativement au recouvrement du 3^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 565,62 milliards FCFA, il est enregistré une baisse de 50,80 milliards FCFA en valeur absolue.

Les réalisations des recettes ordinaires constituent 95,90% de la mobilisation totale des ressources du trimestre contre 89,67% au 2^{ème} trimestre 2021 et 74,99% au 3^{ème} trimestre 2020.

Les encaissements au titre des recettes extraordinaires enregistrent une baisse de 37,35 milliards FCFA et de 120,36 milliards FCFA par rapport respectivement au 2^{ème} trimestre 2021 et au 3^{ème} trimestre 2020. Cette baisse est imputable aux périodes de décaissement.

II.1.1. REALISATION TRIMESTRIELLE DES RECETTES ORDINAIRES

Les réalisations des recettes ordinaires au titre du 3^{ème} trimestre se sont chiffrées à 493,71 milliards FCFA sur un montant attendu de 452,45 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de l'objectif périodique de 109,12%.

Comparé au 2^{ème} trimestre où les réalisations étaient de 507,70 milliards FCFA, il ressort une baisse en volume de 14,00 milliards FCFA avec cependant une hausse du taux de réalisation trimestriel de 2,46 points de pourcentage par rapport à celui du 2^{ème} trimestre qui était de 106,64%.

Par rapport au 3^{ème} trimestre 2020 qui enregistrait un volume de 424,14 milliards FCFA, les réalisations trimestrielles sont en hausse de 69,56 milliards FCFA (16,40%) avec également une hausse du taux de réalisation qui était de 101,91% en 2020.

L'analyse par nature du recouvrement des recettes ordinaires fait ressortir la répartition suivante :

- ❖ **Recettes fiscales :** Sur une prévision trimestrielle de 400,18 milliards FCFA, base loi de finances rectificative, les recettes fiscales ont été réalisées à hauteur de 427,48 milliards FCFA, soit un taux d'exécution global de 106,82%. Par rapport aux réalisations de 445,86 milliards FCFA pour le 2^{ème} trimestre, il ressort une baisse de 4,12%. Comparativement au

recouvrement du 3^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 365,93 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 61,55 milliards FCFA en valeur absolue et de 16,82% en valeur relative.

- ❖ **Ventes de produits et services :** Il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes.
- ❖ **Recettes non fiscales :** Sur une prévision trimestrielle de 52,27 milliards FCFA, base loi de finances rectificative, les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 66,23 milliards FCFA, soit un taux d'exécution global de 126,70%. Par rapport aux réalisations du 2^{ème} trimestre de 61,84 milliards FCFA, il ressort une hausse de 7,09%. Comparativement au recouvrement du 3^{ème} trimestre 2020 qui s'est chiffré à 58,22 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 8,02 milliards FCFA en valeur absolue et de 13,77% en valeur relative.
- ❖ **Produits financiers :** Il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes.
- ❖ **Recettes exceptionnelles :** Il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes.

En somme, il ressort de l'analyse par nature de recette que la performance globale du trimestre s'explique par les taux de réalisation des recettes fiscales et non fiscales qui enregistrent respectivement 106,82% et 126,70%.

Le tableau ci-dessous récapitule par nature de recette l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 3^{ème} trimestre 2020, 2^{ème} trimestre 2021 et 3^{ème} trimestre 2021.

Tableau 2 : Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires des 3^{ème} trimestre 2020, des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2021 (en milliards FCFA)

Nature de recette	2 ^{ème} trimestre 2021			3 ^{ème} trimestre 2021			3 ^{ème} trimestre 2020			Ecart en %	
	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	e-h	e-b
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g		
Ventes de produits et services	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes fiscales	409,22	445,86	108,95%	400,18	427,48	106,82%	369,59	365,93	99,01%	16,82%	-4,12%
Recettes non fiscales	66,85	61,84	92,51%	52,27	66,23	126,70%	46,59	58,22	124,94%	13,77%	7,09%
Produits financiers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Total	476,07	507,70	106,64%	452,45	493,71	109,12%	416,18	424,14	101,91%	16,40%	-2,76%

Source : DGB

Par régie de recettes, la situation des recouvrements du trimestre se présente comme suit :

- **DGI** : sur un objectif de recouvrement trimestriel de 229,12 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 260,46 milliards FCFA, soit un taux de 113,68%. Les réalisations de la DGI, qui ont baissé de 9,93% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 et augmenté de 18,53% par rapport au 3^{ème} trimestre 2020, représentent 52,76% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 56,96% au 2^{ème} trimestre 2021 et 51,81% au 3^{ème} trimestre 2020 ;
- **DGD** : sur des objectifs de recouvrement du trimestre de 173,87 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 170,85 milliards FCFA, soit un taux de 98,27%. Les réalisations de la DGD, qui ont augmenté de 7,17 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 et augmenté de 14,87% par rapport au 3^{ème} trimestre 2020, représentent 34,61% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 31,40% au 2^{ème} trimestre 2021 et 35,07% au 3^{ème} trimestre 2020 ;
- **DGTCP** : sur des objectifs de recouvrement du trimestre de 49,47 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 62,40 milliards FCFA, soit un taux de 126,13%. Les réalisations de la DGTCP qui ont augmenté de 5,56% par rapport au 2^{ème} trimestre 2021 et augmenté de 12,10% par rapport au 3^{ème} trimestre 2020, représentent 12,64% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 11,64% au 2^{ème} trimestre 2021 et 13,12% au 3^{ème} trimestre 2020.

Il ressort que le taux de réalisation trimestriel des recettes ordinaires se situe à 109,12% sur des prévisions trimestrielles de 452,45 milliards de FCFA. La performance globale dans le recouvrement des recettes ordinaires s'explique principalement par la reprise progressive de l'activité économique nationale consécutive aux mesures prises notamment la levée de certaines mesures de restriction au cours du deuxième trimestre. La DGI et la DGTCP ont enregistré au titre de la période sous revue une performance avec des taux de recouvrement par rapport aux prévisions du trimestre respectifs de 113,68% et de 126,13%. Toutefois, la DGD enregistre un taux de 98,27% imputable notamment à la situation sécuritaire qui ne favorise pas un recouvrement optimal des recettes dans tout le pays.

Le tableau ci-dessous récapitule par régie l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 3^{ème} trimestre 2020, le 2^{ème} trimestre 2021 et le 3^{ème} trimestre 2021.

Tableau 3 : Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires des 3^{ème} trimestre 2020, des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2021 (en milliards FCFA)

Régie de recette	3 ^{ème} trimestre 2020			2 ^{ème} trimestre 2021			3 ^{ème} trimestre 2021			Ecart en %	
	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	h-b	h-e
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g		
DGI	209,52	219,75	104,88%	258,39	289,17	111,91%	229,12	260,46	113,68%	19%	-10%
DGD	162,84	148,74	91,34%	153,54	159,42	103,83%	173,87	170,85	98,27%	15%	7%
DGTC	43,83	55,66	127,00%	64,15	59,11	92,15%	49,47	62,40	126,13%	12%	6%
Total	416,18	424,14	101,91%	476,07	507,70	106,64%	452,45	493,71	109,12%	16%	-3%

Source : DGB

II.1.2. REALISATION TRIMESTRIELLE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES

L'analyse de la répartition des mobilisations de ressources budgétaires extraordinaires du trimestre ressort comme suit :

- ✓ **Dons programmes :** Il n'y a pas eu de décaissement au cours de ce trimestre. Cette situation traduit la particularité de cette année qui marque la fin du programme FEC avec le FMI et la négociation d'un nouveau programme en cours. Il s'en suit un ralentissement des procédures de décaissement avec les PTF qui conditionnent leur décaissement à l'appréciation positive du FMI de la situation macroéconomique ;
- ✓ **Dons projets :** Les décaissements effectifs des dons projets du trimestre se chiffrent à 21,11 milliards FCFA. Par rapport aux décaissements du 2^{ème} trimestre 2021 de 30,17 milliards FCFA, il ressort une baisse de 9,05 milliards FCFA.

II.2. CUMUL DES RÉALISATIONS DE RESSOURCES BUDGÉTAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2021

Les prévisions de recettes, au titre de la loi de finances rectificative pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 se chiffrent à 2181,98 milliards FCFA, dont 1867,52 milliards FCFA et 314,47 milliards FCFA respectivement pour les recettes ordinaires et les ressources extraordinaires. Ces prévisions intègrent les recettes relatives au CAST « remboursement crédits TVA » d'un montant de 50 milliards de FCFA. Aussi, il est à signaler que les données relatives aux recouvrements de recettes sont provisoires et extracomptables.

La mobilisation des recettes budgétaires se chiffre à 1577,08 milliards FCFA au 30 septembre 2021, soit un taux de recouvrement annuel de 72,28% correspondant à une hausse de 1,98 points par rapport à 2020 à la même période.

Les recettes ordinaires, avec une progression de 170,41 milliards FCFA en valeur absolue et de 13,48% en valeur relative par rapport à celles de 2020 à la même période, représentent 90,96% du montant des recouvrements réalisés. Les encaissements au titre des recettes extraordinaires connaissent une baisse de 75,41 milliards FCFA en valeur.

Le tableau ci-après fait ressortir le niveau de réalisation cumulé des recettes inscrites au titre du budget de l'Etat, exercice 2021 à fin septembre.

Tableau 4 : Etat de recouvrement cumulé des recettes au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

Nature de recettes	2020				2021						Variations 2020-2021		
	Prévisions annuelles LFR	Prévisions du 3eme trimestre LFR	Recouvrements au 30 septembre		Prévisions annuelles LFR	Prévisions du 3eme trimestre LFR	Recouvrements au 30 septembre		Recouvrements du 3eme trimestre		Perspective de recouvrement cumulé du 1er octobre au 31 décembre	Absolue	Relative
			Montant	Taux (%)			Montant	Taux LFR (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			
	a	b	c	d=c/a	g	i	k	l=k/g	n	o=n/i	r	s=k-c	t=s/c
RECETTES ORDINAIRES	1 722,83	416,18	1 264,03	73,37	1867,52	452,45	1 434,44	76,81	493,71	109,12	501,56	170,41	13,48
Vente de produits et services	-	-	-	0,00	0,00	-	-	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 490,41	369,59	1 062,68	71,30	1647,05	400,18	1 257,48	76,35	427,48	106,82	457,64	194,80	18,33
Recettes non fiscales	232,42	46,59	201,35	86,63	220,47	52,27	176,96	80,27	66,23	126,70	43,92	-24,39	-12,11
Produits financiers	-	-	-	0,00	0,00	-	-	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRES	385,52	165,74	218,06	56,56	314,47	21,11	142,65	45,36	21,11	100,00	171,82	-75,41	-34,58
Dons programmes	176,68	139,19	116,68	66,04	93,38	0,00	45,51	48,74	0,00	0,00	47,87	-71,17	-60,99
Dons projets	208,83	26,55	101,38	48,54	221,09	21,11	97,13	43,93	21,11	100,00	123,95	-4,24	-4,19
TOTAL	2 108,35	581,93	1 482,08	70,30	2 181,98	473,57	1 577,08	72,28	514,82	108,71	673,383	95,00	6,41

Source :DGB

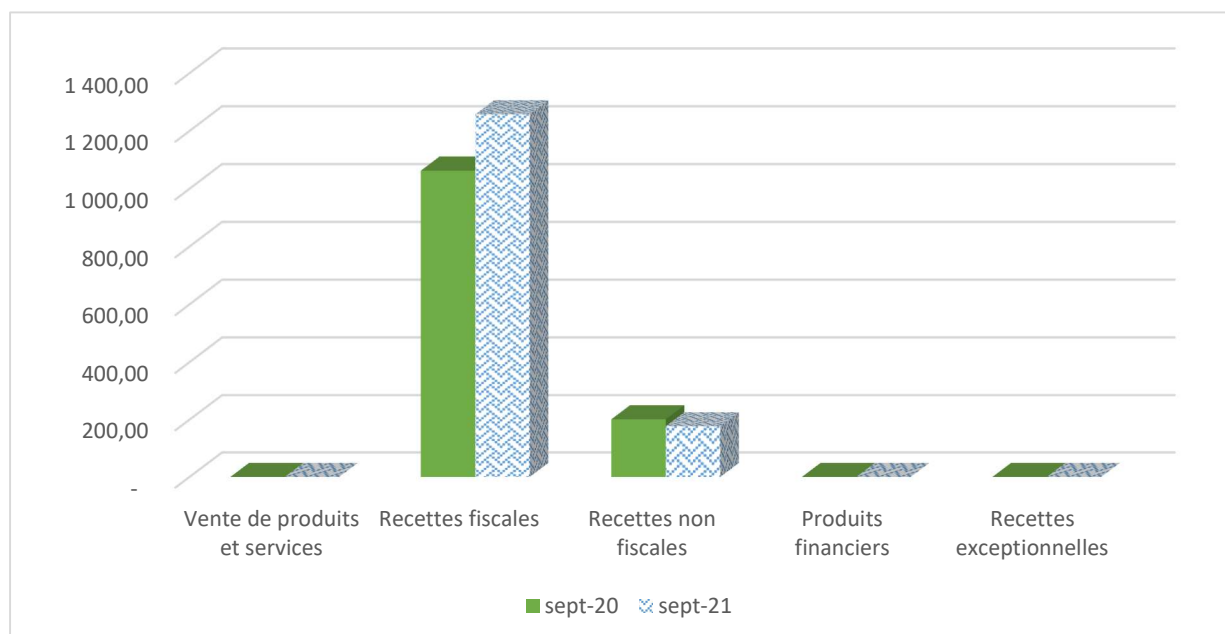
II.2.1. REALISATION CUMULEE DES RECETTES ORDINAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2021

Les prévisions annuelles des recettes ordinaires de la LFR se chiffrent à 1867,52 milliards FCFA dont 1647,05 milliards FCFA au titre des recettes fiscales, 220,45 milliards FCFA au titre des recettes non fiscales.

Au 30 septembre 2021, le recouvrement des recettes ordinaires se chiffre à 1434,44 milliards FCFA, soit des taux de recouvrement annuel de 76,81% et périodique de 104,67%. Par rapport aux recouvrements de 2020 à la même période qui étaient de 1264,03 milliards FCFA, les recettes ordinaires sont en hausse de 170,41 milliards FCFA (+13,41%), le taux de réalisation est en hausse de 3,44 points.

Le graphique ci-après fait ressortir le niveau de recouvrement des recettes ordinaires à fin septembre 2020 et 2021 par nature de recette.

Graphique 3 : recouvrements des recettes ordinaires à fin septembre 2020 et 2021 par nature de recettes.



Source : DGB

L'analyse de la situation des recettes ordinaires à fin septembre 2021 est faite par nature de recette et par structure de recouvrement.

II.2.1.1. ANALYSE DE L'EVOLUTION PAR NATURE DE RECETTES

Elle porte sur les ventes des produits et services, les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les produits financiers.

A. Les ventes des produits et services

Aucune prévision n'a été faite pour cette nature de recettes. La prévision a été ventilée au niveau des prévisions des recettes non fiscales.

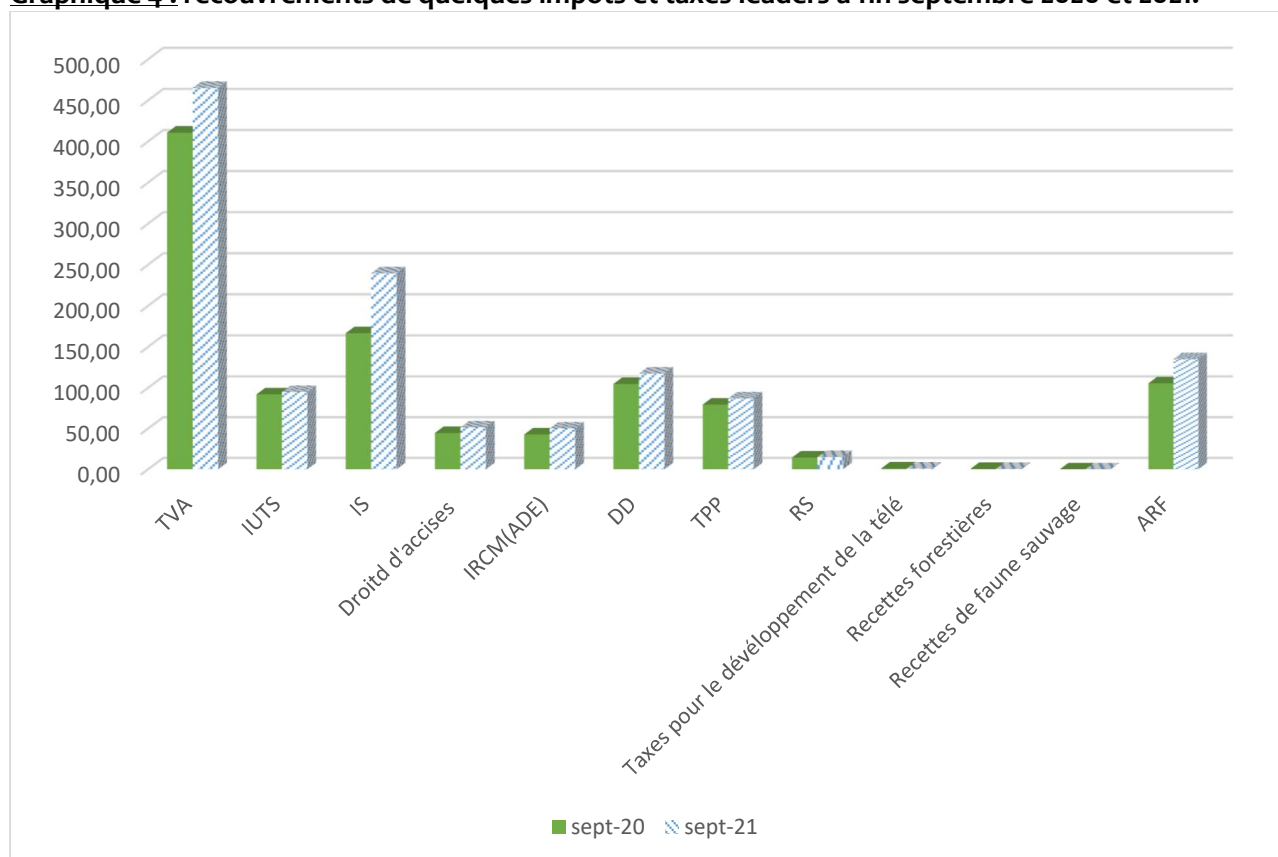
B. Les recettes fiscales

Au 30 septembre 2021, il a été recouvré 1247,48 milliards F CFA sur des prévisions annuelles LFR de 1647,05 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 76,35%.

Comparée à la même période en 2020, avec un niveau de réalisation cumulé de 1062,68 milliards FCFA, il ressort une progression en volume de 18,33% en valeur relative correspondant à 194,80 milliards FCFA en valeur absolue.

Le graphique ci-après fait ressortir le niveau de recouvrement de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2020 et 2021.

Graphique 4 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2020 et 2021.



Source : DGB

□ **Les impôts et taxes intérieures sur les biens et services**

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

◆ **La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

La prévision annuelle base LFR de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2021 est de 657,68 milliards FCFA dont 347,95 milliards FCFA à l'importation et 309,73 milliards FCFA à l'intérieur.

À la date du 30 septembre 2021, le montant total cumulé recouvré par l'ensemble des régies est de 465,19 milliards FCFA, soit un taux d'exécution annuel de 70,73%.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement cumulé à fin septembre 2020 et 2021, fait ressortir une hausse en volume de l'ordre de 13,24% en valeur relative et de 54,31 milliards FCFA en valeur absolue.

● **Taxe sur les produits pétroliers (TPP)**

Sur une prévision annuelle LFR de 112,02 milliards F CFA, la TPP a été recouvrée au 30 septembre 2021 à hauteur de 87,09 milliards FCFA, soit un taux de réalisation annuel de 77,75%. Comparativement à la même période de l'année 2020 où le recouvrement cumulé était de 79,46 milliards FCFA, il est observé une hausse de 9,61% correspondant à un montant de 7,61 milliards FCFA. Les réalisations de cette recette représentent 6,93% du recouvrement des recettes fiscales.

● **Les impôts sur les revenus et bénéfices**

L'analyse porte sur quelques impôts leaders tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS), et sur les autres droits d'enregistrement (IRCM ou ADE).

✓ **L'impôt sur les sociétés (IS)**

Sur une prévision annuelle LFR de 220,87 milliards FCFA, le montant cumulé recouvré de l'IS se chiffre à 239,61 milliards FCFA au 30 septembre 2021, soit un taux d'exécution annuel de 108,48%. L'IS représente 19,05% des recettes fiscales.

En 2020 à la même période, le recouvrement de l'impôt sur les sociétés s'est établi à 166,66 milliards F CFA. De ce qui précède, il ressort une hausse du niveau de recouvrement de l'IS de 72,94 milliards FCFA (soit un taux de progression de 43,77%).

✓ **L'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)**

Prévu annuellement base LFR à hauteur de 150,93 milliards FCFA, le recouvrement cumulé de l'IUTS s'élève à 94,91 milliards FCFA à fin septembre 2021, soit un taux de réalisation annuel de 62,88%. Comparativement à la même période en 2020, le niveau de recouvrement de l'IUTS s'est accru de 2,95 milliards F CFA en valeur absolue, correspondant à un taux de progression de l'ordre de 3,20%. L'IUTS représente 7,55% des recettes fiscales.

✓ **Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)**

Pour l'exercice budgétaire 2021 base LFR, il est prévu un montant de 47,10 milliards FCFA au titre des IRCM. Sur la période de janvier à septembre, la DGI en a recouvré 50,05 milliards F CFA qui représentent 106,26% de l'objectif annuel sur ces droits. Comparativement à fin septembre 2020 où le recouvrement était de 42,76 milliards FCFA, il ressort une hausse de 7,29 milliards FCFA correspondant à un taux de progression de 17,05%. L'IRCM représente 3,98% des réalisations des recettes fiscales.

□ **Droits et taxes à l'importation et à l'exportation**

Cette rubrique est composée pour l'essentiel des Droit de douanes, de la redevance statistique et des droits d'accises.

● **Les droits de douane**

Le recouvrement cumulé des droits de douane (**DD**) s'est établi à 104,83 milliards F CFA et 117,49 milliards F CFA respectivement à fin septembre 2020 et 2021, soit une augmentation de 12,08%. Cette situation s'explique par la baisse du volume global des importations liée aux mesures prises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la Covid-19.

Par rapport à la prévision annuelle base LFR qui s'élève à 169,87 milliards F CFA, le taux d'exécution s'établit à 69,17% à fin septembre. Les DD représentent 9,35% des réalisations de recettes fiscales.

● **La redevance statistique**

Le niveau de recouvrement de la redevance statistique est en hausse de 0,69 milliard FCFA comparativement à 2020 à la même période. En effet, le recouvrement cumulé de ladite taxe est passé de 14,39 milliards F CFA au 30 septembre 2020 à 15,08 milliards F CFA au 30 septembre 2021.

Relativement à la prévision de 2021 qui se chiffre à 22,76 milliards F CFA, le taux d'exécution se situe à 66,27%. Le montant recouvré représente 1,20% des réalisations des recettes fiscales.

● **Les droits d'accises**

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur la Cola et la taxe sur les café et thé perçus en régime intérieur et de porte.

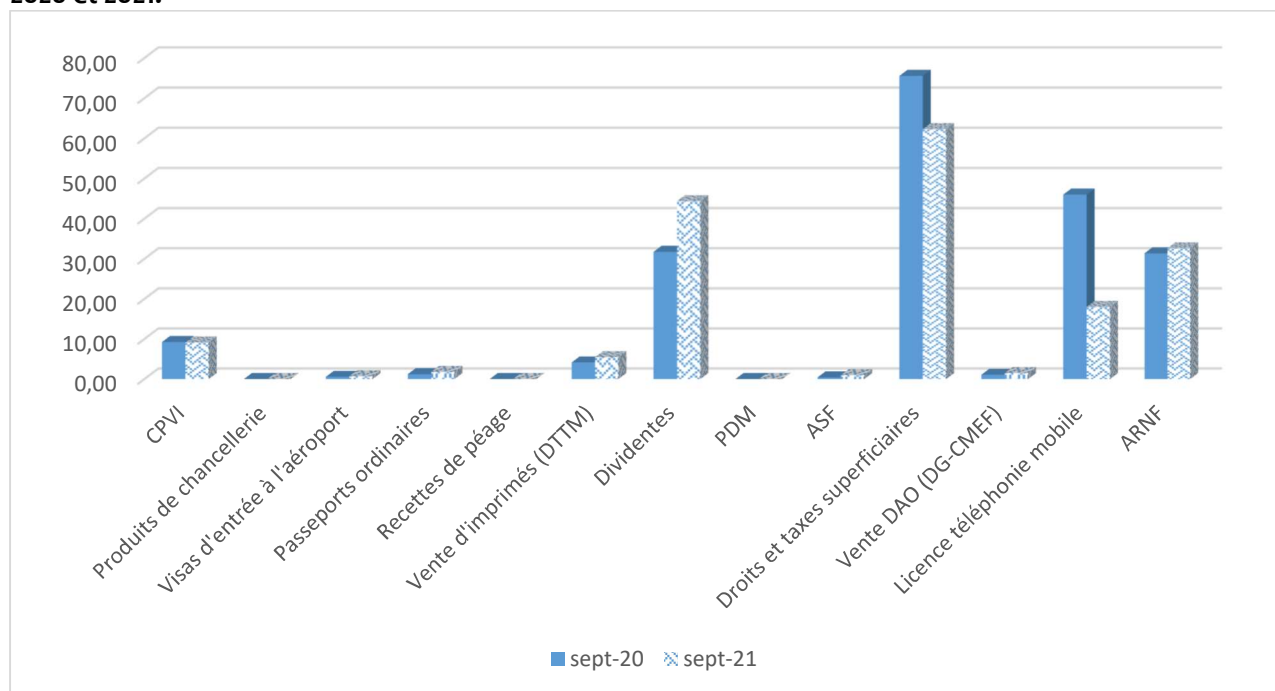
Le recouvrement cumulé desdits droits s'est établi à 51,49 milliards F CFA au 30 septembre 2021, contre 44,65 milliards F CFA à la même période en 2020, soit une hausse en volume de 6,83 milliards F CFA (+15,31%). Cette catégorie de recette représente 4,09% de la réalisation des recettes fiscales.

C. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales ont enregistré globalement une baisse en volume de 24,39 milliards, passant 201,35 milliards F CFA à fin septembre 2020 à 176,96 milliards F CFA en 2021 au 30 septembre. Les recettes non fiscales représentent 12,34% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Le graphique ci-après fait ressortir le niveau de recouvrement de quelques impôts et taxes leaders des recettes non fiscales à fin septembre 2020 et 2021.

Graphique 5 : Recouvrements de quelques impôts et taxes leaders des recettes non fiscales à fin septembre 2020 et 2021.



Source : DGB

D. Les produits financiers

Aucune prévision n'a été faite concernant cette catégorie de recettes. Il n'y a pas eu de recouvrement concernant cette nature de recettes.

II.2.1.2. ANALYSE PAR STRUCTURES DE RECOUVREMENT

Les structures chargées du recouvrement des recettes ordinaires sont la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de finances rectificative (LFR). Les objectifs annuels assignés aux régies se chiffrent à 1867,52 milliards FCFA.

A. La Direction Générale des Impôts

Les réalisations de la Direction Générale des Impôts (DGI) représentent 55,46% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Au titre de sa mission de mobilisation des ressources fiscales intérieures, la DGI s'est vue assigner, au titre de l'exercice budgétaire 2021 et sur la base de la Loi de finances rectificative (LFR), un objectif de recouvrement de **956,71 milliards F CFA**.

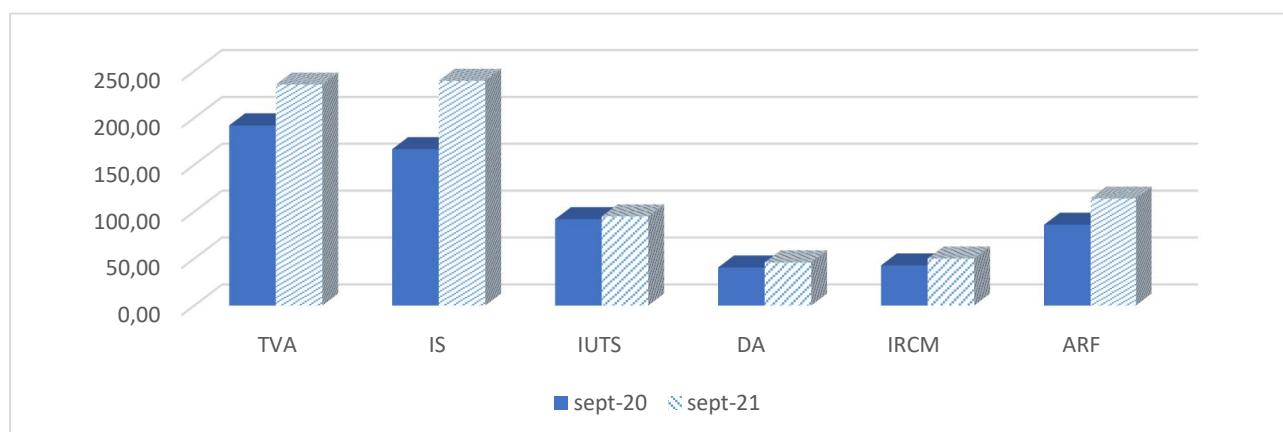
A fin septembre 2021, les recouvrements de la DGI se chiffrent à **781,17 milliards F CFA**, soit un taux d'exécution de 81,65%. Ces recouvrements rapportés aux prévisions à fin septembre qui se chiffrent à 712,68 milliards F CFA font ressortir un taux de réalisation appréciable de 109,61% correspondant à un dépassement de 68,48 milliards F CFA.

Cette performance est expliquée en grande partie par :

- ✓ le renforcement des actions de poursuite des entreprises à l'endroit des déclarations de TVA non suivies de paiement ;
- ✓ le renforcement des actions d'apurement des arriérés fiscaux par les unités de recouvrement ;
- ✓ le durcissement des conditions d'obtention des attestations de situation fiscale notamment par le paiement conséquent des arriérés d'impôts à la faveur de la réduction du délai de validité de trois (03) mois à un (01) mois desdites attestations ;
- ✓ la forte réalisation et la progression de l'IS et de l'IBICA s'explique essentiellement par le renforcement des actions menées par les unités de recouvrements dans le cadre de l'apurement des arriérés fiscaux au cours de ladite période ;
- ✓ les effets induits des actions de contrôle ciblées au cours du second semestre 2020 à l'endroit du secteur des prestations intellectuelles ;
- ✓ l'acceptation par les acteurs du rehaussement du taux de la taxe sur les entreprises de télécommunication (TS/ET) à 7% qui a permis de booster le niveau de recouvrement de ladite taxe ;
- ✓ l'augmentation de la part des recettes liées à la TS/ET reversée au budget de l'Etat qui est passée de 20% à 35%.

Le graphique ci-dessous présente le recouvrement cumulé à fin septembre 2020 et 2021 de quelques impôts leaders au niveau de la DGI.

Graphique 6 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des Impôts à fin septembre 2020 et 2021.



Source : DGB

La DGI pourrait nettement améliorer ces résultats obtenus si elle n'était pas confrontée à de nombreuses difficultés dont les plus importantes se résument comme suit :

- **Les difficultés d'ordre organisationnel**

Elles sont constituées par :

- ✓ l'accroissement des arriérés fiscaux à travers l'augmentation des déclarations non suivies de paiements qui ne font toujours pas l'objet de poursuite systématique ;
- ✓ la non appropriation par les contribuables des nouvelles échéances déclaratives des impôts et taxes contenues dans la LFI 2021 ; toute chose qui nécessite un accompagnement de l'administration en terme de communication et de sensibilisation pour une meilleure appropriation par les contribuables des nouvelles exigences liées à ces nouvelles échéances ;
- ✓ les difficultés de localisation des contribuables immatriculés au Centre de Formalités des Entreprises (CEFORE) qui ne permettent pas une meilleure prise en charge de ceux-ci.

- **Les difficultés liées aux moyens**

Ces difficultés portent notamment sur la mise à disposition tardive des frais de recouvrement au profit des unités opérationnelles, la dotation insuffisante du fonds d'équipement de la DGI (besoin d'un appui budgétaire conséquent) et le manque de matériels techniques pour les services du cadastre et des travaux fonciers.

Les perspectives de recouvrement pour le reste de l'année sont estimés à 244,03 milliards F CFA et correspondent aux prévisions LFR du quatrième trimestre. Des actions d'intensification des recouvrements et du contrôle pédagogique de certains secteurs d'activités se poursuivront.

Il s'agira spécifiquement des actions suivantes :

- ✓ la poursuite de l'application de la taxe sur les activités financières (TAF) ;
- ✓ la poursuite des visites pédagogiques auprès des contribuables ;
- ✓ le suivi régulier des déclarations non suivies de paiements ;
- ✓ l'assainissement des restes à recouvrer (RAR) par des actions plus ciblées ;
- ✓ les négociations amiables avec les contribuables pour le paiement des arriérés fiscaux ;
- ✓ le renforcement des actions d'information et de sensibilisation des contribuables sur les nouvelles échéances déclaratives des impôts et taxes contenues dans la loi de finances 2021 et sur l'utilisation des télé procédures pour la déclaration et le paiement des impôts.

B. La Direction Générale des Douanes

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes (DGD) s'élève à 702,26 milliards F CFA selon la loi de finances rectificative.

Au 30 septembre 2021, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffrent à 485,22 milliards F CFA sur une prévision de **495,93** milliards F CFA pour les trois premiers trimestres de l'année, soit un taux de réalisation de 97,84%. En rapportant la réalisation à l'objectif annuel, il ressort un taux d'exécution de 69,09%.

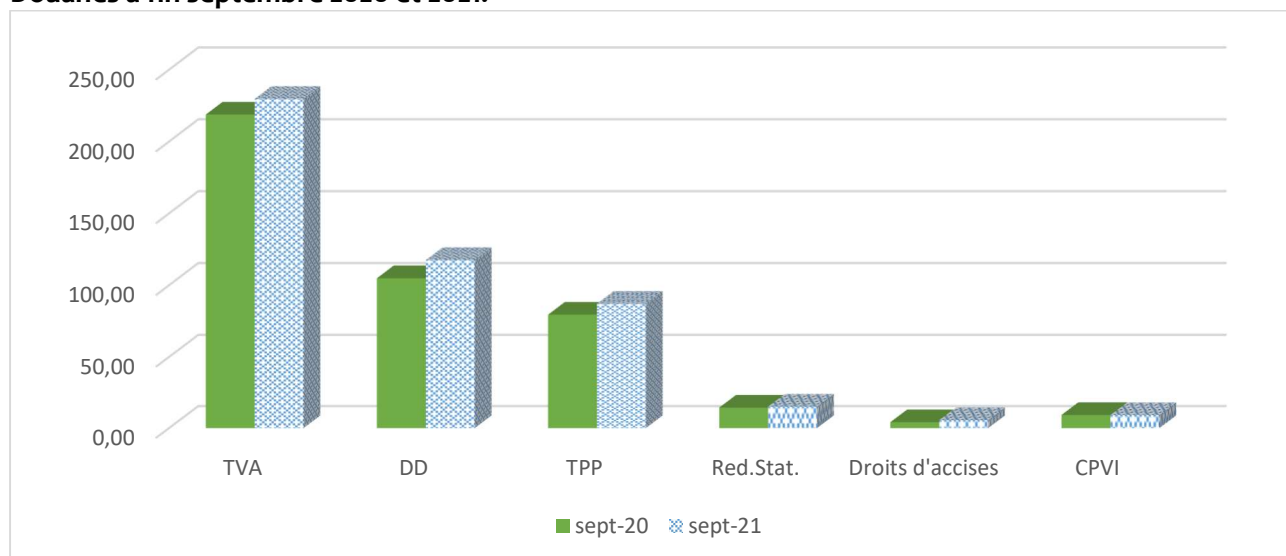
Ces réalisations, qui représentent 33,83% des recouvrements cumulés de recettes ordinaires au 30 septembre 2021, se décomposent en recettes fiscales et non fiscales respectives de 474,84 milliards F CFA et de 9,37 milliards F CFA.

A la même période de l'année 2020, les réalisations de la DGD étaient de 450,37 milliards F CFA. Il ressort de l'analyse comparative du niveau de réalisations entre fin septembre 2020 et 2021, une augmentation de 34,85 milliards F CFA soit un taux de progression de 7,74%.

Au regard de la situation d'exécution ainsi présentée avec un manque à gagner de 10,71 milliards F CFA au titre des recouvrements cumulés de la période, les perspectives de recouvrement de la DGD pour le reste de l'année sont de 217,05 milliards F CFA.

Le graphique ci-dessous présente les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin septembre 2020 et 2021.

Graphique 7 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin septembre 2020 et 2021.



Source : DGB

La contre-performance dans le recouvrement des recettes de la DGD s'explique par (i) la suspension de la TVA des sociétés minières, (ii) la situation sécuritaire qui ne favorise pas un recouvrement optimal des recettes dans tout le pays et (iii) la baisse des importations au cours du troisième trimestre en raison de la saison pluvieuse qui rend certaines routes de transit impraticables.

Pour relever le défi de la mobilisation des recettes à lui est assigné, la DGD s'est engagée à la mise en œuvre de certaines mesures et actions qui lui permettront d'atteindre l'objectif de 702,26 milliards F CFA au 31 décembre 2021. Il s'agira de :

- renforcer le contrôle des éléments de la taxation, en particulier la valeur des marchandises importées ;
- renforcer la lutte contre la fraude dans toutes ses formes ;
- renforcer le contrôle non intrusif ;
- suivre l'apurement des sommiers non apurés.

C. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

L'objectif annuel de recouvrement de recettes assigné à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), s'élève à **208,54 milliards F CFA** avec la loi de finances rectificative (LFR).

Cet objectif est constitué essentiellement de recettes non fiscales qui représentent **98,06%**.

La DGTCP a recouvré au 3^{ème} trimestre 2021 un montant de 62,40 milliards F CFA sur une prévision trimestrielle de 49,47 milliards F CFA, soit un taux d'exécution de 126,13%. A la même période en 2020, sur des objectifs de recouvrement de 43,83 milliards F CFA, les réalisations cumulées se sont établies à 55,66 milliards F CFA, soit un taux de recouvrement de 127,00%.

Comparativement au deuxième trimestre de l'année 2021 (59,11 milliards F CFA), les réalisations du troisième trimestre sont en hausse de 3,29 milliards F CFA, représentant 5,56% en valeur relative.

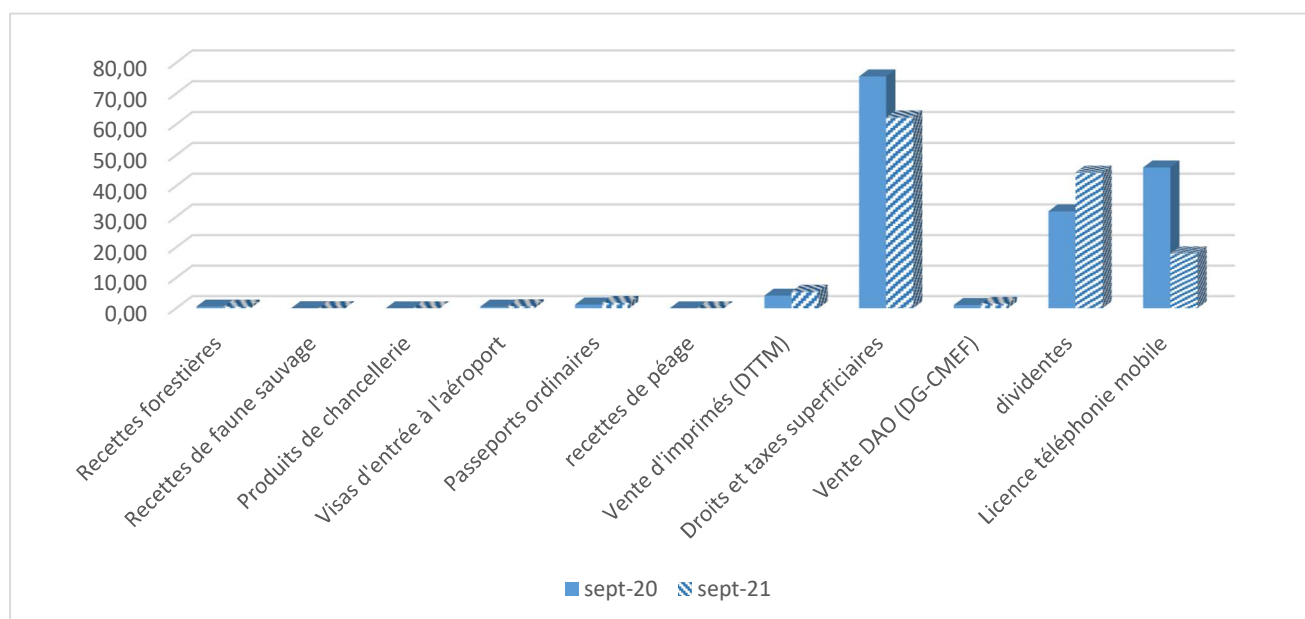
En rapportant les réalisations à fin septembre (168,05 milliards F CFA) à l'objectif annuel 2021 revu (208,54 milliards F CFA), il ressort un taux d'exécution de 80,59%. Au 30 septembre 2020, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffraient à 193,23 milliards F CFA. En rapportant ces réalisations à l'objectif annuel révisé 2020, il ressort un taux d'exécution de 87,34%.

Entre 2020 et 2021 à fin septembre, les recettes mobilisées par la DGTCP ont connu une baisse de 25,18 milliards F CFA, soit un taux de régression de 13,03%. Cette baisse est due au montant recouvré au titre de la licence 4G de téléphonie mobile qui est passé de 46 milliards F CFA en 2020 à 18 milliards F CFA en 2021.

Hors recouvrement licence téléphonie mobile, le montant recouvré se chiffre à 150,05 milliards de francs CFA sur des prévisions hors licence téléphonie mobile de 176,04 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation 85,24% pour une cible au 30 septembre (hors licence téléphonie mobile) de 73,50%, soit un dépassement de 11,73 points.

Le graphique ci-après indique que le niveau de performance de la DGTCP a été porté essentiellement par (i) les droits proportionnels et taxes superficiaires, (ii) les dividendes, (iii) les recettes versées par les opérateurs de téléphonie mobile dans le cadre de l'acquisition de la licence 4G et dans une moindre mesure, (iv) la vente d'imprimés et autres titres de transports représentant respectivement 37,05%, 26,39%, 10,71% et 3,24% du total des recouvrements.

Graphique 8 : Les recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin septembre 2020 et 2021.



Source : DGB

De façon globale, l'on note une baisse du niveau des recouvrements au 30 septembre 2021 comparé à son niveau en 2020 au regard du taux de régression de 13,03%. Cette contreperformance de la DGTCP se justifie principalement par la baisse du recouvrement des recettes de la licence 4G de la téléphonie mobile. Toutefois, on note en 2021 un meilleur recouvrement de certaines natures de recettes, à savoir :

- les dividendes ;
- le remboursement du principal et des intérêts des prêts retrocédés ;
- les ventes d'imprimés de déclaration de transport ;
- la vente des dossiers d'appel d'offres ;
- les frais de visas de contrats de travail des travailleurs étrangers et d'inscription en ligne aux concours de la Fonction publique du ministère en charge du travail ;
- les amendes et confiscations du ministère en charge du commerce ;
- les recettes issues de l'établissement des passeports ordinaires et de la délivrance des visas d'entrée à l'aéroport du ministère de la sécurité ;
- les recettes issues des tests Covid-19 effectués par le ministère en charge de la santé ;
- le reversement de recettes diverses émanant de la vente de sous-produits agro industriels (SPAI) et de divers matériels de production ;

- les recettes issues des bornages, des topographies, des autorisations de construire, des délimitations de terrain du ministère chargé de l'urbanisme et de l'habitat ;
- les recettes issues des actes tarifés et notariés du ministère en charge de la justice ;
- les agréments techniques en matière informatique délivrés par le ministère en charge de l'économie numérique.

Toutefois, les activités de mobilisation de la DGTCP sont influencées par les difficultés d'ordre organisationnel, l'insuffisance et/ou la mise à disposition tardive des moyens financiers pour les actions de recouvrement ainsi que par l'impact de l'environnement national, sous régional et international marqué par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et l'insécurité notamment les attaques terroristes.

Au regard des résultats enregistrés au 30 septembre 2021 et dans l'optique de l'atteinte des objectifs de recouvrement au 31 décembre 2021, la DGTCP poursuivra la mise en œuvre de certaines actions ou mesures identifiées, notamment:

- le suivi et la relance des sociétés (minières et capitaux publics) en vue du recouvrement des dividendes dus de l'exercice clos 2020 ;
- la mise en œuvre des missions de contrôles ciblés ;
- la relance de l'opérateur de téléphonie mobile TELECEL FASO pour le recouvrement du reliquat de la tranche 2021 (14 milliards F CFA) due au titre de l'acquisition de licence 4G;
- la poursuite de la mise en œuvre des opérations de ré-immatriculation du parc automobile et de délivrance de nouveaux titres de transports sécurisés sur toute l'étendue du territoire national ainsi que le décuplement des sites d'enrolement des usagers dans les villes de Ouaga et de Bobo-dioulasso ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan de contrôles ;
- l'amélioration des relations avec les usagers par le renforcement de la communication, notamment, la mise en œuvre de la campagne d'information sur les prestations de l'administration ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées ;
- l'exécution de missions de contrôle des prix sur les produits de grande consommation ;
- le contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu.

Malgré une amélioration dans l'exécution des débloqués de fonds, l'évolution des recettes en atténuation de dépenses sur la période sous revue pourrait nécessiter toujours un examen plus approfondi en vue de l'optimisation de la gestion budgétaire et de la trésorerie. En effet, à fin septembre 2020, 13,72 milliards F CFA ont été reversés au titre de cette nature de recette, contre 9,57 milliards F CFA à la même période en 2021.

Il conviendrait de poursuivre les efforts de sensibilisation des ministères et institutions pour l'amélioration continue de l'exécution efficace des fonds alloués.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la situation des recettes ordinaires par régie à fin septembre 2020 et 2021.

Tableau 5 : Situation des recettes ordinaires par régie à fin septembre 2020 et 2021 (en milliards)

Nature de recettes	2020					2021							Variations 2020-2021	
	Prévisions annuelles LFR	Recouvrements au 30 septembre		Recouvrements du 3eme trimestre		Prévisions annuelles LFR	Prévisions du 3eme trimestre LFR	Recouvrements au 30 septembre		Recouvrements du 3eme trimestre		Perspective de recouvrement cumulé du 1er octobre au 31 décembre	Absolue	Relative
		Montant	Taux (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			Montant	Taux LFR (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			
	a	c	d=c/a	e	f=e/b	g	i	k	l=k/g	n	o=n/i	r	s=k-c	t=s/c
I. DGTCF	221,25	193,23	87,34	55,66	127,00	208,54	49,47	168,05	80,59	62,40	126,13	40,49	-25,18	-13,03
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	3,91	1,82	46,41	0,56	56,05	4,05	1,06	1,71	42,31	0,16	14,61	2,33	-0,10	-5,70
Recettes non fiscales	217,34	191,42	88,07	55,10	128,67	204,50	48,41	166,34	81,34	62,24	128,57	38,15	-25,07	-13,10
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II. DGI	843,88	620,43	73,52	219,75	104,88	956,71	229,12	781,17	81,65	260,46	113,68	244,029	160,74	25,91
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	842,80	619,95	73,56	219,58	104,96	955,97	228,95	779,92	81,58	259,59	113,38	243,85	159,97	25,80
Recettes non fiscales	1,08	0,48	44,22	0,17	53,71	0,74	0,17	1,25	167,60	0,87	517,49	0,18	0,77	160,89
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. DGD	657,71	450,37	68,48	148,74	91,34	702,26	173,87	485,22	69,09	170,85	98,27	217,05	34,85	7,74
Vente de produits et services		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	643,70	440,91	68,50	145,78	91,47	687,30	170,17	475,84	69,23	167,73	98,57	211,46	34,93	7,92
Recettes non fiscales	14,01	9,46	67,51	2,95	85,29	14,96	3,70	9,37	62,66	3,12	84,42	5,59	-0,08	-0,88
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Total Recettes Ordinaires (IV=I+II+III)	1 722,83	1 264,03	73,37	424,14	101,91	1 867,52	452,45	1 434,44	76,81	493,71	109,12	501,56	170,41	13,48
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 490,41	1 062,68	71,30	365,93	99,01	1 647,05	400,18	1 257,48	76,35	427,48	106,82	457,64	194,80	18,33
Recettes non fiscales	232,42	201,35	86,63	58,22	124,94	220,47	52,27	176,96	80,27	66,23	126,70	43,92	-24,39	-12,11
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : DGB

II.2.1. REALISATION CUMULEE DES RECETTES EXTRAORDINAIRES

Les montants attendus au titre de la loi de finances rectificative 2021 se chiffrent à 314,47 milliards FCFA dont 93,38 milliards FCFA pour les dons programmes et 221,09 milliards FCFA au titre les dons projets.

Au 30 septembre 2021, un montant de 142,65 milliards FCFA a été enregistré, soit un taux de décaissement global annuel de 45,36%. Comparé à 2020 à la même période, où le taux était de 56,56% sur des prévisions de 385,52 milliards FCFA, il ressort une baisse des décaissements de 75,41 milliards FCFA.

Les recettes extraordinaires sont constituées des dons programmes et des dons projets.

A. Dons programmes

Sur une prévision annuelle de 93,38 milliards de FCFA, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de 45,51 milliards de FCFA à fin septembre 2021, soit un taux annuel de décaissement de 48,74%. On note qu'aucun décaissement n'a été effectué au cours de ce trimestre. Pour l'année 2020, ce taux annuel de décaissement s'est situé à 66,03% pour une prévision de 176,68 milliards de FCFA soit une baisse de 17,29 points de pourcentage pour l'année 2021.

Cette baisse en 2021 est consécutive à la particularité de cette année qui marque la fin du programme FEC avec le FMI et la négociation d'un nouveau programme. Il s'en suit un ralentissement des procédures de décaissement avec les PTF qui conditionnent leur décaissement à l'appréciation positive du FMI sur la situation macroéconomique.

Les dons programmes sont répartis selon le groupe de donateurs en dons bilatéraux et multilatéraux.

- Au niveau bilatéral en 2021, le taux de décaissement annuel s'est affiché à 3,84% et 0,00% pour le trimestre. Pour l'année 2020, les taux de décaissements annuels et du troisième trimestre étaient respectivement de 64,92% et 79,07%.
- Concernant les dons multilatéraux qui constituent 82,79% des prévisions de dons programmes de 2021, le taux de décaissement du troisième trimestre est nul, et celui annuel se situe à 58,08%, correspondant à un décaissement total de 44,90 milliards de FCFA. A la même période en 2020, ces taux de décaissement étaient de 66,21% pour le taux annuel, et 100% pour le troisième trimestre.

Le tableau suivant fait ressortir la situation des décaissements des dons programmes par groupe donateurs au 30 septembre 2020 et 2021.

Tableau 6 : Situation des décaissements des dons programmes par groupe de donateurs au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

Groupe Donateur	Prévisions annuelles		Prévisions du 3 ^{ème} trimestre		Montant décaissé du 3 ^{ème} trimestre		Montants cumulés décaissés		Taux périodique de décaissement		Taux annuel de décaissement		Montant non décaissé de la période	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Bilatéral	24,14	16,07	17,58	9,51	13,9	0	24,14	0,62	79,07%	0,00%	64,92%	3,84%	0	9,51
Multilatéral	152,55	77,31	100,13	0	101	0	152,55	44,9	100,00%	0,00%	66,21%	58,08%	0	0
Total	176,68	93,38	117,71	9,51	114,9	0	116,67	45,52	97,61%	0,00%	66,03%	48,74%	0	9,51

Source : DGCOOP

B. Dons projets

Au 30 septembre 2021, le taux de réalisation annuel des dons projets est de 43,93% correspondant à un décaissement total de 97,13 milliards FCFA sur des prévisions de 221,09 milliards FCFA. A la même période en 2020, ce taux était de 48,54% correspondant à des décaissements de 101,38 milliards FCFA sur des prévisions de 208,83 milliards FCFA. Il ressort une baisse en valeur relative de 4,19%. Les dons projets sont constitués des partenaires bilatéraux et multilatéraux :

- les partenaires bilatéraux ont décaissé au titre des dons projets un montant de 35,82 milliards de FCFA sur une prévision de 95,37 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 37,56%. La contribution des bilatéraux représente 36,88% du décaissement total des dons projets. Au 30 septembre 2021, les montants décaissés des gouvernements affiliés au club de Paris se chiffrent à 35,47 milliards FCFA ;
- quant à la contribution des partenaires multilatéraux, elle représente respectivement 56,86% et 63,12% des prévisions et réalisations totales des dons projets. En effet, sur des prévisions annuelles de 125,71 milliards FCFA, les décaissements effectifs desdits partenaires s'élèvent à 61,31 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 48,77%.

Ces décaissements se répartissent comme suit :

Tableau 7 : Situation des décaissements des dons projets par groupe de donateurs au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

Gouvernements affiliés au club de Paris	Décaissements	Partenaires multilatéraux	Décaissements
AFD-France	10 387 002 747	BAD/FAD	3 929 882 702
AUTRICHE	327 978 500	BADEA	61 001 000
BELGIQUE	23 791 594	FED/UE	3 591 394 159
LUXEMBURG	4 288 235 935	FIDA	5 188 220 959
ALLEMAGNE (GIZ+KFW+SAD)	6 701 974 009	BM/IDA	45 305 642 385
SUEDE	1 459 150 648	UNFPA	2 635 518 517
SUISSE	1 824 338 443	UNICEF	598 377 752
DANIDA	1 012 747 760		
JAPON	1 500 000 000		
CANADA	1 068 158 817		
PDSEB-PME	6 873 586 845		
TOTAL	35 466 965 298	TOTAL	61 310 037 474

Source : DGTCP

L'appréciation de la performance de décaissement des dons projets s'avère difficile en l'absence d'informations sur les échéanciers de décaissement liés aux PTBA des projets qui permettent d'avoir les objectifs de décaissements périodiques.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse du niveau de décaissement des recettes extraordinaires.

Tableau 8 : Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe donateur au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards FCFA)

BAILLEURS	2020			2021			ÉCART 2020-2021	
	PREVISION CP	DECAISSEMENT 30 SEPTEMBRE	TAUX(%)	PREVISION CP	DECAISSEMENT 30 SEPTEMBRE	TAUX(%)	ABSOLUE	RELATIF
DONS PROJETS	208,83	101,38	48,54	221,09	97,13	43,93	-4,24	-4,19
MULTILATERAL	73,97	62,92	85,06	125,71	61,31	48,77	-1,61	-2,56
BILATERAL	134,86	38,45	28,51	95,37	35,82	37,56	-2,63	-6,84
DONS PROGRAMME	176,6843	116,6800	66,04	93,38	45,51	48,74	-71,17	-60,99
Bilatéral	24,14	15,68	64,94	16,07	0,62	3,84	-15,06	-96,06
MULTILATERAL	152,55	101,00	66,21	77,31	44,90	58,07	-56,11	-55,55
RECETTES EXTRAORDINNAIRE	385,52	218,06	56,56	314,47	142,65	45,36	-75,41	-34,58

Source : DGB

III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

Les prévisions du budget de l'Etat, suivant la Loi de Finances Initiale (LFI) 2021 se chiffrent à **625,34 milliards FCFA** de crédits d'autorisation d'engagement (AE) et à **2 651,77 milliards FCFA** de crédits de paiement (CP) dont 66,94% au titre des dépenses courantes. A la suite de l'adoption de la Loi de Finances Rectificative (LFR), ces prévisions se sont établies à **634,50 milliards FCFA** en crédits autorisations d'engagement et à **2 672,78 milliards FCFA** en crédits de paiement (CP) dont 66,66% de dépenses courantes.

Au terme du troisième trimestre 2021, le niveau des dépenses engagées visées cumulées se chiffre à **2 072,09 milliards FCFA** contre **1 346,99 milliards FCFA** et **650,99 milliards FCFA** respectivement à fin juin et fin mars 2021. Il ressort un volume de dépenses engagées visées au cours du 3^{ème} trimestre de 725,10 milliards FCFA. Ce volume trimestriel de dépenses engagées visées est en hausse de 29,10 milliards FCFA en valeur absolue et de 4,18% en valeur relative par rapport à celui du 2^{ème} trimestre. Cette hausse du volume de dépenses engagées visées est portée principalement par les dépenses en capital dont le montant trimestriel est passé de 184,13 milliards FCFA au deuxième trimestre à **263,94 milliards FCFA** au troisième trimestre, soit une augmentation de **79,81 milliards FCFA**.

Le taux d'exécution global annuel, base « engagée visée CP » correspondant au cumul des dépenses engagées visées au 30 septembre 2021 est de 77,53%. Hors subventions et prêts, ce taux est de 76,82%.

A la même date en 2020, le montant engagé visé des crédits de paiement était de **1 848,53 milliards F CFA**, correspondant à un taux d'exécution de 72,98% des crédits de paiement d'un montant de **2 532,76 milliards F CFA**.

Entre les deux exercices budgétaires 2020 et 2021, il ressort une hausse du niveau d'exécution du budget de l'Etat base « engagée visée CP » de **223,56 milliards FCFA**, soit un taux de progression de **12,09%**. Cette hausse est imputable principalement à la progression de la consommation des dépenses ordinaires (**+217,97 milliards FCFA**) puis à celle des dépenses en capital (**+5,59 milliards FCFA**).

L'analyse du taux d'exécution global fait ressortir une amélioration de cet indicateur de **4,54 points**, passant de **72,98%** à fin septembre 2020 à **77,53%** à la même date en 2021.

Comparé au taux repère de 75% escompté à fin septembre, le taux d'exécution global (77,53%) se situe au dessus de la cible avec un écart positif de **2,53 points**.

La synthèse de l'exécution budgétaire par nature est consignée dans le tableau n°9 ci-après.

Tableau 9 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards de FCFA)

NATURE	2020				2021					VARIATION	
	AE ajust*	CP ajust*	Execut°	Taux execut° (en %)	AE AJUSTE	CP LFR	CP LFR ajust*	Execut°	Taux execut° (en %)	MONTANT	EN %
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 666,03	1 204,19	72,28	0,00	1 781,60	1 779,33	1 422,16	79,93	217,97	18,10
DEPENSES EN CAPITAL	716,06	866,74	644,33	74,34	634,50	891,19	893,46	649,92	72,74	5,59	0,87
TOTAL GENERAL	716,06	2 532,76	1 848,53	72,98	634,50	2 672,78	2 672,78	2 072,09	77,53	223,56	12,09

Source : DGB

L'analyse détaillée de la situation d'exécution des dépenses est déclinée par nature et par programme budgétaire tout en mettant en exergue l'exécution de certaines dépenses spécifiques que sont les dépenses sociales de réduction de la pauvreté, les crédits délégués aux structures déconcentrées, les dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone, les dépenses communes interministérielles (subventions sociales, besoins de financement accordés au ministères...), l'apurement des dépenses non abouties de 2020 et exercices antérieurs ainsi que l'apurement de la dette intérieure.

III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE DE DEPENSE

L'analyse de la situation d'exécution des dépenses est déclinée par nature (les dépenses ordinaires et les dépenses en capital).

Au 30 septembre 2021, les dépenses ordinaires affichent un taux base « engagés-visés » de 79,93% sur des prévisions annuelles de crédits de paiement ajustées de 1 779,33 milliards FCFA. Quant aux dépenses en capital, elles enregistrent des dépenses engagées visées de 649,92 milliards FCFA sur un CP ajusté de 893,46 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 72,74%.

En termes de volume trimestriel, les dépenses ordinaires enregistrent des montants engagés visés de 461,15 milliards FCFA au cours du troisième trimestre, soit une baisse de 9,91% par rapport au trimestre précédent.

Quant au volume trimestriel des dépenses en capital, il a augmenté de 43,34%, passant de 184,13 milliards FCFA au deuxième trimestre à 263,94 milliards FCFA au troisième trimestre.

Le tableau suivant donne le niveau d'exécution des dépenses du 2^{ème} et 3^{ème} trimestres par nature.

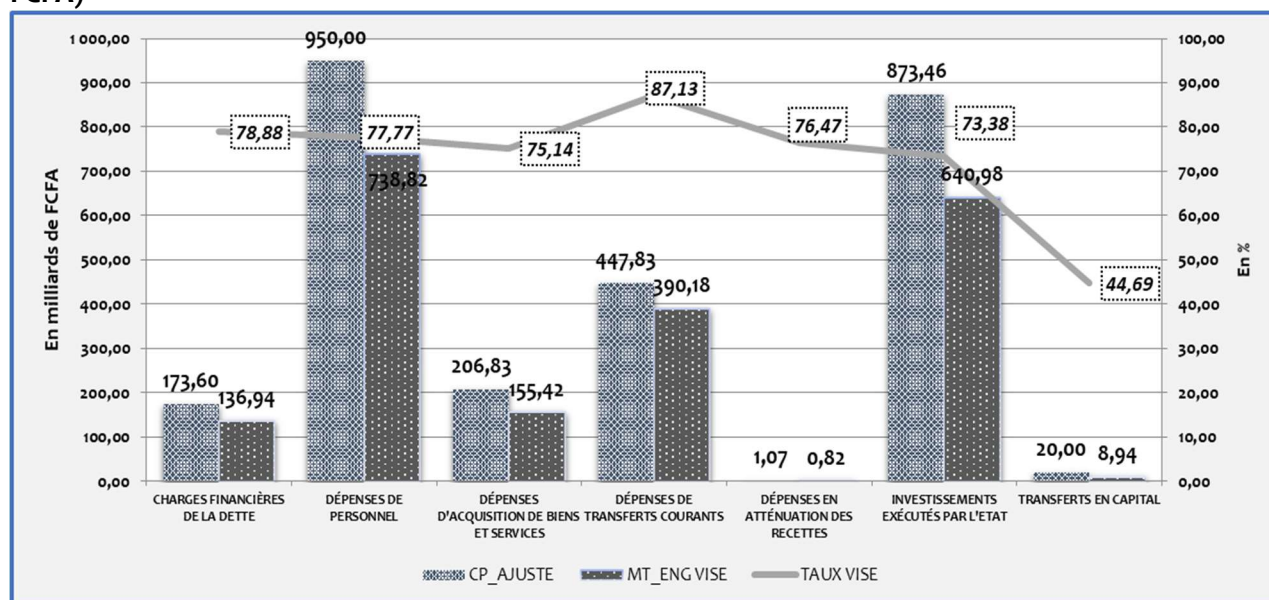
Tableau 10 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards de FCFA)

CATEGORIE	Cumul des engagés visés 2021			Volume trimestriel			Variation du volume engagé visé	
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	3e trim./1er trim.	3e trim./2e trim.
DEPENSE COURANTES	449,15	961,01	1 422,16	449,15	511,87	461,15	12,00	-50,71
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	14,51	79,51	136,94	14,51	65,00	57,42	42,91	-7,58
DÉPENSES DE PERSONNEL	218,86	497,89	738,82	218,86	279,02	240,93	22,07	-38,09
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	26,43	108,63	155,42	26,43	82,21	46,78	20,36	-35,43
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	189,08	274,28	390,18	189,08	85,20	115,89	-73,19	30,69
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,26	0,70	0,82	0,26	0,44	0,12	-0,14	-0,31
DEPENSES EN CAPITAL	201,85	385,98	649,92	201,85	184,13	263,94	62,10	79,81
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	200,93	384,75	640,98	200,93	183,82	256,23	55,31	72,41
FINANCEMENT ETAT	89,34	198,93	356,56	89,34	109,59	157,63	68,29	48,03
0-ETAT SEUL	84,51	181,03	311,41	84,51	96,53	130,38	45,87	33,85
1-CONTRE PARTIE	4,83	17,90	45,15	4,83	13,07	27,25	22,42	14,18
FINANCEMENT EXTERIEUR	111,59	185,82	284,43	111,59	74,23	98,61	-12,98	24,38
2-SUBVENTION	45,85	83,79	97,13	45,85	37,94	13,34	-32,51	-24,60
3-PRÊT	65,74	102,03	187,30	65,74	36,29	85,27	19,52	48,98
TRANSFERTS EN CAPITAL	0,92	1,23	8,94	0,92	0,31	7,71	6,79	7,40
Total général	650,99	1 346,99	2 072,09	650,99	696,00	725,10	74,10	29,10

Source : DGB

Le graphique suivant donne la situation d'exécution cumulée des dépenses par nature au 30 septembre 2021.

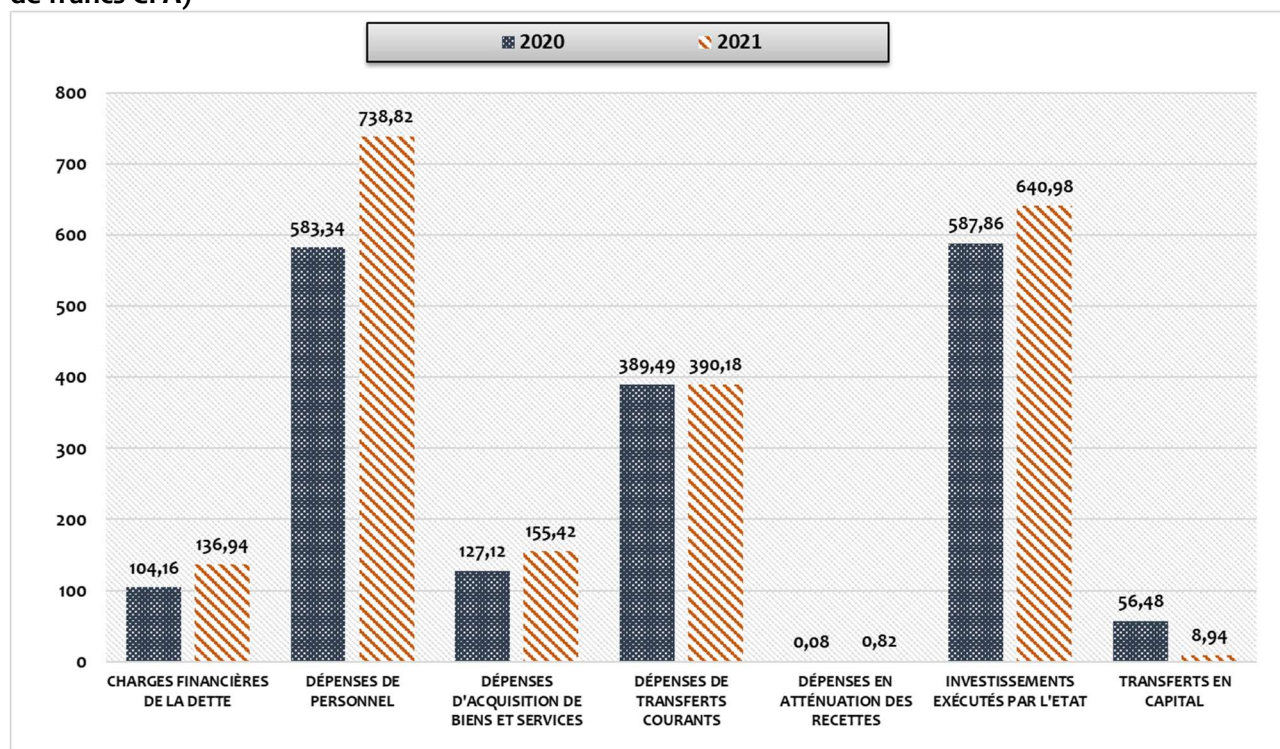
Graphique 9 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 septembre 2021 (en milliards de FCFA)



Source : DGB

Le graphique suivant donne la situation d'exécution des dépenses par nature entre 2020 et 2021 au 30 septembre.

Graphique 10 : Evolution des dépenses exécutées par nature au 30 septembre 2020 et 2021 (en milliards de francs CFA)



Source : DGB

III.1.1. LES DEPENSES ORDINAIRES

A fin septembre 2021, le montant engagé visé au titre des dépenses ordinaires se chiffre à 1 422,16 milliards FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 1 779,33 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 79,93%. Ce taux d'exécution est supérieur à la cible escomptée à cette date (75%) avec un écart de 4,93 points.

A la même période en 2020, lesdites dépenses ont été engagées visées à hauteur de 1 204,19 milliards FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 1 666,03 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 72,28%.

Entre les deux exercices budgétaires, 2020 et 2021, le niveau d'exécution de ces dépenses enregistre une hausse de 217,97 milliards FCFA. Cette progression est imputable à une augmentation de l'ensemble des catégories de dépenses. Les plus importantes augmentations ont été enregistrées par les dépenses de personnel (+155,48 milliards FCFA), les charges financières de la dette (+32,78 milliards FCFA) et les acquisitions de biens et services (+28,29 milliards FCFA).

Quant au taux d'exécution des dépenses ordinaires, il affiche une hausse de 7,65 points par rapport à l'exercice précédent, imputable à l'ensemble des catégories de dépenses ordinaires à l'exception de la charge financière de la dette dont le taux d'exécution a régressé de 12,99 points.

Comparativement au trimestre précédent où le volume de dépenses engagées visées était de 511,87 milliards FCFA, le volume trimestriel des dépenses engagées-visées ressort au 30 septembre 2021 à 461,15 milliards FCFA en baisse de 50,71 milliards FCFA en valeur absolue et de 9,91% en valeur relative. Cette baisse est portée par l'ensemble des dépenses ordinaires à l'exception des dépenses de transferts courants dont le volume de dépenses engagées visées a augmenté de 30,69 milliards FFA entre les deux trimestres.

Par composante, la situation des dépenses courantes se présente comme suit :

III.1.1.1. LES CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE

A fin septembre 2021, les paiements réels de la charge financière de la dette s'élèvent à 136,94 milliards FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 173,60 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 78,88%.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 91,87% pour un volume de paiement effectif de 104,16 milliards FCFA.

En valeur absolue, les paiements effectifs de la charge financière de la dette en 2021 ont augmenté de 32,78 milliards FCFA (31,47% en valeur relative) par rapport à 2020.

Quant au taux d'exécution, il a régressé de 12,99 points par rapport à l'exercice précédent.

Tableau 11 : Situation d'exécution des charges financières de la dette au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP_INIT	CP_LFR	CP LFR ajusté*	Mt projet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en%)	Mt liq	Tx liq (en%)
Min. Economie Finances Développement	173 600 000	0	173 600 000	0	136 936 626	78,88	136 936 626	78,88
Total général	173 600 000	0	173 600 000	0	136 936 626	78,88	136 936 626	78,88

Source : DGB

III.1.1.2. LES DEPENSES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel du budget de l'Etat, exercice 2021, enregistrent au 30 septembre un niveau d'exécution « base engagée visée » de 738,82 milliards FCFA sur une prévision ajustée de 950,00 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 77,77%. Comparé au taux repère de 75%, le taux d'exécution est supérieur à cette cible avec un écart de 2,77 points. Cette exécution est constituée de la solde mensuelle à hauteur de 587,61 milliards FCFA et des paiements hors solde d'un montant de 151,21 milliards FCFA.

En 2020 à la même période, ce taux était de 66,44 % correspondant à des dépenses engagées visées de 583,34 milliards FCFA.

Une analyse comparative des niveaux d'exécution en 2020 et 2021, montre que le volume des dépenses de personnel a augmenté en 2021 de 155,48 milliards FCFA justifiée notamment par : l'incidence cumulée des effectifs additionnels, des corrections salariales et des mises à jour au niveau des traitements et salaires (113,52 milliards FCFA), de l'allocation familiale (1,16 milliard de FCFA), des avantages en nature (10,47 milliards FCFA) ainsi que par les rappels sur les indemnités (47,79 milliards FCFA). Cependant, une régression de 17,47 milliards FCFA est constatée au niveau des autres dépenses de personnel non ventilées.

L'analyse par ministère indique que vingt-trois (23) sections ont enregistré des taux d'exécution supérieurs au taux repère. Les plus forts taux d'exécution sont enregistrés par le ministère en charge des droits Humains (103,50%), la Présidence du Faso (97,94%) et le ministère en charge des mines (97,03%).

Quant au volume trimestriel des dépenses de personnel, il est passé de 279,02 milliards de FCFA au deuxième trimestre à 240,93 milliards FCFA au troisième trimestre, soit une baisse de 38,09 milliards FCFA en valeur absolue et de 13,65% en valeur relative.

Le détail des dépenses de personnel au 30 septembre 2021 est joint en **annexe n°2**.

III.1.1.3. LES DEPENSES D'ACQUISITIONS DE BIENS ET SERVICES

Le montant engagé visé des dépenses d'acquisition de biens et services à fin septembre 2021 se chiffre à 155,42 milliards FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 206,83 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 75,14%. Ce taux d'exécution est au-delà du taux repère escompté (75%) à fin septembre 2021 avec un écart de 0,14 point.

En 2020 à la même période, ce taux était de 66,70% correspondant à des dépenses engagées visées de 127,12 milliards FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de 28,29 milliards de FCFA imputable essentiellement aux paragraphes 629-Autres acquisitions de services (+14,34 milliards FCFA), 622-Prestation de services (+5,56 milliards FCFA), 611-Frais de transport et de mission (+2,51 milliards FCFA) et 609-Autres achats de biens (+2,46 milliards FCFA). Le taux d'exécution s'est également amélioré de 8,44 points par rapport à l'exercice précédent.

A l'échelle trimestrielle, le volume de dépenses engagées-visées du 3^{ème} trimestre de 2021 ressort à 46,78 milliards FCFA contre 82,21 milliards FCFA au 2^{ème} trimestre, soit une baisse de 35,43 milliards FCFA en valeur absolue et de 43,09% en valeur relative. Les dépenses d'acquisition de biens et services ont représenté 6,45% et 7,50 % respectivement des dépenses totales du trimestre et des dépenses totales cumulées au 30 septembre 2021.

L'analyse par paragraphe de la baisse constatée indique qu'elle est portée par l'ensemble des paragraphes à l'exception des paragraphes : 622-Prestation de services, 614-Entretien et maintenance, 618-Dépenses de communication et 606-Matériel et fournitures spécifiques qui enregistrent des hausses respectives de 3,72 milliards FCFA ; 0,60 milliard FCFA ; 0,17 milliard FCFA et 0,02 milliard FCFA.

Les liquidations de cette rubrique, qui correspondent à l'effectivité physique des dépenses à travers la constatation du service fait et l'arrêt du montant effectif y relatif dû par l'Etat, s'élèvent au 30 septembre à 144,36 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 69,80%.

L'annexe 3 fournit les détails par ministères et institutions au 30 septembre 2021.

III.1.1.4. LES DEPENSES DE TRANSFERTS COURANTS

A la date du 30 septembre 2021, sur des crédits de paiement ajustés de 447, 83 milliards FCFA, les dépenses de transferts courants exécutées base « engagée visée » se chiffrent à 390,18 milliards

FCFA, soit un taux d'exécution de 87, 13%. Ce taux d'exécution est supérieur au taux repère escompté (75%) à fin septembre avec un écart de 12,13 points.

En 2020 à la même période, ce taux était de 80,55% correspondant à des dépenses engagées visées de 389,49 milliards FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de 0,68 milliard FCFA attribuable essentiellement aux paragraphes 641-Transferts aux établissements publics nationaux (+10,42 milliards FCFA), 639-Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires (+6,44 milliards FCFA), 646-Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales (+4,22 milliards FCFA) et 645-Transferts aux ménages (+3,47 milliards FCFA). Toutes ces augmentations sont cependant contrebalancées par une forte baisse au niveau du paragraphe 649-Autres transferts d'un montant de 25,43 milliards FCFA entre les deux exercices budgétaires.

Quant au taux d'exécution, il affiche une hausse de 6,58 points par rapport à l'exercice précédent.

L'analyse en termes de volume d'exécution fait ressortir un niveau de dépenses engagées visées de 115,89 milliards FCFA contre 85,20 milliards FCFA au 30 juin 2021, soit une hausse de 30,69 milliards FCFA en valeur absolue et de 36,02% en valeur relative. Cette évolution est portée principalement par les paragraphes 645-Transferts aux ménages (+24,97 milliards FCFA), 641-Transferts aux établissements publics nationaux (+16,30 milliards FCFA) et 639-Subventions à d'autres catégories de bénéficiaires (+10,29 milliards FCFA).

Le détail des dépenses de transferts courants est consigné dans **l'annexe 4**.

III.1.1.5. LES DEPENSES EN ATTENUATION DES RECETTES

A la date du 30 septembre 2021, les dépenses en atténuation des recettes, inscrites en crédits de paiement ajustés pour un montant de 1,07 milliard FCFA, enregistrent un niveau d'exécution « base engagée visée » de 0,82 milliard FCFA, soit un taux d'exécution de 76,47%. Ce taux est supérieur à la cible escomptée à fin septembre (75%) avec un écart de 1,47 point.

En 2020 à la même période, ce taux était de 16,44% correspondant à des dépenses engagées visées de 0,08 milliard FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de 0,74 milliard FCFA.

Tableau 12 : Situation d'exécution des dépenses en atténuation des recettes au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP_INIT	CP LFR_ajusté *	Mtprojet	Mt eng_visé CP2	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)
Dépenses Communes Interministérielles	500 000	1 070 070	0	818 335	76,47	817 046	76,35
Total général	500 000	1 070 070	0	818 335	76,47	817 046	76,35

Source : DGB

III.1.2. LES DEPENSES EN CAPITAL

Les prévisions du budget initial 2021 au titre des dépenses en capital s'élèvent à 625,34 milliards FCFA en crédits d'autorisation d'engagement et à 876,73 milliards FCFA en crédits de paiement. A la suite de l'adoption de la loi de finances rectificative, ces prévisions se sont établies à 891,19 milliards FCFA en crédits de paiement (CP) et à 634,50 milliards FCFA en autorisations d'engagement.

A fin septembre 2021, l'exécution desdites dépenses base « engagée visée CP » se chiffre à 649,92 milliards FCFA sur des CP ajustés de 893,46 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 72,74%. Comparé au taux repère escompté à fin septembre 2021 (75%), ce taux est en deçà de la cible avec un écart de 2,26 points.

En 2020 à la même période, ce taux était de 74,34 % correspondant à des dépenses engagées visées de 644,33 milliards FCFA. Entre les deux exercices budgétaires, le montant engagé visé des dépenses en capital a enregistré une hausse de 5,59 milliards FCFA. Cette hausse est liée principalement à l'augmentation des dépenses d'investissements exécutées par l'Etat d'un montant de 53,13 milliards FCFA.

Concernant le taux d'exécution « base engagée visée », il affiche une régression de 1,60 point par rapport à l'exercice précédent.

En termes de volume trimestriel, les dépenses en capital engagées visées sont passées de 184,13 milliards FCFA au 2^{ème} trimestre à 263,94 milliards FCFA au 3^{ème} trimestre, soit une hausse relative de 43,34% et 79,81 milliards FCFA en valeur absolue.

Pour ce qui concerne les autorisations d'engagement (AE) ouvertes au titre de l'année 2021, le taux de consommation hors subventions et prêts s'est établi à 56,95% sur des prévisions LFR ajustées de 389,62 milliards FCFA pour un montant engagé visé de 221,88 milliards FCFA.

Les dépenses en capital sont constituées des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (y compris les subventions et prêts) et des transferts en capital.

III.1.2.1. DEPENSES D'INVESTISSEMENTS EXECUTEES PAR L'ETAT (Y COMPRIS SUBVENTIONS ET PRETS)

Les prévisions de crédits de paiement au titre des investissements exécutés par l'Etat inscrites dans la loi de finances initiale de 2021 s'élèvent à 856,73 milliards FCFA. A la suite de l'adoption de la loi de finances rectificative, ces prévisions se sont établies à 871,19 milliards FCFA en crédits de paiement (CP) et à 614,50 milliards FCFA en autorisations d'engagement.

A fin septembre 2021, le montant des dépenses engagées visées au titre desdits investissements, toutes sources de financement confondues, s'élèvent à 640,98 milliards FCFA sur des prévisions de crédits de paiement ajustés de 873,46 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 73,38%. Comparé au taux repère escompté à fin septembre 2021 (75%), ce taux est en deçà de la cible avec un écart de 1,62 point.

En 2020 à la même période, ce taux était de 73,32% correspondant à des dépenses engagées visées de 587,86 milliards FCFA.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de 53,13 milliards FCFA. Cette hausse est attribuable à la progression des dépenses d'investissements financées sur ressources propres de 67,57 milliards FCFA combinée à une baisse de 14,44 milliards FCFA des investissements financés sur ressources extérieures sur la période.

Quant au taux d'exécution, il s'est amélioré de 0,06 point par rapport à l'exercice précédent.

Par source de financement, le détail des dépenses d'investissement se présente ainsi :

A. Dépenses d'investissements sur ressources propres

A la date du 30 septembre 2021, sur des crédits de paiement ajustés de 527,88 milliards FCFA, les dépenses d'investissements sur ressources propres affichent un niveau des engagements visés de 356,56 milliards FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 67,55%. Ce taux est en deçà de l'objectif de 75% attendu à fin septembre avec un écart de 7,45 points.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 64,30% correspondant à des dépenses engagées visées de 288,99 milliards FCFA.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de 67,57 milliards FCFA. Cette variation résulte de la hausse simultanée des investissements financés exclusivement par l'Etat (+46,66 milliards FCFA) ainsi que des contreparties nationales aux projets et programmes (+20,91 milliards FCFA).

Quant au taux d'exécution, il s'est amélioré de 3,24 points par rapport à l'exercice précédent.

Les investissements exécutés au titre de cette rubrique au cours du 3ème trimestre ont augmenté de 48,03 milliards FCFA (+43,83%) par rapport au 2ème trimestre qui enregistrait 109,59 milliards FCFA au 30 juin.

Le détail de l'exécution des investissements exécutés sur ressources propres est illustré dans **l'annexe n°5**.

B. Dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures

A fin septembre 2021, le montant total des décaissements (base ordonnancement) s'élève à 284,43 milliards FCFA répartis en subvention pour 97,13 milliards FCFA et en prêt pour 187,30 milliards FCFA. Le taux d'exécution se situe ainsi à 82,31% par rapport aux crédits de paiements ajustés d'un montant de 345,58 milliards FCFA du budget des appuis projets de l'année 2021. Ce taux est au-delà de l'objectif de 75% attendu à fin septembre avec un écart de 7,31 points. Cette performance est imputable principalement aux prêts qui enregistrent un taux d'exécution de 150,45 %.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 84,83% correspondant à des dépenses ordonnancées de 298,87 milliards FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, il est à noter une baisse des dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures (prêts + subventions) de 14,44 milliards FCFA, attribuable à la baisse simultanée des subventions (-4,24 milliards FCFA) et des prêts (-10,19 milliards FCFA).

Le taux d'exécution enregistre également une baisse de 2,53 points par rapport à l'exercice précédent.

Le détail de l'exécution des investissements exécutés sur financements extérieurs est illustré dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures au 30 septembre 2021 (en milliards FCFA).

Ministeres et Institutions	AE_INIT	AE_LFR AJUST	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mt projet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)
Subvention	135215757	135215758	221086083	221086083	0	97131744,35	43,93	97131,74	0,04
Prêt	109663275	109663275	124490000	124490000	0	187295182,5	150,45	187295,18	0,15
Total général	244 879 032	244 879 033	345 576 083	345 576 083	0	284 426 927	82,31	284 427	0,08

Source : DGB

III.1.2.2. LES TRANSFERTS EN CAPITAL

A la date du 30 septembre 2021, les dépenses de transferts en capital inscrites en crédits de paiement ajustés pour un montant de 20,00 milliards FCFA, enregistrent un taux d'exécution de 44,69%, soit un montant engagé visé de 8,94 milliards FCFA. Ce taux est inférieur à l'objectif de 75% attendu à fin septembre avec un écart de 30,31 points.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 86,89% correspondant à des dépenses engagées visées de 56,48 milliards FCFA.

Il se dégage donc une baisse des dépenses exécutées de 47,54 milliards FCFA imputable à l'effet combiné de la baisse des prises de participation à l'intérieur (-48,00 milliards FCFA) et de la hausse de celles faites à l'extérieur (+0,46 milliard FCFA) en 2021. Il est à noter cependant une forte baisse des crédits de paiement relatives aux prises de participation à l'intérieur d'un montant de 50,0 milliards FCFA entre les deux années.

Quant au taux d'exécution, il s'est détérioré de 42,20 points par rapport à l'exercice précédent.

En termes de volume trimestriel, les dépenses de transferts en capital engagées visées sont passées de 0,31 milliard FCFA au 2^{ème} trimestre à 7,71 milliards FCFA au 3^{ème} trimestre, soit une hausse de 7,40 milliards FCFA, principalement imputable au paragraphe 261-Prises de participations à l'intérieur.

Tableau 14 : Situation d'exécution des transferts en capital au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministeres et Institutions	AE_INIT	AE AJUST	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mt projet	Mt eng_visé CP2	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)
99-Dépenses Communes Interministérielles	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	8 937 840	44,69	6 937 840	34,69
Total général	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0	8 937 840	44,69	6 937 840	34,69

Source : DGB

III.2. SITUATION D'EXÉCUTION PAR PROGRAMME

Cette partie présente la situation d'exécution des crédits de paiement et des crédits d'autorisation d'engagement par programme et dotation. Le nombre des programmes et des dotations s'élève à cent trente-trois (133). Toutefois, cent trente (130) programmes sont concernés par la présente analyse qui n'intègre pas les données sur les financements extérieurs et les dépenses de personnel.

III.2.1. SITUATION D'EXECUTION DES CREDITS DE PAIEMENT PAR PROGRAMME

L'état de consommation des crédits de paiement, hors dépense de personnel et hors financement extérieur, indique à la date du 30 septembre 2021 que cinquante-neuf (59) programmes et dotations budgétaires, soit 45,38% de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 75%. La situation détaillée se présente comme suit :

- ✓ trois (03) programmes enregistrent un taux d'exécution inférieur à 25% ;
- ✓ dix-sept (17) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 25% et 50% ;
- ✓ trente-neuf (39) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 50% et 75% inclus;
- ✓ soixante-onze (71) programmes enregistrent un taux d'exécution supérieur à 75%.

L'annexe 7 donne le niveau d'exécution par programme au 30 septembre 2021.

III.2.2. SITUATION DE CONSOMMATION DES CREDITS D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT PROGRAMME/DOTATION BUDGETAIRE

L'examen de la situation de consommation des crédits d'autorisation d'engagement (base « engagée visée » révèle que sur un total de cent-trois (103) programmes et dotations budgétaires, soixante-un (61) programmes et dotations, soit 59,22% de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 75% au 30 septembre 2021.

La situation synthèse de la répartition des programmes et dotations suivant les taux d'exécution base engagé-visé se présente comme suit :

- ✓ vingt-neuf (29) programmes enregistrent un taux d'exécution inférieur à 25% ;
- ✓ quinze (15) programmes enregistrent un taux d'exécution des autorisations d'engagement compris entre 25% et 50% ;

- ✓ dix-neuf (19) programmes enregistrent un taux d'exécution des autorisations d'engagement compris entre 50% et 75% inclus ;
- ✓ quarante (40) programmes enregistrent un taux d'exécution de plus de 75%.

En somme, il ressort que les crédits d'AE ont été globalement engagés visés (hors financements extérieurs) à hauteur de 221,88 milliards FCFA sur des prévisions totales ajustées au titre de dépenses en capital de 389,62 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 56,95%.

L'annexe 6 donne le niveau d'exécution par programme des Autorisations d'Engagement au 30 septembre 2021.

III.3. ANALYSE DES DÉPENSES SPÉCIFIQUES

III.3.1. ANALYSE DES DEPENSES SOCIALES

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans le PNDES pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté.

A fin septembre 2021, le niveau d'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté base « engagée visée cp » se chiffre à 318,63 milliards FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 409,85 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 77,74%, supérieur au taux repère (75%) avec un écart de 2,74 points.

L'exécution desdites dépenses est composée de dépenses courantes (212,02 milliards FCFA) et de dépenses en capital (106,61 milliards FCFA) avec des taux d'exécution respectifs de 90,49% et 60,73 %. Les liquidations des dépenses sociales s'élèvent à 281,55 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 68,70%.

La situation d'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté est présentée par ministère à **l'annexe 8**.

III.3.2. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES

Dans cette partie, il sera analysé les crédits délégués aux structures déconcentrées des ministères et institutions au titre des dépenses d'acquisition de biens et services.

Au 30 septembre 2021, les dépenses « engagées visées CP » au titre des crédits délégués s'élèvent à 27,28 milliards FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 31,02 milliards FCFA, soit à un taux d'absorption de 87,94%.

En 2020 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 86,07% correspondant à des dépenses engagées visées de 23,81 milliards FCFA.

Il ressort donc une hausse des dépenses engagées visées de 3,47 milliards FCFA en 2021. Il en est de même pour le taux d'exécution qui s'est amélioré de 1,87 point.

La situation d'exécution des crédits délégués par régions à ***l'annexe 9***.

III.3.3. LES DEPENSES SPECIFIQUES POUR LA PRISE EN CHARGE DES EFFETS DE LA COVID-19

Le montant des crédits de paiement ajustés au titre de ces dépenses s'élève à 13,66 milliards FCFA. Ils sont constitués de transferts courants et d'investissements pour des montants respectifs de 12,91 milliards FCFA et 0,78 milliard FCFA.

Par département, ces dépenses sont réparties entre les ministères en charge de la santé, de la solidarité nationale, de l'énergie et de l'eau pour des montants respectifs de 0,75 milliard FCFA ; 4,73 milliards FCFA ; 6,49 milliards de francs CFA et 1,69 milliard FCFA.

A fin septembre, ces dépenses affichent un niveau d'exécution base engagée visée de 6,68 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 48,89%. L'analyse par ministère fait ressortir des taux d'exécution de 100% pour les ministères en charge de la solidarité et de l'eau tandis que le département en charge de la santé affiche un taux d'exécution de 34,27%. Le ministère en charge de l'énergie n'a pas encore entamé l'exécution de ces dépenses.

Ces dépenses exécutées sont destinées à la prise en charge de « la distribution gratuite des vivres, kits d'hygiène et de dignité », des « factures d'eau des couches sociales » et à « Assurer la coordination dans la gestion de la COVID 19 ».

L'annexe 10 donne la situation d'exécution dépenses de Covid-19 au 30 septembre 2021.

III.4. SITUATION DES DÉPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITÉ ET DE TÉLÉPHONE

Les mesures de rationalisation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'Etat se poursuivent par :

- le renforcement des textes encadrant l'utilisation des abonnements publics d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- la mise en œuvre des recommandations des audits des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont réalisés courant 2017 ;

- le suivi et le contrôle des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone des ministères et institution.

Aussi, l'analyse se fera selon la disponibilité des données sur les dépenses de consommation d'électricité (fin juillet 2021) d'eau (fin mai 2021) et téléphone (fin août 2021).

Aussi la situation des paiements effectifs par ministère est jointe en annexe.

III.4.1. SITUATION DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Les dépenses de consommation d'électricité se sont établies à fin juillet 2021 à 12,35 milliards FCFA contre 11,23 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une hausse de 9,99% ce taux était de 1,84% entre 2019 et 2020.

Tableau 15 : Evolution de consommation d'électricité à fin juillet sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin juillet 2020	A fin juillet 2021
Consommation d'électricité	11 225 661 441	12 347 459 792
Ecart (%)	1,84%	9,99%

Source : DGAIE

Cette hausse est imputable principalement à la hausse des consommations d'électricité de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du ministère en charge des transport (+121,36%), du ministère de l'Energie des mines et carrières (+101,80%) et le Ministère en charge de l'Education Nationale (+32,64%).

III.4.1. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU

Les dépenses de consommation d'électricité se sont établies à fin juillet 2021 à 12,35 milliards FCFA contre 11,23 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une hausse de 9,99% ce taux était de 1,84% entre 2019 et 2020.

Tableau 16 : Evolution de consommation d'eau à fin mai sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin mai 2020	A fin mai 2021
Consommation d'eau	3 532 486 822	3 718 798 585
Ecart (%)	-2,14%	5,27%

Source : DGAIE

Cette hausse est imputable principalement à la hausse des consommations d'électricité de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du ministère en charge des transport (+121,36%), du ministère de l'Energie des mines et carrières (+101,80%) et le Ministère en charge de l'Education Nationale (+32,64%).

III.4.2. SITUATION DES DEPENSES DE CONSOMMATION DE TELEPHONE

A fin avril 2021, les dépenses de communications téléphoniques se sont établies à 3,95 milliards FCFA contre 4,33 milliards FCFA à la même période en 2020, soit une baisse de 8,73%. Ce taux était de 8,06% en hausse entre 2019 et 2020.

Tableau 17 : Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin août sur la période 2020 à 2021

Rubrique	A fin août 2020	A fin août 2021
Consommation de téléphone	4 332 303 149	3 954 227 921
Ecart (%)	8,06%	-8,73%

Source : DGAIE

Cette baisse est imputable principalement à la baisse des consommations de téléphone de certains ministères et institutions. Il s'agit notamment de la Commission Nationale Indépendante (-75,21%), du Ministère de la santé (-55,32%) et du Ministère en charge du commerce (-45,09%).

Toute fois certains ministères ont enregistré une hausse importante de consommations de téléphone. Il s'agit principalement d'une part du Ministère des Sports et des Loisirs (+210,47%) dû à une consommation conséquente de plus de six millions pour le mois de juillet 2021 alors que la consommation habituelle est environ de six cent mille. Et d'autre part du Ministère en charge de l'Energie (+158,36%) enregistrant des consommations de plus de douze millions pour les mois de juillet et août 2021 alors que la consommation habituelle est environ de neuf cent mille.

Les annexes 11, 12 et 13 donnent respectivement la consommation d'électricité, d'eau et de téléphone.

III.5. SITUATION DES RESTES À LIQUIDER EN PROCÉDURE NORMALE ET DES DEPENSES NON ABOUTIES

III.5.1. SITUATION DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE

Au 30 septembre 2021, sur un montant de dépenses engagées en procédure normale de **84,49 milliards** FCFA, il a été liquidé **37,21 milliards** FCFA, soit un taux de liquidation de **44,04%**.

L'analyse détaillée fait ressortir un niveau de liquidation satisfaisant dans des ministères et institutions tels que, la Présidence du Faso (**78,83%**), Ministère chargé de l'eau et de l'assainissement (**74,54%**), Ministère de la Sécurité (**74,51%**), Le Conseil Constitutionnel (**88,24%**). Par contre, certains ministères tels que, le Ministère en charge de l'économie numérique (**7,88%**),

le Ministère en charge des mines (**14,57%**), le Ministère en charge de l'agriculture (**10,25%**) sont à un stade de liquidation très faible.

Le montant total des restes à liquider est de **47,28 milliards** FCFA soit **55,96%** des dépenses engagés en procédure normale.

L'**annexe 14** donne les détails des restes à liquider en procédure normale par section et par programme.

III.5.2. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES NON ABOUTIES DES EXERCICES ANTERIEURS

A la période du 30 septembre 2021, sur un stock de dépenses non abouties à réengager sur l'exercice en cours d'un montant de **7,4 milliards** FCFA, il a été réengagé **1,90 milliard** FCFA soit un taux assez faible de **25,48%** par rapport aux objectifs liés aux mesures pour l'exécution du budget qui recommande le réengagement en priorité des DNA au cours du premier trimestre de l'année en cours. Les restes à réengager se chiffrent à **5,54 milliards** FCFA soit **74,52 %**.

Les détails des réengagements et des restes à réengager sont consignés dans **l'annexe 15**.

IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PPM AU 30 SEPTEMBRE 2021

Conformément aux articles 48 et 49 du Décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la nature et l'étendue des besoins de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2021 ont été déterminées à travers un plan annuel de passation des marchés (PPM). Le PPM est examiné par un comité avant son approbation par les Ministres et Présidents d'Institutions.

En rappel, la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 qui oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours.

A cet effet, les ministères et les institutions n'ayant pas encore transmis leur situation de mise en œuvre de leur PPM disposent du délai du 25 septembre 2021 pour le faire, conformément à la circulaire ci-dessus citée.

Toutefois, Il y a lieu de signaler que ces taux ne permettent pas d'émettre une appréciation exhaustive sur la situation d'exécution global des PPM au 30 septembre 2021.

IV.1. SITUATION D'EXÉCUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHÉS DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Au 30 septembre 2021 et sur la base des informations transmises à la DGCMEF, la situation d'exécution des plans de passation des marchés (PPM) s'établit en prévision à **2055** dossiers pour un montant de **372,48 milliards F CFA** contre **1222** dossiers représentant un montant de **157,25 milliards F CFA** à la même période en 2020. D'où une hausse de 833 dossiers qui pourraient s'expliquer d'une part par l'effet Covid-19 qui a contraint les Ministères et Institutions à revoir leur programmation en termes de marchés à passer et d'autre part par une transmission plus régulière des situations d'exécution des PPM à la DGCMEF des Ministères et Institutions en réponse à la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGCMEF du 25 février 2019 portant transmission des situations d'exécution des plans de passation de marchés publics et des données statistiques sur les contrats approuvés qui oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et l'état d'exécution des PPM à la Direction

Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours.

A cette date, 1258 dossiers ont connu un début d'exécution pour un montant de **268,64 milliards F CFA** soit un taux d'exécution globale de **61,22%** en nombre et **72,12%** en valeur contre 759 dossiers représentant un montant de **113,41 milliards F CFA** soit un taux de **62,11%** en nombre et **72,16%** en valeur à la même période en 2020.

Par ailleurs, on note que sur les 1258 dossiers ayant connu un début d'exécution au 30 septembre 2021, **836** marchés ont été approuvés ou sont en cours d'approbation pour un montant total de **114,85 milliards F CFA** dont **02** conventions de MOD pour un montant de **14,24 millions F CFA**.

Les dossiers n'ayant pas connus un début d'exécution au 30 septembre sont au nombre de **797** pour un montant de **103,85 milliards F CFA** soit **38,78%** en nombre et **27,88%** en valeur (sur la base des situations transmises).

A la même période en 2020, on note que **463** des dossiers qui avaient connu un début d'exécution avaient été approuvé ou étaient en cours d'approbation pour un montant global de **43,76 milliards FCFA**. Quant aux dossiers n'ayant pas connu de début d'exécution à cette date, ils représentaient **444** pour un montant global de **42,92 milliards FCFA** soit un taux de **27,56%** en nombre et **37,19%** en valeur.

Toutefois, Il y a lieu de signaler que ces taux ne permettent pas d'émettre une appréciation exhaustive sur la situation d'exécution global des PPM au 30 septembre 2021, dans la mesure où certains ministères et institutions n'ont pas transmis de façon régulière la situation d'exécution de leur PPM au cours de la période considérée.

En effet, malgré le rappel de la circulaire visée plus haut, force est de constater le non-respect des dispositions de ladite circulaire par certains Ministères et institutions.

En illustration, on note que dix-huit (**18**) Ministères et Institutions ont transmis la situation d'exécution de leur PPM exercice 2021 du mois de juillet, vingt-deux (**22**) ont transmis la situation du mois d'août et dix-huit (**18**) ont transmis la situation du mois de septembre à la DGCMEF.

L'annexe 16 donne la situation de transmission des rapport mensuel d'exécution des PPM par ministères et institutions

Les difficultés relatives à l'exécution du PPM peuvent se résumer en ces points :

- ◆ la non transmission à temps des expressions de certains besoins à la Direction des Marchés Publics entrainant un retard dans la mise en œuvre des procédures du Plan de Passation des Marchés (PPM) ;

- ◆ la non maturité des dossiers techniques ne permettant pas le lancement à bonne date des dossiers d'appel à concurrence y relatifs ;
- ◆ les difficultés liées à l'opérationnalisation du SIMP version 2 ainsi que la non maîtrise dudit logiciel par certains acteurs.

De façon globale, la situation d'exécution du PPM des ministères et institutions ayant transmis la situation d'exécution de leur PPM à la DGCMEF à fin septembre 2021 est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 18 : Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin septembre 2021.

Désignation	Dossiers		Dossiers	
	Nombre	Part (%)	Valeur (FCFA)	Part (%)
Dossiers non encore lancés	797	38,78	103 845 630 408	27,88
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	797	38,78	103 845 630 408	27,88
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	1 258	61,22	268 639 517 491	72,12
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai réglementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	214	10,41	86 214 988 313	23,15
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	202	9,83	66 759 586 026	17,92
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différends (ORD)	6	0,29	813 365 443	0,22
Projets de contrats en cours d'approbation	157	7,64	28 164 578 404	7,56
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	52	2,53	13 576 678 889	3,64
Contrats en cours d'exécution	533	25,94	68 918 360 555	18,50
Contrats dont l'exécution est achevée	94	4,57	4 191 959 861	1,13
Total Général	2 055	100,00	372 485 147 899	100,00

Source : DGCMEF/DCEPS

Les informations contenues dans le tableau pourraient être améliorées si l'ensemble des Ministères et Institutions transmettent de façon régulière la situation d'exécution de leur PPM à la DGCMEF conformément aux dispositions de la circulaire prise à cet effet.

Aussi, il y a lieu de rendre beaucoup plus opérationnel le SIMP 2 afin d'avoir une situation exhaustive de l'exécution du PPM de l'ensemble des Ministères et Institutions et matérialiser toute modification du PPM dans le logiciel SIMP 2.

IV.2. SITUATION DES REMISES DE PÉNALITÉS DE RETARD ET DE PAIEMENT DES INTÉRÊTS MORATOIRES.

IV.2.1. REMISES DE PENALITES DE RETARD

A la date du 30 septembre 2021, il a été accordé des remises de pénalités de retard à hauteur de 188,65 millions F CFA correspondant à 31 requêtes. A la même date en 2020 on a enregistré 30 requêtes ayant bénéficiés de remise pour un montant de 93,56 millions F CFA.

Ces remises de pénalités de retard s'expliquent essentiellement par des cas de force majeure intervenus dans l'exécution des prestations relatives aux marchés ou par des manquements des autorités contractantes dans le suivi de l'exécution des contrats. Elles peuvent s'expliquer également par des pénalités de retard indûment calculés.

Pour permettre d'atténuer les montants liés aux remises de pénalités de retard, il sied donc :

- de former les différents acteurs dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics ;
- d'interpeler les autorités contractantes pour une programmation à bonne date des réceptions des prestations après les requêtes des titulaires des marchés ;
- de veiller à ne pas émettre d'ordre de service sans tenir compte du degré de maturité des dossiers, notamment sur l'identification des sites et la disponibilité de plan des travaux.

IV.2.2. INTERETS MORATOIRES

Au 30 septembre 2021, il n'a été émis aucun avis favorable pour le paiement d'intérêts moratoires contre 02 dossier en 2020 correspondant à un montant de 3,27 millions F CFA.

IV.3. RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR PROCÉDURE DE PASSATION.

Dans le cadre du suivi des délais de traitement des dossiers de marchés publics et des délégations de service public, il peut être fait le point suivant au 30 septembre 2021 :

IV.3.1. DU DELAI DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

À fin septembre 2021, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, mille sept cent quatre-vingt et un (1781) marchés dont mille cent quinze (1015) conventions ont été approuvés pour un montant total de 117,71 milliards F CFA.

En 2020, à la même période, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, neuf cent (900) marchés dont trois cent quarante-deux (342) conventions ont été approuvés pour un montant total de 261,26 milliards F CFA.

La situation des indicateurs se présente comme suit :

❖ Validité des offres

Pour l'indicateur **IP18** qui apprécie le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres, il peut être noté qu'à fin septembre 2021, sur un total de **sept cent soixante-six (766)** marchés approuvés concernés par le délai de traitement, **tous les marchés** ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%** pour une cible supérieure à **90% selon la matrice du cadre de résultats 2021-2023 du PTA du MINEFID.**

Les **sept cent soixante-six (766)** marchés approuvés et concernés par le délai se décomposent comme suit par source de financement :

- **Cinq cent soixante-dix-huit (578)** marchés financés sur **ressources propres** ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%** ;
- et **cent quatre-vingt-huit (188)** marchés sur **fonds extérieurs** ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de **100%**.

Il ressort donc un respect de l'indicateur IP 18 à fin septembre 2021.

IV.3.2. DU RESPECT DES INDICATEURS DE BONNE GOUVERNANCE ECONOMIQUE EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS.

Le détail des marchés approuvés à fin septembre 2021 suivant le type de procédure (**IP19**) se présente comme suit :

□ Appel à concurrence ouverte

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin septembre 2021 ressort à **45,60 %** selon la valeur et **75,33%** selon le nombre pour une norme d'au moins **85%** dans les deux cas.

□ Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte).

Cent quatre-vingt-neuf (189) marchés passés par les **procédures exceptionnelles** ont été approuvés à fin septembre 2021 représentant des taux de **54,40 % selon la valeur et de 24,67 % selon le nombre** pour une cible prévisionnelle inférieure à **15 %** dans les deux cas.

Le taux à fin septembre 2021 des procédures exceptionnelles s'explique par :

- **Entente Directe :**
 - **Selon la valeur : A la date du 30 septembre 2021, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue**, le montant global des marchés approuvés, passés par entente directe s'élève à **14,28 milliards F CFA**, dont 3,88 milliards FCFA enregistrés au cours du mois de septembre.
 - **Selon le nombre : tout ministère et institution et toute source de financement confondue, cent dix-huit (118)** marchés ont été approuvés à la date du 30 septembre 2021 sur la base d'une procédure d'entente directe dont trente (32) marchés enregistrés au cours du mois de septembre 2021.

- **Appel d'Offres Restreint et Consultation Restreinte**
 - a. **Selon la valeur : A la date du 30 septembre 2021, pour tout ministère et institution, et toute source de financement confondue**, le montant des marchés passés suivant appel à concurrence restreinte s'élève à **32,63 milliards F CFA** dont 1,33 milliard FCFA enregistrés au cours du mois de septembre 2021.
 - b. **Selon le nombre: Pour tout ministère et institution, et toute source de financement confondue, soixante-onze (71) marchés** ont été approuvés au 30 septembre 2021 sur la base d'un **appel d'offres restreint**.

A fin septembre 2021, Il peut donc être noté un non-respect de l'indicateur IP 19 en nombre et en valeur.

Ce non-respect de l'indicateur IP 19 à la date du 30 septembre 2021 est le fait d'une diversité de facteurs dont les prépondérants sont les suivants :

- la recherche de célérité dans la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL) ;
- l'urgence dans la satisfaction de certains besoins rendant nécessaire le recours à la procédure d'entente directe.

En effet, le Ministère de l'économie des finances et du développement a obtenu un avenant à l'accord de prêt relatif au PADEL au titre duquel la « consultation restreinte d'entreprises au plan national ou communautaire » a été retenue par les parties prenantes comme modalité d'acquisition des biens, services et travaux au regard des considérations ci-après :

- le court délai d'exécution du PADEL, toute chose qui nécessite une célérité dans la mise en œuvre des projets afin d'obtenir des résultats probants dans les meilleurs délais ;
- l'existence d'un vivier d'entreprises nationales ayant déjà fait leur preuve sur le terrain par la qualité des réalisations et le respect des délais dans le cadre de l'exécution du PADEL ;
- la faiblesse du coût des infrastructures à réaliser et leur dissémination sur plus de la moitié du territoire national entraînant de ce fait un manque d'engouement de la part des entreprises internationales ;
- la volonté de promouvoir des entreprises locales, l'essor de l'entrepreneuriat local et la viabilité des économies locales.

A ce titre, on peut noter :

- Quarante-vingt-dix-huit (98) marchés relatifs à la construction d'infrastructures socioéconomiques, à l'acquisition d'équipements divers, et à la fourniture et transport de vivres dans le cadre des personnes déplacées internes d'un montant de 31,06 milliards FCFA ont été conclus par les procédures exceptionnelles à la date du 30 septembre 2021, soit environ **52,41%** de la valeur global des marchés passés suivant cette procédure au cours de la période ;
- neuf (09) marchés relatifs à la construction d'infrastructures routières d'un montant de 6,85 milliards FCFA ont été conclus par la procédure exceptionnelle soit environ **14,65%** de la valeur global des marchés passés suivant cette procédure au cours de la période ;
- Dix (10) marchés ont été conclus par la procédure d'entente directe pour la réalisations des notices d'impact environnemental et social (NIES) de plusieurs adductions d'eau potable au profit du Programme d'Approvisionnement en Eau et d'Assainissement pour un montant de 371 000 000 FCFA ;
- Douze (12) marchés ont été conclus par la procédure d'entente directe pour le fonctionnement de la présidence de Faso ;
- Sept (7) marchés ont été conclus par les procédures exceptionnelles pour l'acquisition de billets d'avion au profit du ministère en charges des affaires étrangères pour un montant de 1,31 milliards FCFA ;
- Treize (13) marchés ont été conclus par les procédures exceptionnelles pour l'acquisition d'équipements et de réalisation de commissariat de police au profit des forces de défense et de sécurité pour un montant de 2,60 milliards FCFA soit environ **5,56%** de la valeur global des marchés passés suivant cette procédure au cours de la période.

En conclusion, on peut noter qu'à fin septembre 2021, des deux indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics ci-dessus visés, seul l'indicateur IP 18 est respecté.

V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS

L'analyse de la situation d'exécution du plan de déblocage de fonds des ministères et des institutions au 30 septembre 2021 est faite sur la base des objectifs affichés trois (03) premiers trimestres de l'exercice 2021, par nature des dépenses d'une part et par programme d'autre part.

V.1. SITUATION D'EXÉCUTION PAR NATURE DE DÉPENSES

Les objectifs de déblocage au 30 septembre 2021 ont été arrêtés à **776,80 milliards FCFA** représentant 90,19% des prévisions annuelles (contre **546,39 milliards FCFA** à fin juin de la même année correspondant à 64,15% des prévisions annuelles).

A la date du 30 septembre 2021, il a été débloqué **708,04 milliards FCFA**, ce qui représente 91,15% des intentions cumulées de déblocage des trois premiers trimestres. Au 30 juin 2021, cet objectif réalisé était de 82,18% pour un déblocage effectif de **449,06 milliards FCFA**.

Il ressort donc un écart, entre les réalisations effectives et les objectifs visés, de **68,75 milliards FCFA** notamment imputable aux dépenses de transferts courants et des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat respectivement de **35,25 milliards FCFA** et de **26,74 milliards FCFA**.

Les perspectives de déblocages pour le dernier trimestre se chiffrent à **153,24 milliards FCFA** (ce qui représente **17,79%** des prévisions annuelles), avec un report de l'écart non débloqué à fin septembre de **68,75 milliards FCFA**.

Si les objectifs de déblocage à fin septembre avaient entièrement été réalisés, les restes à débloqués se situeraient à **84,48 milliards FCFA**.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par grandes natures de dépenses au 30 juin 2021.

Tableau 19 : Situation d'exécution du PDF, par grandes natures de dépenses, au fin septembre 2021

NATURES DE DEPENSES	TOTAL DEBLOCAGE PREVU {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE A FIN SEPTEMBRE 2021				Taux de Référence {6=2/1}	Taux d'Exécution Global {7=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU SECOND SEMESTRE 2021 {8=1-3}
		Prévisions déblocage {2}	Montant débloqué {3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs/ Réalisations {5=2-3}			
Dépenses de Personnel	160 404 354 134	126 484 811 134	126 072 147 134	99,67%	412 664 000	78,85%	78,60%	34 332 207 000
Dépenses d'Acquisition de Biens et Services	77 424 258 346	71 488 481 596	65 129 824 654	91,11%	6 358 656 942	92,33%	84,12%	12 294 433 692
Dépenses de Transferts Courants	327 874 491 884	315 400 981 984	280 154 245 506	88,82%	35 246 736 478	96,20%	85,45%	47 720 246 378
Investissements exécutés par l'Etat	295 578 714 786	263 423 149 286	236 687 347 195	89,85%	26 735 802 091	89,12%	80,08%	58 891 367 591
TOTAL GENERAL	861 281 819 150	776 797 424 000	708 043 564 489	91,15%	68 753 859 511	90,19%	82,21%	153 238 254 661

Source : MINEFID/SG/DGCMF

V.2. SITUATION D'EXÉCUTION PAR MINISTERE ET INSTITUTION

Le niveau de réalisations des trois premiers trimestres sera mesuré en fonction des objectifs de déblocage assignés durant la même période. A cet effet, la situation d'exécution se présente comme suit :

- Six (06) ministères et institutions affichent un taux d'exécution de leurs objectifs à fin septembre de **100%**, avec un poids représentatif du montant global déblocué de **29,98%**. Ce sont : **le Parlement, le Ministère de la défense nationale et des anciens combattants, la grande chancellerie, le Conseil Constitutionnel, la Commission de l'Informatique et des Liberté et le Médiateur du Faso.**
- Dix-huit (18) ministères et institutions affichent des taux d'exécution satisfaisants compris entre 100% et 90% de leurs objectifs à fin septembre, avec un poids très représentatif de **46,23%**.
- Dix (10) d'entre eux affichent un taux moyen compris entre 90% et 75% pour un poids des réalisations des **15,85%**.
- Huit (08) ministères affichent par contre des taux d'exécution inférieurs à 75%. Ce sont le Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (**73,52%**), du Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière (**67,86%**), du Ministère des Sports et des Loisirs (**67,41%**), du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (**63,95%**), du Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (**58,47%**), du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (**57,25%**) et du Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie (**45,86%**).

La situation d'exécution du plan de déblocage de fonds au 30 septembre 2021 est consignée dans **l'annexe 17.**

V.3. SITUATION D'EXÉCUTION PAR PROGRAMME

- **Trente-deux (32) programmes** sur les cent vingt-trois (123) ayant prévu des déblocages ont atteint l'objectif de déblocage de 100% à la fin du 3ème trimestre. En effet, avec un volume déblocué de **261,62 milliards FCFA**, ces programmes représentent **36,95%** du montant total déblocué.
- **Quarante-deux (42) programmes**, avec un poids de 49,69% des déblocages effectifs du premier semestre (**351,82 milliards FCFA** sur un montant total de **708,04 milliards FCFA**), affichent des taux de déblocage compris entre 100% et 90%.

- **Vingt-deux (22) programmes** affichent des taux compris entre 90% et 75%.
- Trente (30) programmes affichent des taux inférieurs à 75%. Trois programmes n'ont pas connu un début d'exécution à fin septembre 2021. Ce sont : 074-"Piloteage t soutien du MMCE" et 138-"Carrières" et 096-"Appui au sous-secteur postal".

Le détail de la situation de débloccage par programmes est consigné dans **l'annexe 18**.

V.4. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PDF

Au titre des difficultés rencontrées, il ressort entre autres :

- La modification tardive des plans de débloccage en vue de prendre en compte les modifications budgétaires intervenues au cours dudit semestre ;
- Les difficultés liées à la justification des précédents débloccages et qui conditionnent l'exécution des lignes concernées au titre de l'exercice 2021. En effet, la transmission tardive et la mauvaise qualité des pièces justificatives influe sur les délais de débloccage programmés dans le plan de débloccage initial.

VI. DELAIS DE PAIEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE

Les délais de paiement sont un indicateur qui témoigne de la bonne performance administrative et économique d'un pays. Réduire davantage ces délais constitue une préoccupation constante de notre administration.

De ce fait, il a été décidé de la création des unités de vérifications auprès de tous les ministères et institutions afin de réduire les délais de paiement, de mieux accompagner l'exécution du budget de l'Etat en mode programme et partant, de faciliter l'application du principe d'ordonnancement multiple.

Le référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques a été actualisé et les délais de paiement sont suivis auprès desdits ministères et institutions. Les délais sont également calculés sur les dépenses exécutées sous la forme de crédits délégués au niveau régional.

Par ailleurs, les dossiers qui font l'objet de suivi, ne concernent que ceux de la procédure normale d'exécution des dépenses publiques.

VI.1. AU TITRE DES DOSSIERS TRAITÉS DANS LES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

Du 1er janvier au 30 septembre 2021, un nombre de **2143 mandats** « procédure normale » de l'année 2021 ont été payés pour un montant de **79,03 milliards FCFA** contre **1717 mandats** pour un montant **49,21 milliards FCFA** à la même période en 2020.

Le délai moyen de paiement de ces dossiers est de **23 jours** en 2021, contre **31** en 2020 pour une norme référentielle de 47 jours. (**Le délai de paiement s'entend de la période qui va de la délivrance par le gestionnaire de crédits du reçu de demande de liquidation au règlement de la dépense par le comptable public**).

Ce délai s'est amélioré de **8 points** nonobstant le nombre croissant de dossiers ayant été traités au titre de 2021.

La situation des délais moyens de traitement des dossiers de dépenses payées de l'exercice 2021 comparée à celle de 2020 se résume comme suit :

Tableau 20 : délai de traitement des dossiers de dépenses publiques dans les ministères et institutions au 30 septembre 2021 et 2020 (en jours)

Phases	Etapas	Délais moyens		Normes	Observations pour l'exercice 2021
		2021	2020		
Administrative	1- Délai moyen de traitement au niveau du gestionnaire de crédits (RP)	4	16	5	Respect
	2- Délai moyen de transmission informatique et physique du gestionnaire de crédits à l'ordonnateur délégué (RFFI)	7	6	2	Non-respect
	3- Délai moyen de traitement au niveau de l'ordonnateur délégué (RFFI)	1	1	5	Respect
	4- Délai moyen de transmission informatique et physique de l'ordonnateur délégué (RFFI) au comptable	5	4	2	Non-respect
Comptable	5- Délai moyen de vérification au Trésor (DGTCP)	3	2	3	Respect
	6- Délai moyen de règlement au Trésor après VISA	3	2	30	Respect
	7- Délais moyen de traitement au niveau comptable	6	4	33	Respect
Consolidée	8- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et la mise en paiement	20	29	17	Non-respect
	9- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement	23	31	47	Respect

Source : Secrétariat Technique du CODEP-MP, rapport septembre 2021

A fin septembre 2021, sur les 4 étapes de traitement des dossiers de la phase administrative, deux (02) respectent les normes du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques. Il s'agit entre autre des délais de traitement chez le gestionnaire de crédits et chez l'ordonnateur délégué.

Toutes les trois (03) étapes de traitement des dossiers de la phase comptable respectent les normes du référentiel. Sur les deux (02) étapes de traitement de la phase consolidée, seul le « délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement » respecte les normes du référentiel.

Le délai moyen de paiement global fixé par la norme référentielle qui est de 47 jours est respecté pour les mandats de l'exercice 2021 payés à fin septembre.

VI.2. AU TITRE DES DOSSIERS TRAITES SUR CRÉDITS DÉLÉGUÉS

A fin septembre 2021, **5710** mandats « *procédure normale* » de l'année 2021 ont été payés sur les crédits délégués pour un montant de **8,69 milliards FCFA** contre **3234** mandats pour un montant **5,29 milliards FCFA** à la même période en 2020.

Le délai moyen de paiement de ces dossiers est de **36 jours** en 2021 contre **41** en 2020 pour une norme référentielle de **47 jours**.

Les délais moyens de paiement des dossiers à fin septembre 2021 comparés à ceux de 2020 se présentent comme suit :

Tableau 21 : Délais de traitement des dossiers sur crédits délégués

Phases	Etapas	Délais moyens à fin septembre		Normes	Observations pour l'exercice 2021
		2021	2020		
Administrative	1- Délai moyen de traitement au niveau du gestionnaire de crédits (RP)	1	11	5	Respect
	2- Délai moyen de transmission informatique et physique du gestionnaire de crédits à l'ordonnateur délégué (RFFI)	16	12	2	Non-respect
	3- Délai moyen de traitement au niveau de l'ordonnateur délégué (RFFI)	1	2	5	Respect
	4- Délai moyen de transmission informatique et physique de l'ordonnateur délégué (RFFI) au comptable	10	8	2	Non-respect
Co mpt abl	5- Délai moyen de vérification au Trésor (DGTCP)	7	8	3	Non-respect

Phases	Etapes	Délais moyens à fin septembre		Normes	Observations pour l'exercice 2021
		2021	2020		
Consolidée	6- Délai moyen de règlement au Trésor après VISA	1	0	30	Respect
	7- Délais moyen de traitement au niveau comptable	8	8	33	Respect
	8- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et la mise en paiement	33	39	17	Non-respect
	9- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement	36	41	47	Respect

Source : Secrétariat Technique du CODEP-MP, rapport septembre 2021

A fin septembre 2021, sur les 4 étapes de traitement des dossiers de la phase administrative, deux (02) respectent les normes du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques pour l'exercice 2021. Il s'agit entre autre des délais de traitement chez le gestionnaire de crédits tout comme chez l'ordonnateur délégué. Sur les 3 étapes de traitement des dossiers de la phase comptable, deux (02) respectent les normes du référentiel.

Sur les deux (02) étapes de traitement de la phase consolidée, les normes du référentiel sont respectées pour une seule étape. Il s'agit du « délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement ».

Le délai moyen de paiement global fixé par la norme référentielle qui est de 47 jours est respecté pour les dossiers de dépenses payées de l'exercice 2021 au titre des crédits délégués.

Dans l'ensemble, on note un respect des délais de paiement au 30 septembre 2021 tant au niveau central que déconcentré. Une amélioration de 8 et de 5 points a été enregistrée respectivement pour le niveau central et le niveau deconcentré pour les délais comparés de la même période.

Cette évolution positive serait la résultante de plusieurs actions qui ont été menées :

- ❖ la reprise des activités du CODEP-MP notamment l'interpellation et la sensibilisation des acteurs intervenants dans l'exécution du budget;
- ❖ la veille sur le bon fonctionnement des unités de vérification (UV) créées auprès de tous les ministères et institutions ;
- ❖ la maîtrise de la gestion de la trésorerie assortie de paiement en continue.

Cependant, il s'avère nécessaire de poursuivre la mise en œuvre des réformes entreprises en vue de permettre une réduction encore plus significative des délais.

Il s'agit notamment de :

- la poursuite des réformes budgétaires et comptables engagées ;
- la poursuite de la mise en œuvre intégrale des UV qui sont une transition à ces réformes ;
- la formation des acteurs sur la nouvelle nomenclature des pièces justificatives en vue d'améliorer la qualité des dossiers ;
- le renforcement des effectifs notamment ceux chargés de la transmission des dossiers physiques surtout au niveau déconcentré;
- le renforcement des moyens d'action du CODEP-MP à travers l'allocation de ressources conséquentes;
- la disponibilité et la stabilité du Circuit Informatisé des Dépenses (CID) dans sa version 3/3 surtout en région.

VII. DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

L'objectif en matière de gestion de la trésorerie est d'assurer un ajustement permanent entre les disponibilités de trésorerie et les engagements financiers de l'Etat et de ses démembrements. Au 30 septembre 2021, le niveau des encaissements est supérieur à celui des décaissements.

Le présent rapport synthétique donne un aperçu de la situation de la trésorerie autour des encaissements, des décaissements, des disponibilités de trésorerie, des instances de paiement, des difficultés ainsi que des perspectives.

VII.1. SITUATION DES ENCAISSEMENTS, DES DÉCAISSEMENTS ET DU SOLDE CORRESPONDANT AU 30 SEPTEMBRE 2021

Au 30 septembre 2021, le niveau des encaissements (2982,13 milliards de F CFA) est supérieur à celui des décaissements (2 718,22 milliards FCFA) de 263 ,91 milliards de f CFA sur la période sous revue.

VII.1.1. DE LA SITUATION DES ENCAISSEMENTS

Au 30 septembre 2021, il a été encaissé **2 982,13 milliards FCFA**, sur l'ensemble du réseau du Trésor Public, contre **2 548,90 milliards FCFA au 30 septembre 2020**, soit un taux d'accroissement annuel de **17%**. Ce taux traduit une performance dans les encaissements en 2021 par rapport à 2020.

Sur la période du 1er janvier au 30 septembre 2021, l'Etat a eu recours à vingt quatre (24) émissions de titres publics pour financer la trésorerie à hauteur de 1 231,12 milliards de FCFA.

Cela représente environ 41,28% des encaissements total de la période sous revue et traduit l'apport appréciable des titres publics dans le financement de la trésorerie de l'Etat. Toutefois, les efforts doivent être concentrés sur la mobilisation des ressources propres.

Au titre des financements extérieurs, quatre (04) appuis budgétaires ont été encaissés pour un montant total 183,90 milliards de FCFA sur la période sous revue.

VII.1.2. DE LA SITUATION DES DECAISSEMENTS

Au 30 septembre 2021, le montant total des décaissements effectués par le Trésor Public se chiffre à **2 718,22 milliards FCFA**. A la même période en 2020, les décaissements se situaient à 2 556,45 milliards de FCFA, soit un taux d'accroissement de 6,33% en glissement annuel.

VII.1.3. DU SOLDE DES OPERATIONS D'ENCAISSEMENTS ET DE DECAISSEMENTS

Sur la période sous revue, en rapprochant les encaissements aux décaissements, il se dégage un solde créditeur de **263,91 milliards FCFA**. Ce solde traduit une couverture entière de tous les engagements financiers de l'Etat à la même période sans avoir recours aux disponibilités de début de période.

En prenant en compte les disponibilités de début de période et les soldes des comptes d'affectation spéciale, les disponibilités totales au 30 septembre 2021 se chiffrent à **486,88 milliards F CFA**.

VII.2. DE L'ÉVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENT AU TRÉSOR PUBLIC DU 30 SEPTEMBRE 2021

Les dépenses en instance de paiement (**ACCT, PG et les TR**) au 30 septembre 2021, se chiffrent à **22,71 milliards FCFA**.

A la même période de 2020, le niveau de ces instances était de **23,15 milliards de FCFA**, soit un taux annuel de régression de 1,93%. Ce taux de régression traduit en effet une amélioration dans l'apurement des instances de paiement en 2021 par rapport à 2020.

Relativement aux délais de paiement, il ressort qu'aucun arriéré de paiement (des instances de paiement de plus de 3 mois) n'est enregistré dans les livres du Trésor Public au 30 septembre 2021.

VII.3. DE LA SITUATION DES DISPONIBILITÉS DE TRÉSORERIE AU 30 SEPTEMBRE 2021

Au 30 septembre 2021, les disponibilités totales au Trésor se chiffrent à **486,88 milliards FCFA** contre **234,88 milliards FCFA** au 30 septembre 2020, soit un taux de d'accroissement de 107,28% en glissement annuel.

Comparativement à la même période en 2020, les disponibilités au 30 septembre 2021 sont en hausse.

Tableau 22 : Situation des disponibilités de trésorerie au 30 septembre 2021 (en milliards FCFA)

INTITULES DES COMPTES	Disponibilités Totales au 30 septembre 2020	Disponibilités Totales au 30 septembre 2021
Caisses	5,20	5,39
Banque (BCEAO)	44,04	154,34
Autres (BCB, BIB, CBI)	8,06	40,01
Appuis budgétaires	14,26	0,00
Centralisation Fonds Publics	5,04	89,62
FEC	40,00	0,00
Emprunt d'Etat	22,97	110,55
CCP	0,08	0,40
Fonds Dette Multilatérale	0,00	0,00
Fonds de garantie projets ZACA	1,90	3,40
FSDEB	12,74	16,84
FSMAP	2,00	2,63
Recette de Privatisation	21,00	29,00
FDS	1,64	0,37
UTE -PASNMF-CAS	0,73	0,73
APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE	1,77	5,59
CAST/E&A	27,88	25,09
Appui special lutte contre le terrorisme	0,00	0,00
Compte COVID-19	21,05	1,00
Effets à l'encaissement	4,50	1,93
Total	234,88	486,88

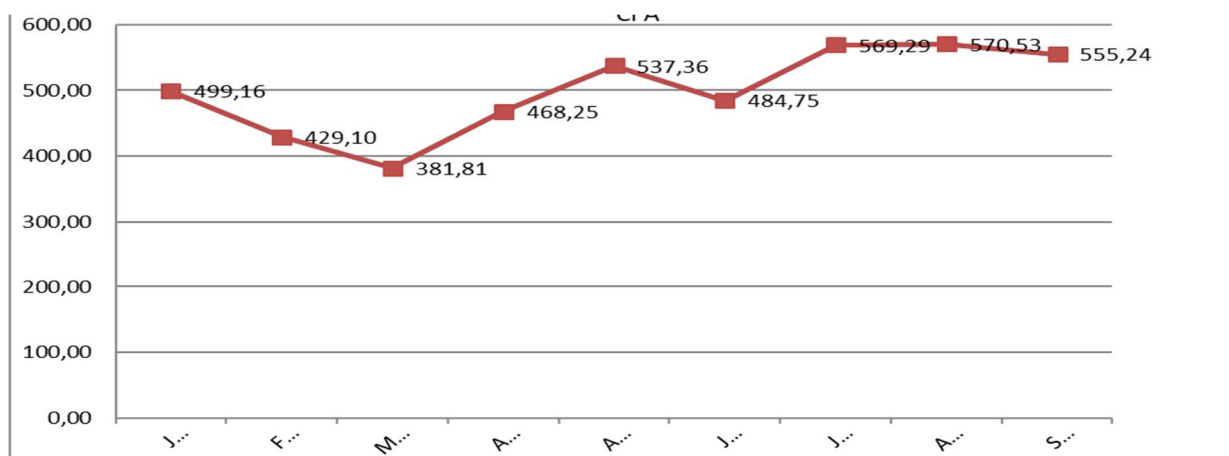
Source : ACCT au 30 septembre 2021

VII.4. DE L'EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DÉPÔTS AU 1ER JANVIER ET AU 30 SEPTEMBRE 2021

Au 31 janvier 2021, le solde des comptes de dépôts s'élevait à 499,16 milliards FCFA. A fin septembre 2021, le solde s'est établi à 555,24 milliards FCFA, soit une progression de 11,50% par rapport à fin janvier 2021. Au 30 septembre 2021, le nombre des comptes de dépôts s'élève à 6 820 dont 3 640 comptes de services administratifs.

Le graphique ci-après donne un aperçu de l'évolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts au 1^{er} au 30 septembre 2021.

Graphique 11 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 septembre 2021 (en milliards FCFA)



Source : ACCT

VII.5. DES PRINCIPALES DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

Les difficultés qui entravent la gestion de trésorerie de l'Etat peuvent s'expliquer en partie par plusieurs facteurs, notamment :

- le non-respect de délais prescrits par la convention relative au nivellement des comptes des RAF par les banques ;
- la lenteur dans le décaissement des appuis budgétaires ;
- l'absence de plans de décaissements de certains correspondants du trésor;
- la situation sécuritaire au niveau national non propice à une embellie de l'activité économique ;
- l'impact de la crise sanitaire causée par la COVID19 sur l'activité économique.

Nonobstant la situation de la trésorerie quelque peu favorable au 30 septembre 2021, il convient de noter que les actions entreprises depuis le début de l'année soient toujours maintenues en vue de conforter davantage le niveau de la trésorerie publique, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources propres.

Par ailleurs, les concertations entre les acteurs de la chaîne de la dépense doivent être entretenues en vue de parvenir à une bonne programmation des dépenses budgétaires en attendant l'opérationnalisation du Plan d'Engagement des Dépenses de l'Etat (PEDE).

VIII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE LA GESTION BUDGETAIRE

Une analyse des principaux soldes après trois trimestres d'exécution permettra d'apprécier la performance de la mise en oeuvre des mesures prises en matière de gouvernance budgétaire et économique et de prendre des mesures anticipatives pour le quatrième trimestre de 2021.

VIII.1. LES SOLDES BUDGETAIRES

L'examen de l'exécution budgétaire à travers le solde budgétaire global⁷ et l'épargne budgétaire⁸ permet de prendre des décisions avisées pour le cadre de clôture des opérations budgétaires, exercice 2021. La situation des soldes est illustrée dans le tableau n°23.

Tableau 23 : Situation des soldes au 30 septembre 2021 (en milliards de FCFA)

NATURE	2021			TAUX
	PREVISIONS LFR	PREVISIONS (LFR+CAST)	EXECUTION (LFR+ CAST) AU 30 septembre	
RESSOURCES TOTALES	2 131,99	2 181,98	1 577,08	72,28%
RECETTES ORDINAIRES	1817,52	1867,52	1 434,44	76,81%
RECETTE EXTRAORDINAIRE	314,47	314,47	142,65	45,36%
DEPENSES TOTALES	2 672,78	2 672,78	2 072,09	77,53%
DEPENSES ORDINAIRES	1 781,60	1781,60	1 422,16	79,83%
DEPENSES EN CAPITAL	891,19	891,19	649,92	72,93%
EPARGNE BUDGETAIRE	35,92	85,92	12,27	
solde Budgétaire Global	-540,80	-490,80	- 495,00	

Source : DGB

VIII.1.1. L'EPARGNE BUDGETAIRE

Au 30 septembre 2021, l'épargne budgétaire ressort déficitaire de **12,27 milliards FCFA**. Cette situation s'explique par une évolution moins que proportionnelle des dépenses courantes par rapport au niveau de mobilisation des ressources propres.

VIII.1.2. LE SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL

Le solde global ressort déficitaire de **495,00 milliards FCFA** imputable au faible niveau de mobilisation des ressources extérieures, ce qui impact négativement le niveau de mobilisation des ressources globales.

⁷ Le solde budgétaire global est la différence entre les ressources totales et les charges totales de l'Etat.

⁸ L'épargne budgétaire est la différence entre les ressources ordinaires et les dépenses courantes de l'Etat.

VIII.2. CRITÈRE AGRÉGATS DU TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ETAT (TOFE)

Les montants de quelques agrégats du TOFE sont donnés :

- ✓ le **financement intérieur net de l'Etat** est ressorti à 435,69 milliards FCFA à fin septembre 2021. A fin septembre 2020, il était de 346,25 milliards FCFA ;
- ✓ le **déficit budgétaire global, dons compris** est ressorti à 599,08 milliards de FCFA à fin septembre 2021. A la même période de l'année 2020, ce déficit était de 390,24 milliards de FCFA ;
- ✓ les **recettes propres de l'Etat**⁹ ont atteint un niveau de 1364,57 milliards FCFA à fin septembre 2021 contre 1194,06 milliards FCFA à la même période en 2020 soit une augmentation de 172,40 milliards FCFA (+14,28%). Cette performance est la résultante d'une augmentation des recouvrements des recettes fiscales de 196,74 milliards de FCFA (+19,76%) et d'une baisse des recettes non fiscales de 25,94 milliards de FCFA (-13,08%) ;
- ✓ le **ratio "masse salariale/recettes fiscales"** s'est établi à **58,75%** pour un ratio prévisionnel base LFI de **58,11%**. Ce ratio est largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de **35%**.

⁹ Il s'agit des recettes budgétaires ordinaires hors recettes de privatisation, remboursement du principal sur prêts rétrocédés (5,02 milliards de FCFA), TVA destinée au CAST-remboursement crédit TVA (46,55 milliards de FCFA) et recettes destinées au Fonds Minier de Développement Local (21,79 milliards de FCFA).

IX. ANALYSE DES DIFFICULTES ET DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

IX.1. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL

❖ Constat

La déconcentration des traitements et des réclamations salariales au niveau régional au profit des Directions Régionales du Budget et dans chaque ministère à travers les cellules d'ordonnement des dépenses de personnel s'est progressivement fait au cours de l'exercice 2021.

Au regard des attentes des usagers, le nombre des agents s'avère insuffisant et les conditions de travail sont assez mauvaises (manque de matériels informatiques, mobiliers de bureau et locaux adéquats).

❖ Mesures correctives

L'efficacité des cellules d'ordonnement des dépenses de personnel dans les traitements des dépenses de personnel au niveau des régions, des ministères et des institutions passe par :

- des formations ;
- l'amélioration de la fluidité des réseaux informatiques ;
- la disponibilité des UV dotées du personnel suffisant pour les ministères et institutions ainsi que pour toutes les Directions Régionales du Budget ;
- la disponibilité des locaux équipés des mobiliers de bureau, des matériels informatiques et des fournitures de bureau.

IX.2. AU TITRE DES MARCHES PUBLICS

❖ Constat

La non transmission par certains des ministères et institutions des rapports mensuels sur la mise en œuvre des plans de passation des marchés ne permet pas d'assurer un suivi régulier et exact de l'exécution du budget par cette procédure.

En dépit de la prise d'une lettre circulaire faisant obligation de transmettre dans les délais requis lesdites situations, les ministères et institutions réchinent à s'exécuter dans les délais

❖ Mesures correctives

Il faudra prendre des dispositions réglementaires plus contraignantes en la matière. Aussi, il s'agirait de proposer un nouveau canevas harmonisé en lien avec les nouvelles exigences de la gestion budgétaire.

IX.3. AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXÉCUTION PHYSIQUE ET FINANCIÈRE

A. Constats

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure relative à la transmission des rapports sur l'exécution physique et financière des budgets des ministères et des institutions, la situation du troisième trimestre 2021 fait ressortir des retards importants dans leur transmission. En effet, le tableau n°24 indique que sur trente neuf (39) ministères et institutions, il ressort en moyenne :

- ❖ trois (04) ministères transmettent leurs rapports hors délais;
- ❖ trente-six (35) ministères et institutions ne transmettent pas leurs rapports.

Tableau 24 : situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière du troisième trimestre 2021

Situation des rapports	Nombre de rapports				
	Juillet	Août	Septembre	Total 3ème trimestre	Moyenne trimestrielle
Rapports transmis dans les délais	00	00	00	00	-
Rapports transmis hors délai	02	03	04	09	-
Rapports non transmis	37	36	35	108	-

Source : DGB

L'annexe 18 donne les détails de la situation des rapports sur l'exécution physique et financière des budgets des ministères et des institutions

De l'analyse des rapports sur la situation d'exécution du budget des ministères et institutions, il ressort les difficultés suivantes :

- ✓ la persistance de quelques difficultés informatiques liées au CID;
- ✓ l'implémentation du SI-N@FOLO qui a entraîné beaucoup de retard dans l'exécution du budget;
- ✓ la mise à disposition tardive des moyens financiers nécessaires à la prise en charge des actions de recouvrement (supervision, vérification et contrôle);

- ✓ l'absence de cautionnement des régisseurs conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ la non sécurisation des locaux servant de régies de recettes au niveau de Ouagadougou et dans les Direction régionale de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (DRJPEE) ;
- ✓ l'insuffisance de formation et de recyclage des régisseurs de recettes sur la tenue des documents comptables;
- ✓ l'insuffisance de moyens de supervision et de contrôle du recouvrement entraînant des déperditions de recettes ;
- ✓ l'impact négatif de l'insécurité au niveau national et sous régional notamment les attaques terroriste sur le recouvrement des recettes.

B. Mesures correctives

Au titre des propositions de solutions les DAF suggèrent la formation des acteurs de la chaîne de la dépense publique dans les applications métiers (CID, SIGASPE, SIMP) et mettre en place des dispositifs sécuritaires pour un recouvrement optimal des recettes.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2021 au 30 septembre 2021 fait ressortir un niveau d'exécution des dépenses et de mise en œuvre des recettes satisfaisant malgré un contexte difficile. Le niveau d'exécution des dépenses et de recouvrement des recettes sont au dessus des objectifs fixés de la période. L' épargne budgétaire ressort à **12,27 milliards FCFA** et le solde budgétaire global déficitaire de **-495,00 milliards FCFA**. Ce niveau d'épargne s'explique par une évolution plus que proportionnelle de la mobilisation des recettes par rapport à l'exécution des dépenses.

Le niveau d'exécution actuel recommande un suivi particulier de l'exécution du budget exercice 2021 au regard des délais de clôture des opérations budgétaires. Une attention particulière devra être accordée à l'apurement des dossiers d'exercices clos, à l'exécution effectifs des dépenses relatives aux déclencheurs des décaissements d'appuis budgétaires, aux dépenses sociales et aux dépenses Covid-19.

Pour garantir une meilleure clôture de l'exercice budgétaire 2021, il s'avère nécessaire d'anticiper sur les éventuelles difficultés et d'exploiter au mieux les éventuels espaces budgétaires qui se dégageraient à l'expiration des délais règlementaires d'arrêt des opérations d'exécution du budget de l'Etat.

Aussi, conviendrait-il d'inviter les ministres et président d'institution au strict respect, des dates limites de traitement des dossiers de marchés publics et des délégations de service public, notamment les dispositions des articles 67, 72 et 77 du décret n°2017-0106/PRES/PM/MINEFID du 13 mars 2017 portant régime juridique des ordonnateurs de l'Etat et des autres organismes publics.

ANNEXES**Annexe 1 : tableau récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2021 à fin septembre (en milliard FCFA)**

NATURE	2020				2021			VARIATION CP LFR- 2020-2021		VARIATION CPLFI CPLFR-2021		Variation CPLFR- CPLFR ajustée 2021	
	CP LFI	CP LFI ajusté	CPLFR	CPLFRajusté	CP LFI	CP LFR	CP LFR ajust*	MONTANT	EN %	MONTANT	EN %	Montant	%
RESSOURCES TOTALES	2233,32	2233,32	2057,80	2057,80	2110,97	2131,99	2131,99	74,19	3,32	21,01	0,94	0,00	0,00
RECETTES ORDINAIRES	1894,78	1894,78	1672,28	1672,28	1799,52	1817,52	1817,52	145,24	7,67	18,00	0,95	0,00	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRES	338,54	338,54	385,52	385,52	311,46	314,47	314,47	-71,05	-20,99	3,01	0,89	0,00	0,00
DEPENSES TOTALES	2 518,46	2 518,45	2 532,75	2 532,76	2 651,77	2 672,78	2 672,78	140,03	5,56	21,01	0,83	0,00	0,00
DEPENSES ORDINAIRES	1 642,30	1 640,65	1 669,78	1 682,00	1 775,05	1 781,60	1 779,33	111,82	6,81	6,55	0,40	-2,27	-0,13
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	123,38	123,38	113,38	113,38	173,60	173,60	173,60	60,22	48,81	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES DE PERSONNEL	878,00	878,00	878,00	898,00	950,00	950,00	950,00	72,00	8,20	0,00	0,00	0,00	0,00
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	198,49	199,60	185,98	181,61	198,50	205,51	206,83	19,53	9,84	7,01	3,51	1,32	0,67
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	441,92	439,17	491,92	488,51	452,45	451,99	447,83	-39,93	-9,04	-0,46	-0,11	-4,16	-0,92
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	1,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,57	114,01
DEPENSES EN CAPITAL	876,16	877,81	862,97	850,76	876,73	891,19	893,46	28,22	3,22	14,46	1,65	2,27	0,26
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	866,16	867,81	797,97	785,76	856,73	871,19	873,46	73,22	8,45	14,46	1,67	2,27	0,27
ETAT	479,65	481,30	445,68	433,47	511,15	525,61	527,88	79,93	16,66	14,46	3,00	2,27	0,44
SUBVENTION	262,02	262,02	208,83	208,83	221,09	221,09	221,09	12,26	4,68	0,00	0,00	0,00	0,00
PRÊT	124,49	124,49	143,46	143,46	124,49	124,49	124,49	-18,97	-15,24	0,00	0,00	0,00	0,00
TRANSFERTS EN CAPITAL	10,00	10,00	65,00	65,00	20,00	20,00	20,00	-45,00	-450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EPARGNE BUDGETAIRE	252,49	254,13	2,50	-9,72	24,47	35,92	38,19	33,42	13,24	11,45	4,51	2,27	9,28
SOLDE GLOBAL BUDGETAIRE	-285,14	-285,14	-474,95	-474,96	-540,80	-540,80	-540,80	-65,85	23,09	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : DGB

Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP_INIT	P LFR_ajusté	Mt projet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	84241	84241	0	87190	103,50	87190	103,50	871 900 124	1 035 008,08	871 900 124
01-Présidence du Faso	382463	382463	0	374595	97,94	374595	97,94	3 745 946 157	979 427,33	3 745 946 157
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	102158	102158	0	99119	97,03	99119	97,03	991 191 279	970 256,06	991 191 279
57-Cour de Cassation	103537	103537	0	89078	86,03	89078	86,03	890 778 463	860 347,96	890 778 463
31-Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	82738	82738	0	70342	85,02	70342	85,02	703 420 586	850 179,41	703 420 586
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	61131	61131	0	51658	84,50	51658	84,50	516 579 852	845 040,23	516 579 852
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	318679	318679	0	264849	83,11	264849	83,11	2 648 494 428	831 086,64	2 648 494 428
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	2012105	2012105	0	1664811	82,74	1664811	82,74	16 648 106 196	827 397,53	16 648 106 196
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	40024930	40024930	0	32922455	82,25	32922455	82,25	329 224 550 245	822 548,72	329 224 550 245
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	223684	223684	0	183532	82,05	183532	82,05	1 835 324 443	820 498,76	1 835 324 443
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	150528	150528	0	122199	81,18	122199	81,18	1 221 987 405	811 802,35	1 221 987 405
03-Primature	139875	139875	0	113525	81,16	113525	81,16	1 135 247 729	811 615,31	1 135 247 729
56-Cour des Comptes	98256	98256	0	79737	81,15	79737	81,15	797 365 829	811 522,02	797 365 829
55-Conseil d'Etat	61420	61420	0	49757	81,01	49757	81,01	497 572 416	810 118,60	497 572 416
21-Ministère de la Santé	13333726	13333726	0	10577238	79,33	10577238	79,33	105 772 378 711	793 269,46	105 772 378 711
20-Ministère des Sports et des Loisirs	218119	218119	0	172868	79,25	172868	79,25	1 728 678 591	792 539,93	1 728 678 591
51-Conseil Supérieur de la Communication	36757	36757	0	29043	79,02	29043	79,02	290 433 116	790 150,14	290 433 116
13-Ministère de la Sécurité	8032951	8032951	0	6265589	78,00	6265589	78,00	62 655 892 375	779 986,03	62 655 892 375
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	1177930	1177930	0	916799	77,83	916799	77,83	9 167 994 179	778 313,74	9 167 994 179
54-Conseil Constitutionnel	50994	50994	0	39501	77,46	39501	77,46	395 007 550	774 617,26	395 007 550
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	2565348	2565348	0	1978910	77,14	1978910	77,14	19 789 102 472	771 400,43	19 789 102 472
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	642278	642278	0	484152	75,38	484152	75,38	4 841 523 211	753 804,58	4 841 523 211
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	13627817	13627817	0	10229411	75,06	10229411	75,06	102 294 108 460	750 627,24	102 294 108 460
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	335570	335570	0	250480	74,64	250480	74,64	2 504 795 592	746 430,80	2 504 795 592
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	286791	286791	0	213914	74,59	213914	74,59	2 139 139 088	745 886,76	2 139 139 088
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	141626	141626	0	104547	73,82	104547	73,82	1 045 466 401	738 187,67	1 045 466 401
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	57536	57536	0	42293	73,51	42293	73,51	422 925 710	735 069,15	422 925 710
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	848736	848736	0	619378	72,98	619378	72,98	6 193 775 997	729 764,82	6 193 775 997
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	891339	891339	0	639467	71,74	639467	71,74	6 394 674 424	717 423,63	6 394 674 424
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	1338165	1338165	0	958275	71,61	958275	71,61	9 582 749 593	716 111,37	9 582 749 593
05-Conseil Economique et Social	19253	19253	0	13647	70,88	13647	70,88	136 470 533	708 827,37	136 470 533
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	3975394	3975394	0	2614963	65,78	2614963	65,78	26 149 626 121	657 787,05	26 149 626 121
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	337306	337306	0	213961	63,43	213961	63,43	2 139 612 867	634 324,17	2 139 612 867
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	1389348	1389348	0	853744	61,45	853744	61,45	8 537 437 195	614 492,53	8 537 437 195
43-Ministère de l'Energie	64816	64816	0	37693	58,15	37693	58,15	376 933 041	581 541,41	376 933 041
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	498846	498846	0	285084	57,15	285084	57,15	2 850 838 668	571 486,72	2 850 838 668
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	287169	287169	0	134944	46,99	134944	46,99	1 349 438 600	469 911,61	1 349 438 600
50-Grande Chancellerie	24795	24795	0	10913	44,01	10913	44,01	109 126 596	440 118,88	109 126 596
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	61708	61708	0	22242	36,04	22242	36,04	222 417 800	360 438,26	222 417 800
99-Dépenses Communes Interministérielles	909942	909942	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Total général	95 000 000	95 000 000	0	73 881 901	77,77	73 881 901	77,77	738 819 012 043	777 704,22	738 819 012 043

Source : DGB

Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et services, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP_INIT	P LFR_ajusté	Mt projet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP(en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP
50-Grande Chancellerie	691 196	691 196	0	691 196	100,00	691 196	100,00	691 196 000	100 000,00	691 196 000
55-Conseil d'Etat	221 554	221 554	0	221 554	100,00	221 554	100,00	221 554 000	100 000,00	221 554 000
56-Cour des Comptes	334 363	334 363	0	334 363	100,00	334 363	100,00	334 363 000	100 000,00	334 363 000
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	41 945	41 945	0	41 945	100,00	41 945	100,00	41 945 000	100 000,00	41 945 000
60-Médiateur du Faso	247 562	247 562	0	247 562	100,00	247 562	100,00	247 562 000	100 000,00	247 562 000
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	4 975 976	4 975 976	0	4 975 946	100,00	4 975 946	100,00	4 975 945 949	99 999,40	4 975 945 949
51-Conseil Supérieur de la Communication	471 291	471 291	593	469 822	99,69	468 174	99,34	468 174 433	99 338,72	467 835 983
05-Conseil Economique et Social	598 973	598 973	4 385	566 258	94,54	543 204	90,69	543 203 908	90 689,21	543 203 908
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	205 876	205 876	0	192 072	93,29	117 938	57,29	117 938 000	57 285,94	117 938 000
54-Conseil Constitutionnel	327 427	327 427	40	300 296	91,71	271 036	82,78	271 036 071	82 777,56	269 311 071
20-Ministère des Sports et des Loisirs	4 108 673	4 108 623	132 859	3 741 979	91,08	3 664 795	89,20	3 664 594 855	89 192,77	3 655 294 921
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	29 958 924	31 097 098	213 872	27 742 858	89,21	26 955 441	86,68	26 960 441 458	86 697,61	26 935 799 939
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	25 253 262	29 754 347	914 222	25 932 026	87,15	23 319 814	78,37	23 318 044 283	78 368,53	22 302 126 304
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	768 600	820 300	41 617	691 335	84,28	654 682	79,81	654 682 001	79 810,07	654 682 001
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	569 267	569 267	10 057	478 485	84,05	438 648	77,05	438 648 284	77 054,93	436 161 984
09-Ministère de l' Administration Territoriale et de la Décentralisation	3 589 078	3 907 201	206 762	3 272 900	83,77	2 885 778	73,86	2 883 778 053	73 806,76	2 852 529 617
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 099 965	2 959 935	96 137	2 465 325	83,29	1 905 089	64,36	1 905 638 771	64 381,10	1 815 887 667
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	883 113	883 113	20 305	720 724	81,61	601 657	68,13	601 657 211	68 129,13	598 912 711
57-Cour de Cassation	227 735	227 735	8 304	179 587	78,86	179 067	78,63	179 066 920	78 629,51	179 066 920
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	372 622	372 622	962	285 847	76,71	217 134	58,27	217 134 357	58 272,02	217 134 357
21-Ministère de la Santé	20 542 027	19 980 527	1 190 413	14 903 674	74,59	13 254 606	66,34	13 249 082 512	66 309,98	12 884 646 225
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	3 672 415	4 051 847	145 686	2 973 116	73,38	2 432 476	60,03	2 432 146 442	60 025,62	2 367 431 338
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	1 416 881	1 416 881	84 782	1 037 607	73,23	859 513	60,66	858 692 520	60 604,42	850 976 834
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	777 808	777 808	39 391	566 908	72,89	516 078	66,35	516 077 691	66 350,27	511 552 691
13-Ministère de la Sécurité	7 700 841	7 700 841	342 251	5 588 538	72,57	5 335 309	69,28	5 334 434 148	69 270,80	5 318 913 973
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	20 815 372	21 666 043	223 321	15 396 592	71,06	14 215 422	65,61	14 215 422 485	65 611,53	14 077 573 647
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	664 601	664 601	47 995	459 647	69,16	326 188	49,08	326 188 016	49 080,28	320 679 657
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	403 260	416 060	72 936	282 610	67,93	257 525	61,90	257 525 314	61 896,20	251 819 314
01-Présidence du Faso	7 011 903	7 973 203	437 426	5 167 404	64,81	4 913 644	61,63	4 913 643 994	61 626,98	4 676 746 162
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	1 920 464	1 920 464	231 622	1 233 899	64,25	1 080 348	56,25	1 080 348 498	56 254,56	1 060 746 624
99-Dépenses Communes Interministérielles	23 117 424	23 971 938	764 435	14 709 521	61,36	13 916 476	58,05	13 922 476 458	58 078,23	13 388 717 598
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	2 364 834	2 759 075	338 679	1 687 049	61,15	1 526 115	55,31	1 526 114 931	55 312,56	1 524 049 931
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	1 408 385	1 412 385	166 517	862 445	61,06	779 572	55,20	779 571 943	55 195,43	774 772 043
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	20 330 350	20 730 350	3 617 223	12 563 699	60,61	12 266 747	59,17	12 266 746 576	59 172,89	11 708 043 151
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	1 485 568	1 485 568	105 249	864 891	58,22	784 571	52,81	784 570 868	52 812,85	773 707 576
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	1 594 425	1 594 425	141 724	910 865	57,13	722 972	45,34	722 971 720	45 343,73	710 895 390
31-Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	1 390 927	1 390 927	32 437	760 921	54,71	659 802	47,44	659 801 965	47 436,13	659 801 965
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	711 386	711 386	31 900	389 089	54,69	367 036	51,59	367 036 080	51 594,50	361 591 759
03-Primature	1 781 123	1 981 123	93 779	1 049 582	52,98	1 014 218	51,19	1 014 217 695	51 194,08	1 011 806 695
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	796 739	768 339	78 493	294 553	38,34	253 559	33,00	254 059 247	33 066,04	241 518 103
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	366 655	640 918	244 750	160 584	25,06	146 462	22,85	146 462 320	22 851,96	146 462 320
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	474 140	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	483 982	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
43-Ministère de l'Energie	321 088	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Total général	198 500 000	206 831 113	10 081 122	155 415 272	75,14	144 363 664	69,80	144 364 195 977	69 798,10	141 176 904 328

Source : DGB

Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	CP_INIT	CP LFR_ajusté*	Mtprojet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP
51-Conseil Supérieur de la Communication	112 673	112 673	0	112 673	100,00	112 673	100,00	112 673 000	100 000,00	112 673 000
56-Cour des Comptes	8 500	8 500	0	8 500	100,00	8 500	100,00	8 500 000	100 000,00	8 500 000
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	358 254	358 254	0	358 254	100,00	358 254	100,00	358 254 000	100 000,00	358 254 000
60-Médiateur du Faso	414 149	414 149	0	414 149	100,00	414 149	100,00	414 149 000	100 000,00	414 149 000
54-Conseil Constitutionnel	2 329	2 329	0	2 321	99,64	2 321	99,64	2 320 633	99 640,75	2 320 633
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	18 977 893	18 977 893	0	18 882 890	99,50	18 882 890	99,50	18 882 889 764	99 499,40	18 882 889 764
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	8 506 754	8 506 754	48 395	8 457 859	99,43	7 188 326	84,50	7 188 326 000	84 501,40	7 103 303 500
01-Présidence du Faso	5 514 512	4 951 762	25 095	4 905 312	99,06	4 905 312	99,06	4 905 311 664	99 061,94	4 905 311 664
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	68 602 335	68 738 090	52 564	68 043 369	98,99	65 637 261	95,49	65 637 260 760	95 488,92	65 617 681 814
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	1 010 397	2 220 397	5 000	2 196 864	98,94	2 196 864	98,94	2 196 864 148	98 940,15	2 196 864 148
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	5 819 414	5 697 164	60 250	5 613 914	98,54	3 968 000	69,65	3 968 000 000	69 648,69	3 968 000 000
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 204 001	1 204 001	17 944	1 186 057	98,51	1 186 057	98,51	1 186 057 000	98 509,64	1 186 057 000
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	6 062 534	6 062 534	28 450	5 947 059	98,10	2 375 406	39,18	2 375 405 907	39 181,73	2 375 405 907
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	61 900	10 200	0	9 980	97,84	6 780	66,47	6 780 000	66 470,59	6 780 000
57-Cour de Cassation	205 014	205 014	4 000	200 000	97,55	200 000	97,55	200 000 000	97 554,31	200 000 000
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	7 636 541	7 636 541	5 500	7 376 341	96,59	7 355 341	96,32	7 355 341 000	96 317,70	7 355 341 000
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	6 303 814	6 291 014	0	6 025 893	95,79	6 020 893	95,71	6 020 893 000	95 706,24	6 020 893 000
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	227 101	227 101	18 000	209 101	92,07	191 423	84,29	191 422 500	84 289,59	191 422 500
20-Ministère des Sports et des Loisirs	628 263	628 313	2 081	569 293	90,61	567 613	90,34	567 613 000	90 339,21	567 613 000
04-Parlement	17 388 300	19 388 300	0	17 388 300	89,68	17 388 300	89,68	17 388 300 000	89 684,50	17 388 300 000
21-Ministère de la Santé	71 808 700	71 873 700	4 250 185	63 918 212	88,93	62 989 102	87,64	62 989 101 665	87 638,60	62 989 101 665
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	1 537 862	2 534 912	156 505	2 235 844	88,20	2 232 846	88,08	2 232 846 300	88 083,78	2 232 846 300
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	3 365 535	3 125 535	408 499	2 695 785	86,25	2 693 785	86,19	2 693 785 000	86 186,36	2 693 535 000
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	948 914	948 914	24 410	814 909	85,88	807 904	85,14	807 904 000	85 139,85	807 904 000
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	3 234 994	3 234 994	50 000	2 765 982	85,50	2 765 982	85,50	2 765 982 390	85 501,93	2 765 982 390
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	2 501 575	2 497 575	390 000	2 106 956	84,36	2 106 956	84,36	2 106 955 745	84 360,06	2 106 955 745
31-Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	610 308	610 308	0	510 308	83,61	510 308	83,61	510 308 000	83 614,83	510 308 000
99-Dépenses Communes Interministérielles	98 798 879	103 338 879	452 288	86 224 410	83,44	85 335 059	82,58	85 335 059 193	82 577,88	85 335 059 193
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	35 928 540	32 854 093	485 966	27 305 560	83,11	26 129 216	79,53	26 129 215 859	79 531,08	26 090 540 205
03-Primature	4 900 414	4 900 414	496 661	4 013 847	81,91	3 975 073	81,12	3 975 073 354	81 117,09	3 938 073 354
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	31 124 926	27 816 102	2 624 762	22 478 479	80,81	20 441 038	73,49	20 441 038 398	73 486,35	20 279 928 898
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	17 495 247	15 127 124	3 219 002	11 781 481	77,88	11 370 519	75,17	11 370 519 000	75 166,43	11 355 519 000
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	5 592 643	5 592 643	1 398 161	4 194 482	75,00	4 194 482	75,00	4 194 482 250	75 000,00	4 194 482 250
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	43 000	43 000	0	30 000	69,77	10 000	23,26	10 000 000	23 255,81	0
13-Ministère de la Sécurité	3 988 897	3 988 897	209 649	2 765 520	69,33	2 444 595	61,28	2 444 594 536	61 284,98	2 444 594 536
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	353 350	353 350	5 000	194 175	54,95	174 175	49,29	174 175 000	49 292,49	174 175 000
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	3 641 376	3 431 413	520 650	1 672 838	48,75	1 636 862	47,70	1 636 862 258	47 702,28	1 636 862 258
05-Conseil Economique et Social	6 280	6 280	0	3 000	47,77	0	0,00	0	0,00	0
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	4 641 642	13 904 613	938	6 555 570	47,15	6 555 570	47,15	6 555 570 000	47 146,73	6 555 570 000
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	1 920 000	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	914 000	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
43-Ministère de l'Energie	10 044 814	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
55-Conseil d'Etat	2 220	2 220	2 220	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Total général	452 448 794	447 825 950	14 962 174	390 175 485	87,13	375 339 834	83,81	375 339 834 324	83 813,78	374 973 197 724

Source : DGB

Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

Ministères et Institutions	AE_LFR AJUST	CP_LFR ajusté*	Mt projet	Mt eng_visé CP2	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP
04-Parlement	7 398 370	7 398 370	0	7 398 370	100,00	7 398 370	100,00	7 398 370 000	100 000,00	7 398 370 000
05-Conseil Economique et Social	100 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000 000	100 000,00	100 000 000
55-Conseil d'Etat	50 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000 000	100 000,00	50 000 000
56-Cour des Comptes	50 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00	50 000 000	100 000,00	50 000 000
57-Cour de Cassation	100 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00	100 000 000	100 000,00	100 000 000
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	50 000	50 000	0	50 000	100,00	16 435	32,87	16 435 000	32 870,00	16 435 000
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	3 078 887	3 078 887	0	3 048 941	99,03	2 500 000	81,20	2 500 000 000	81 198,17	2 500 000 000
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 479 627	1 460 427	0	1 433 427	98,15	275 196	18,84	275 195 875	18 843,52	275 195 875
01-Présidence du Faso	25 748 364	18 659 854	212 153	17 410 168	93,30	17 125 904	91,78	17 125 904 000	91 779,41	17 125 904 000
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	1 877 325	1 997 775	64 770	1 740 233	87,11	910 542	45,58	910 541 939	45 577,80	901 318 528
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	1 638 480	1 775 028	157 501	1 528 295	86,10	638 441	35,97	638 440 877	35 967,93	638 440 877
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	8 016 202	7 393 616	17 729	6 321 004	85,49	6 126 798	82,87	6 126 798 450	82 866,07	6 126 798 450
03-Primature	2 831 211	3 547 211	367 110	2 974 264	83,85	2 955 814	83,33	2 955 813 500	83 327,82	2 955 813 500
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	19 378 128	56 686 610	390 819	46 312 527	81,70	43 538 649	76,81	43 538 648 883	76 805,88	42 970 233 288
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	2 685 508	4 200 000	211 815	3 386 106	80,62	1 091 471	25,99	1 091 470 579	25 987,39	1 091 470 579
31-Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale	2 898 067	2 898 067	324 215	2 215 562	76,45	151 166	5,22	151 165 876	5 216,09	151 165 876
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	14 162 873	10 756 177	508 626	8 070 820	75,03	6 463 742	60,09	6 463 741 942	60 093,30	6 463 741 942
11-Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	90 462 000	92 000 000	23 000 000	69 000 000	75,00	69 000 000	75,00	69 000 000 000	75 000,00	69 000 000 000
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	16 628 453	26 375 275	2 142 861	19 515 194	73,99	13 261 119	50,28	13 261 119 398	50 278,60	13 192 724 055
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	205 106	255 106	8 950	187 996	73,69	94 004	36,85	94 004 143	36 849,05	94 004 143
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	977 843	9 215 620	1 582 450	6 677 447	72,46	2 362 278	25,63	2 362 278 041	25 633,41	2 362 278 041
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	10 143 027	9 780 813	109 922	7 083 069	72,42	4 274 933	43,71	4 274 932 531	43 707,33	4 219 639 321
13-Ministère de la Sécurité	22 290 095	24 340 095	2 074 126	16 556 590	68,02	16 400 046	67,38	16 400 045 886	67 378,73	16 378 895 886
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	1 923 500	3 497 655	178 454	2 261 951	64,67	1 307 867	37,39	1 307 867 097	37 392,68	1 307 867 097
99-Dépenses Communes Interministérielles	2 340 000	32 245 133	1 713 767	20 668 744	64,10	19 667 432	60,99	19 667 432 057	60 993,49	17 929 959 556
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 721 856	6 837 496	1 030 942	4 301 299	62,91	3 583 198	52,41	3 583 198 240	52 405,12	3 583 198 240
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	10 649 987	14 846 475	446 846	9 163 363	61,72	8 545 368	57,56	8 545 368 419	57 558,23	8 520 967 558
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	1 070 000	3 300 000	998 189	2 028 172	61,46	2 002 212	60,67	2 002 212 080	60 673,09	2 002 212 080
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	19 805 903	21 491 273	866 798	12 918 930	60,11	8 724 311	40,59	8 724 310 597	40 594,67	8 660 633 077
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	5 933 500	6 863 789	412 018	3 875 824	56,47	1 992 805	29,03	1 992 804 836	29 033,60	1 970 956 836
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	3 366 491	4 557 341	1 059 670	2 382 654	52,28	922 766	20,25	922 766 397	20 247,91	922 766 397
21-Ministère de la Santé	33 237 844	35 104 848	6 032 524	17 869 622	50,90	12 963 139	36,93	12 963 138 680	36 926,92	12 785 778 680
09-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	5 766 473	12 821 000	6 665 343	5 237 735	40,85	3 305 295	25,78	3 305 295 059	25 780,32	3 305 295 059
20-Ministère des Sports et des Loisirs	7 607 218	5 616 218	76 047	2 292 364	40,82	685 794	12,21	685 793 890	12 210,96	553 330 069
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	7 948 472	18 301 684	0	6 742 870	36,84	6 742 870	36,84	6 742 870 064	36 842,89	6 742 870 064
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	1 019 766	1 247 218	755 421	312 385	25,05	248 394	19,92	248 393 525	19 915,81	220 968 475
54-Conseil Constitutionnel	50 000	50 000	1 958	10 726	21,45	0	0,00	0	0,00	0
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	1 775 025	1 064 292	712 831	132 433	12,44	41 648	3,91	41 647 500	3 913,16	41 647 500
08-Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
43-Ministère de l'Energie	0	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
51-Conseil Supérieur de la Communication	50 000	50 000	43 750	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0
Total général	336 515 601	450 063 352	52 167 608	311 409 083	69,19	265 618 005	59,02	265 618 005 361	59 017,91	262 710 880 049

Source : DGB

Annexe 6 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement, par programme au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE INIT	MT_CRED_AE LFR_AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
001-Pilotage de l'action présidentielle	24 748 364	25 748 364	212 153	8 910 168	34,60	8 625 904	33,50
004-Organisation du travail gouvernemental	150 000	205 106	8 950	187 996	91,66	94 004	45,83
005-Soutien à l'action du Premier Ministre	495 000	495 000	357 635	42 053	8,50	23 603	4,77
006-Appui à la gouvernance	70 000	70 000	0	0	0,00	0	0,00
007-Pilotage des projets stratégiques	8 272 268	8 272 268	0	5 511 301	66,62	5 511 301	66,62
009-Conseil Economique et Social	100 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00
010-Sureté de l'Etat	750 000	750 000	0	750 000	100,00	750 000	100,00
011-Administration du territoire	1 921 000	1 921 000	298 202	1 514 663	78,85	457 197	23,80
012-Sécurité intérieure	20 956 711	20 956 711	1 896 239	13 806 590	65,88	13 650 046	65,13
013-Protection civile	3 095 473	3 545 473	49 589	1 624 973	45,83	750 000	21,15
014-Décentralisation	903 750	903 750	0	900 000	99,59	700 000	77,46
015-Etat civil	300 000	300 000	292 354	0	0,00	0	0,00
017-Administration judiciaire	1 205 000	1 305 000	128 186	1 044 342	80,03	615 825	47,19
018-Administration pénitentiaire	1 375 000	1 375 000	83 629	1 228 071	89,31	144 488	10,51
021-Pilotage et soutien	5 508	5 508	0	5 400	98,04	5 400	98,04
022-Défense	58 061 514	61 561 514	16 265 379	45 296 136	73,58	45 296 136	73,58
023-Préparation et emploi des forces	2 885 609	2 885 609	721 402	2 164 207	75,00	2 164 207	75,00
024-Equipement des forces	8 400 000	8 400 000	2 100 000	6 300 000	75,00	6 300 000	75,00
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	828 346	828 346	207 087	621 260	75,00	621 260	75,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	55 500	55 500	13 875	41 625	75,00	41 625	75,00
027-Pilotage et soutien	20 231 031	16 731 031	3 307 758	13 423 273	80,23	13 423 273	80,23
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	6 100 302	6 100 302	0	5 947 495	97,50	5 947 495	97,50
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	1 605 000	1 825 900	17 729	367 944	20,15	173 739	9,52
032-Pilotage de l'Economie et du développement	10 685 248	10 521 248	141 600	7 116 258	67,64	7 116 258	67,64
033-Mobilisation des ressources	1 006 305	3 612 578	90 898	2 485 886	68,81	782 763	21,67
036-Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	6 516 250	80 000	0	80 000	100,00	80 000	100,00
038-Pilotage et soutien des services du ministère	422 257	6 680 250	581 581	3 829 687	57,33	1 388 678	20,79
039-Culture	451 361	207 829	13 102	177 214	85,27	113 222	54,48
040-Tourisme	222 783	730 360	674 535	35 171	4,82	35 171	4,82
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	1 673 013	168 965	65 765	57 432	33,99	38 442	22,75
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière des agents de la fonction pu	3 000 000	607 250	0	2 250	0,37	2 250	0,37
044-Travail décent	53 887	1 065 763	609 215	90 785	8,52	0	0,00
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	800 000	102 012	89 591	0	0,00	0	0,00
046-Communication	1 015 320	3 000 000	0	3 000 000	100,00	2 500 000	83,33
047-Pilotage et soutien	150 000	53 887	0	48 941	90,82	0	0,00
048-Femme et du genre	67 325	800 000	48 617	361 892	45,24	93 463	11,68
049-Enfance et famille	6 607 218	1 015 320	4 278	1 010 310	99,51	547 232	53,90
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	30 301 344	150 000	19 989	0	0,00	0	0,00
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	2 421 531	67 325	0	59 603	88,53	31 241	46,40
052-Sport et activités physiques	249 000	7 607 218	76 047	2 292 364	30,13	685 794	9,02

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE INIT	MT_CRED_AE LFR_AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
055-Offre de soin	7 038 712	30 301 344	2 798 056	7 918 378	26,13	4 826 771	15,93
056-Santé publique	1 928 600	2 421 531	0	57 850	2,39	0	0,00
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	1 600 000	249 000	73 863	143 453	57,61	95 003	38,15
058-Accès à l'éducation formelle	11 652 188	7 038 712	0	3 344 324	47,51	925 498	13,15
059-Qualité de l'éducation formelle	1 116 500	1 928 600	80 829	567 226	29,41	367 670	19,06
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	846 000	1 600 000	29 092	408 515	25,53	203 830	12,74
062-Enseignement supérieur	800 685	12 452 188	81 949	6 357 347	51,05	4 818 063	38,69
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	195 000	1 116 500	0	1 116 500	100,00	796 154	71,31
064-Recherche scientifique et technologique	818 081	846 000	0	716 000	84,63	716 000	84,63
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	12 100	800 685	305 077	20 000	2,50	10 000	1,25
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	730 634	195 000	102 679	0	0,00	0	0,00
067-Industrie	100 000	818 081	157 501	732 908	89,59	474 062	57,95
068-Commerce	2 228 000	12 100	0	11 718	96,84	0	0,00
069-Artisanat	15 291 416	730 634	0	661 243	90,50	20 000	2,74
070-Secteur privé	1 319 714	100 000	0	99 622	99,62	99 622	99,62
073-Energie	1 885 867	1 225 000	690 000	0	0,00	0	0,00
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	4 149 208	14 511 268	2 517 875	7 823 871	53,92	5 219 257	35,97
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	1 766 659	1 322 189	4 890	985	0,07	0	0,00
077-Economie agricole	1 967 387	2 301 617	482 525	339 065	14,73	134 259	5,83
078-Développement durable des productions agricoles	177 875	4 570 087	826 684	1 911 976	41,84	1 156 145	25,30
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural	615 000	911 648	19 786	696 627	76,41	649 944	71,29
080-Pilotage et soutien	852 000	1 234 354	285 277	232 121	18,81	45 792	3,71
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	311 500	177 875	0	162 875	91,57	149 875	84,26
082-Productivité et compétitivité des productions animales	117 000	615 000	79 985	494 828	80,46	0	0,00
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	2 380 000	852 000	8 992	217 259	25,50	200 000	23,47
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	58 000	311 500	25 229	190 972	61,31	0	0,00
085-Pilotage et soutien	24 000	117 000	0	79 927	68,31	0	0,00
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	842 000	2 380 000	565 569	1 337 079	56,18	90 918	3,82
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	173 491	58 000	9 950	4 939	8,52	4 939	8,52
088-Gouvernance environnementale et développement durable	975 000	24 000	0	0	0,00	0	0,00
089-Economie verte et changement climatique	19 215 128	780 000	366 365	121 154	15,53	0	0,00
090-Pilotage et soutien	1 475 202	235 491	85 231	75 410	32,02	11 630	4,94
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique	472 095	975 000	0	0	0,00	0	0,00
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et des infrastructures ferroviaires, a	170 770	19 215 128	14 632	7 201 300	37,48	7 188 718	37,41

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE INIT	MT_CRED_AE LFR_AJUSTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
095-Developpement d'infrastructures de communications électroniques	2 721 856	1 484 202	8 005	1 400 822	94,38	63 627	4,29
096-Appui au sous-secteur postal	1 050 000	472 095	129 259	237 990	50,41	95 196	20,16
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	70 000	170 770	69 650	84 487	49,47	4 843	2,84
099-Mobilité et sécurité routière	1 394 013	2 721 856	30 942	1 718 100	63,12	1 000 000	36,74
102-Formation professionnelle	2 581 500	1 050 000	829 766	50 000	4,76	50 000	4,76
104-Pilotage et soutien des services du Ministère	889 400	70 000	0	69 400	99,14	69 400	99,14
105-Planification et aménagement urbain	9 317 244	1 394 013	0	697 007	50,00	697 007	50,00
106-Architecture et construction	1 301 000	4 081 500	96 900	2 905 949	71,20	1 087 314	26,64
107-Accès aux logements décents	4 873 833	1 852 000	182 711	58 054	3,13	51 063	2,76
109-Aménagements hydrauliques	2 903 875	9 682 244	733 622	6 649 860	68,68	5 324 176	54,99
110-Gestion intégrée des ressources en eau	1 002 000	1 351 000	230 605	49 615	3,67	49 615	3,67
111-Approvisionnement en eau potable	50 000	4 933 833	367 520	4 406 141	89,30	1 698 819	34,43
112-Assainissement des eaux usées et excréta	1 479 627	2 903 875	229 684	2 608 690	89,83	1 589 317	54,73
113-Pilotage et soutien	50 000	1 002 000	62 865	237 869	23,74	160 000	15,97
115-Régulation du secteur de la communication	50 000	50 000	43 750	0	0,00	0	0,00
116-Contrôle d'Etat	50 000	1 479 627	0	1 433 427	96,88	275 196	18,60
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	100 000	50 000	1 958	10 726	21,45	0	0,00
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	50 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00
119-Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances publiques	25 000	50 000	0	50 000	100,00	50 000	100,00
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la jurisprudence dans l'ordre judiciaire	21 000 000	100 000	0	100 000	100,00	100 000	100,00
122-Protection des données à caractère personnel	7 398 370	50 000	0	50 000	100,00	16 435	32,87
124-Relations avec le Parlement	7 948 472	25 000	0	0	0,00	0	0,00
133-Dépenses communes interministérielles	805 000	23 340 000	650 000	10 472 081	44,87	7 937 840	34,01
134-Fonction parlementaire	90 000	7 398 370	0	7 398 370	100,00	7 398 370	100,00
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	583 384	7 948 472	0	6 473 558	81,44	6 473 558	81,44
136-Transformation et écosystème numérique	9 500	796 000	117 301	504 764	63,41	0	0,00
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	1 200 000	90 000	0	0	0,00	0	0,00
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Sécurité	0	583 384	177 887	0	0,00	0	0,00
146-Accès aux produits de santé	0	1 200 000	0	682 307	56,86	172 870	14,41
Total général	380 458 104	389 619 160	41 949 845	221 879 976	56,95	181 428 810	46,57

Source : DGB

Annexe 7 : Situation d'exécution des crédits de paiement, par programme (hors financements extérieurs et dépenses de personnel) au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

LB_PROGRAMME	MT_CRED_CP_INIT	CP LFR_ajusté*	PROJET	MT_ENG_VISE_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)
001-Pilotage de l'action présidentielle	22 344 326	24 344 326	674 674	20 242 391	83,15	19 704 367	80,94
002-Renforcement des capacités d'analyse et de transparence de l'action publique	540 493	540 493	0	540 493	100,00	540 493	100,00
003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	6 700 000	6 700 000	0	6 700 000	100,00	6 700 000	100,00
004-Organisation du travail gouvernemental	572 622	627 728	9 912	473 843	75,49	311 139	49,57
005-Soutien à l'action du Premier Ministre	2 381 123	2 581 123	503 674	1 099 835	42,61	1 046 021	40,53
006-Appui à la gouvernance	1 150 314	1 150 314	150 309	825 449	71,76	812 322	70,62
007-Pilotage des projets stratégiques	9 558 397	9 558 397	29 995	8 455 446	88,46	8 444 394	88,35
008-Promotion du capital humain	1 794 700	1 794 700	273 572	1 472 435	82,04	1 457 840	81,23
009-Conseil Economique et Social	705 253	705 253	4 385	669 258	94,90	643 204	91,20
010-Sureté de l'Etat	1 100 000	1 100 000	0	1 100 000	100,00	1 000 000	90,91
011-Administration du territoire	8 249 554	8 235 133	2 834 300	5 079 344	61,68	3 804 948	46,20
012-Sécurité intérieure	31 511 077	31 511 077	2 289 255	22 672 068	71,95	22 108 001	70,16
013-Protection civile	5 660 198	5 610 198	99 589	4 757 132	84,79	3 453 698	61,56
014-Décentralisation	16 573 779	16 482 621	6 800 421	9 635 406	58,46	9 429 856	57,21
015-Etat civil	547 500	547 500	317 552	126 089	23,03	105 599	19,29
016-Pilotage et soutien des services du MATD	1 900 044	1 955 623	46 645	1 644 143	84,07	1 517 492	77,60
017-Administration judiciaire	4 307 084	4 307 084	345 433	3 284 639	76,26	2 151 094	49,94
018-Administration pénitentiaire	3 854 235	3 854 235	122 723	3 415 191	88,61	1 932 419	50,14
019-Droits humains	759 312	820 212	3 502	749 594	91,39	744 069	90,72
020-Citoyenneté et paix	193 808	204 558	42 349	142 809	69,81	141 836	69,34
021-Pilotage et soutien	1 243 958	1 600 670	0	1 002 833	62,65	787 376	49,19
022-Défense	59 117 764	62 617 764	16 529 441	46 088 323	73,60	46 088 323	73,60
023-Préparation et emploi des forces	16 088 692	16 488 692	4 222 173	12 266 519	74,39	12 266 519	74,39
024-Equipement des forces	8 472 739	8 472 739	2 118 185	6 354 554	75,00	6 354 554	75,00
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civile	2 087 583	2 087 583	521 896	1 565 687	75,00	1 565 687	75,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	475 789	475 789	118 947	356 842	75,00	356 842	75,00
027-Pilotage et soutien	31 680 426	28 180 426	4 504 742	19 126 256	67,87	18 829 304	66,82
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	24 068 318	24 469 775	5 944	19 944 627	81,51	19 499 817	79,69
029-Intégration africaine	2 038 535	1 328 535	406	1 263 477	95,10	1 249 761	94,07
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	4 757 451	5 154 676	239 425	2 609 291	50,62	1 709 532	33,16
031-Charge de la dette	173 600 000	173 600 000	0	136 936 626	78,88	136 937	0,08
032-Pilotage de l'Economie et du développement	32 401 454	32 351 454	485 400	26 926 563	83,23	26 885 314	83,10
033-Mobilisation des ressources	8 915 338	9 515 338	174 498	6 725 080	70,68	4 230 466	44,46
034-Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers	3 768 639	3 768 639	59 256	1 830 057	48,56	1 716 732	45,55
036-Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	1 751 575	1 751 575	1 125	965 931	55,15	960 931	54,86
038-Pilotage et soutien des services du ministère	39 795 872	39 995 872	936 262	33 288 458	83,23	29 784 266	74,47
039-Culture	2 704 297	2 465 298	22 089	2 401 542	97,41	2 334 861	94,71
040-Tourisme	1 749 652	1 788 651	1 083 328	565 346	31,61	562 518	31,45
041-Pilotage et soutien aux services du MCAT	1 278 065	1 278 065	123 383	804 388	62,94	766 861	60,00
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière des agents de la fonction publique	4 307 866	4 372 866	75 181	3 946 895	90,26	3 624 826	82,89
043-Réforme de l'administration	70 000	70 000	30 000	40 000	57,14	40 000	57,14
044-Travail décent	3 375 513	3 310 513	627 373	2 573 182	77,23	788 542	23,82
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	1 866 000	1 968 012	136 663	1 651 594	83,92	1 461 369	74,26
046-Communication	11 756 741	11 766 741	115 804	11 622 417	98,77	9 825 776	83,50
047-Pilotage et soutien	1 326 445	1 313 445	68 395	726 911	55,34	536 642	40,86
048-Femme et du genre	1 052 324	1 052 324	58 350	884 494	84,05	529 054	50,27
049-Enfance et famille	2 630 618	2 630 618	24 186	2 423 093	92,11	1 920 615	73,01
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	6 313 501	6 313 501	54 053	5 844 572	92,57	5 785 678	91,64
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	1 444 665	1 444 665	38 453	1 191 387	82,47	1 079 415	74,72

Rapport trimestriel de l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2021 au 30 septembre

LB_PROGRAMME	MT_CRED_CP_INIT	CP LFR_ajusté*	PROJET	MT_ENG_VISE_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)
052-Sport et activités physiques	7 791 591	8 791 591	105 300	5 408 554	61,52	3 773 569	42,92
053-Loisirs	94 747	94 747	12 771	74 379	78,50	64 874	68,47
054-Pilotage et soutien des services du MSL	1 466 816	1 466 816	92 916	1 120 704	76,40	1 079 759	73,61
055-Offre de soin	58 669 322	58 669 322	5 665 906	43 976 441	74,96	40 380 724	68,83
056-Santé publique	40 795 106	41 295 106	5 457 958	29 329 799	71,02	28 363 152	68,68
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	16 424 723	16 424 723	349 258	12 621 152	76,84	11 780 478	71,72
058-Accès à l'éducation formelle	24 530 384	26 030 384	977 587	21 246 403	81,62	17 745 867	68,17
059-Qualité de l'éducation formelle	33 927 678	33 927 678	2 374 421	28 722 058	84,66	25 473 961	75,08
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	2 355 500	2 355 500	0	2 124 082	90,18	2 098 373	89,08
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non formelle	6 127 047	6 127 047	376 128	3 892 156	63,52	3 047 055	49,73
062-Enseignement supérieur	44 895 073	45 675 069	87 949	43 551 083	95,35	39 603 648	86,71
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	24 089 930	24 089 930	41 327	23 732 376	98,52	23 407 371	97,17
064-Recherche scientifique et technologique	7 847 643	8 647 643	3 707	8 465 688	97,90	8 462 788	97,86
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	4 953 241	4 973 245	648 347	3 278 219	65,92	3 060 446	61,54
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	474 424	474 424	142 803	264 779	55,81	262 424	55,31
067-Industrie	1 360 886	1 360 886	160 151	1 135 538	83,44	868 715	63,83
068-Commerce	4 313 152	4 313 152	1 136	4 263 503	98,85	738 110	17,11
069-Artisanat	1 101 505	1 101 505	0	990 841	89,95	345 828	31,40
070-Secteur privé	1 254 002	1 254 002	16 858	1 202 285	95,88	1 167 689	93,12
071-Pilotage et soutien	615 744	615 744	17 863	524 482	85,18	471 698	76,61
072-Mines	4 258 307	4 258 307	20 553	3 901 366	91,62	3 900 000	91,59
073-Energie	21 022 409	21 022 409	1 583 388	9 602 441	45,68	5 287 272	25,15
074-Pilotage et soutien des services du Ministère des Mines et des Carrières	341 905	616 168	212 319	159 218	25,84	146 462	23,77
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	15 890 259	18 608 179	2 889 566	13 940 359	74,92	10 409 609	55,94
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	5 046 781	5 046 781	51 488	2 015 789	39,94	1 952 974	38,70
077-Economie agricole	5 240 693	5 831 902	854 553	2 316 840	39,73	1 816 722	31,15
078-Développement durable des productions agricoles	15 672 572	15 375 072	4 894 367	7 518 326	48,90	4 721 282	30,71
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et organisation du monde rural	7 883 171	4 914 701	541 796	2 784 359	56,65	2 652 053	53,96
080-Pilotage et soutien	6 207 958	6 164 799	790 325	3 765 908	61,09	3 275 122	53,13
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	1 718 242	1 718 242	39 141	1 277 709	74,36	1 204 892	70,12
082-Productivité et compétitivité des productions animales	1 260 318	1 260 318	114 682	1 042 940	82,75	480 507	38,13
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	1 074 327	1 074 327	13 436	645 254	60,06	608 530	56,64
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	802 870	802 870	33 354	672 683	83,78	448 151	55,82
085-Pilotage et soutien	1 261 979	1 261 979	22 555	945 653	74,93	762 002	60,38
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	4 618 528	4 618 528	999 870	3 016 580	65,31	1 735 490	37,58
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	527 591	527 591	51 898	262 500	49,75	249 089	47,21
088-Gouvernance environnementale et développement durable	487 272	487 272	22 606	338 399	69,45	278 445	57,14
089-Economie verte et changement climatique	1 419 690	1 419 690	448 799	473 532	33,35	302 605	21,31
090-Pilotage et soutien	1 919 431	1 919 431	209 774	1 498 931	78,09	1 406 594	73,28
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire, maritime et cartographique	11 225 045	10 675 045	766 039	3 149 904	29,51	2 607 173	24,42
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et des infrastructures ferroviaires, aéroportuaires, maritimes et cartographiques	43 052 795	41 395 202	16 345	32 116 975	77,59	32 093 045	77,53
093-Développement de réseau de pistes rurales	10 141 415	12 349 008	184 906	12 041 424	97,51	9 613 367	77,85
094-Pilotage et soutien	1 765 077	1 765 077	163 727	1 041 248	58,99	984 272	55,76
095-Developpement d'infrastructures de communications électroniques	3 982 088	4 117 442	27 753	2 738 248	66,50	1 354 658	32,90
096-Appui au sous-secteur postal	583 254	583 254	129 436	248 872	42,67	103 106	17,68
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	509 778	383 424	81 803	254 500	66,38	133 867	34,91
098-Transports et météorologie	5 906 610	5 780 541	1 064 180	4 180 143	72,31	4 169 136	72,12
099-Mobilité et sécurité routière	3 391 856	3 421 856	41 068	2 398 457	70,09	1 656 089	48,40

LB_PROGRAMME	MT_CRED_CP_INIT	CP LFR_ajusté*	PROJET	MT_ENG_VISE_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)
100-Pilotage et soutien des services du MTMUSR	435 582	531 651	19 582	368 402	69,29	270 218	50,83
101-Jeunesse	1 315 167	1 315 167	160 450	1 142 267	86,85	1 137 267	86,47
102-Formation professionnelle	5 831 536	5 831 536	838 639	4 542 488	77,90	4 542 488	77,90
103-Promotion de l'emploi	2 096 506	2 096 506	97 756	1 850 929	88,29	1 850 929	88,29
104-Pilotage et soutien des services du Ministère	934 860	934 860	68 786	800 990	85,68	749 946	80,22
105-Planification et aménagement urbain	1 725 619	1 725 619	4 425	1 077 904	62,46	1 058 195	61,32
106-Architecture et construction	2 475 700	3 975 700	194 232	3 427 467	86,21	1 588 199	39,95
107-Accès aux logements décents	2 086 077	2 086 077	245 455	173 647	8,32	140 828	6,75
108-Pilotage et soutien aux service du MUH	682 739	682 739	46 399	218 366	31,98	166 148	24,34
109-Aménagements hydrauliques	17 523 573	19 068 573	1 312 534	14 953 090	78,42	12 879 670	67,54
110-Gerston intégrée des ressources en eau	4 081 507	4 131 507	417 527	1 781 168	43,11	1 722 263	41,69
111-Approvisionnement en eau potable	12 282 391	11 348 391	612 604	9 593 399	84,54	6 393 471	56,34
112-Assainissement des eaux usées et excréta	4 035 675	4 175 675	394 326	3 543 049	84,85	2 206 022	52,83
113-Pilotage et soutien	3 394 599	3 093 599	279 540	1 296 366	41,90	1 143 132	36,95
114-Ordres burkinabè	691 196	691 196	0	691 196	100,00	691 196	100,00
115-Régulation du secteur de la communication	633 964	633 964	44 343	582 495	91,88	580 847	91,62
116-Contrôle d'Etat	2 290 927	2 290 927	41 617	2 134 742	93,18	936 658	40,89
117-Coordination des actions du Conseil constitutionnel	379 756	379 756	1 997	313 343	82,51	273 357	71,98
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	273 774	273 774	2 220	271 554	99,19	271 554	99,19
119-Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances publiques	392 863	392 863	0	392 863	100,00	392 863	100,00
120-Régulation performante du droit et unification efficace de la jurisprudence dans l'ordre judiciaire	532 749	532 749	12 304	479 587	90,02	479 067	89,92
121-Elections	432 977	432 977	18 000	401 173	92,65	309 361	71,45
122-Protection des données à caractère personnel	450 199	450 199	0	450 199	100,00	416 634	92,54
123-Médiateur du Faso	661 711	661 711	0	661 711	100,00	661 711	100,00
124-Relations avec le Parlement	96 880	99 880	5 920	68 337	68,42	48 880	48,94
133-Dépenses communes interministérielles	172 321 436	181 626 020	2 930 490	131 358 849	72,32	126 673 853	69,74
134-Fonction parlementaire	24 786 670	26 786 670	0	24 786 670	92,53	24 786 670	92,53
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	42 255 553	42 255 553	0	30 601 706	72,42	30 601 706	72,42
136-Transformation et écosystème numérique	1 268 152	1 259 152	117 660	967 157	76,81	451 630	35,87
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	327 070	327 070	276	97 064	29,68	79 975	24,45
138-Carières	408 085	408 085	11 878	0	0,00	0	0,00
139-Pilotage et soutien des services du Ministère de la Sécurité	4 128 761	4 128 761	336 772	1 848 585	44,77	1 781 954	43,16
140-Pilotage et soutien des services du Ministère de l'Energie	321 088	0	0	0	#DIV/o!	0	#DIV/o!
141-Pilotage et soutien des services du MIABE	128 035	0	0	0	#DIV/o!	0	#DIV/o!
145-Pilotage et soutien des services du Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	444 862	0	0	0	#DIV/o!	0	#DIV/o!
146-Accès aux produits de santé	13 225 802	13 225 802	0	12 678 145	95,86	10 538 672	79,68
Total général	1 356 198 415	1 377 207 439	87 941 095	1 048 840 496	76,16	830 101 712	60,27

Source : DGB

Annexe 8 : Situation d'exécution des dépenses sociales, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

LB_SECTION2	MT_CRED_CP INIT	CP_LFR_ajusté*	PROJET	MT_ENG_CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)
01-Présidence du Faso	6 700 000	6 700 000	0	6 700 000	100,00	6 700 000	100,00
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	2 085 162	2 076 628	92 059	1 928 806	92,88	641 677	30,90
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 375 513	3 310 513	627 373	2 573 182	77,73	788 542	23,82
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	2 500 000	2 500 000	0	2 500 000	100,00	2 500 000	100,00
21-Ministère de la Santé	99 464 428	99 964 428	11 123 864	73 306 240	73,33	68 743 876	68,77
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	10 623 778	10 623 778	136 588	9 152 158	86,15	8 235 346	77,52
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	60 763 562	62 263 562	3 352 009	52 072 406	83,63	45 303 828	72,76
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	68 985 003	69 764 999	129 276	67 283 459	96,44	63 011 019	90,32
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	2 066 437	2 073 748	1136	1 946 157	93,85	1 282 095	61,83
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	43 800 868	41 348 797	8 881 643	21 978 342	53,15	15 362 777	37,15
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	4 855 757	4 855 757	200 614	3 638 586	74,93	2 742 080	56,47
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	7 053 081	7 053 081	1 523 173	4 091 012	58,00	2 565 629	36,38
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	1 869 499	2 572 370	82 463	1 323 536	51,45	984 655	38,28
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	3 391 856	3 421 856	41 068	2 398 457	70,09	1 656 089	48,40
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	8 921 306	8 921 306	1 093 145	7 219 681	80,93	7 214 681	80,87
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	2 086 077	2 086 077	245 455	173 647	8,32	140 828	6,75
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	37 636 146	38 457 146	2 717 992	29 744 705	77,35	23 075 425	60,00
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	41 860 553	41 860 553	0	30 601 706	73,10	30 601 706	73,10
TOTAL	408 039 026	409 854 599	30 247 859	318 632 079	77,74	281 550 254	68,70

Source : DGB

Annexe 9 : Situation d'exécution des crédits délégués, par section au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

SECTIONS	2020			2021			ECART 2020/2021	
	CREDITS C.P.	ENGAGES VISES	TAUX (en%)	CREDITS C.P.	ENGAGES VISES	TAUX (en%)	MONTANT	(En%)
09-Ministère de l' Administration Territoriale et de la Décentralisation	644 375	535 128	83,05	691 035	553 886	80,15	18 758	3,51
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	761 813	543 724	71,37	963 370	767 008	79,62	223 284	41,07
13-Ministère de la Sécurité	573 975	514 677	89,67	575 775	547 946	95,17	33 269	6,46
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	349 305	300 941	86,15	416 034	340 467	81,84	39 527	13,13
15-Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme	66 042	57 448	86,99	90 000	75 441	83,82	17 993	31,32
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	150 867	121 041	80,23	209 061	176 908	84,62	55 867	46,16
18-Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	128 100	99 121	77,38	125 000	91 986	73,59	-7 135	-7,20
20-Ministère des Sports et des Loisirs	112 440	66 216	58,89	160 550	125 233	78,00	59 017	89,13
21-Ministère de la Santé	4 334 385	2 629 144	60,66	4 825 030	2 937 055	60,87	307 911	11,71
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	198 822	93 367	46,96	198 543	125 082	63,00	31 716	33,97
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	19 188 340	18 005 335	93,83	21 277 741	20 344 371	95,61	2 339 037	12,99
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	12 589	9 652	76,67	38 500	25 740	66,86	16 088	166,69
25-Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	60 644	47 069	77,61	74 612	61 530	82,47	14 461	30,72
26-Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	1 500	1 500	100,00	19 134	12 756	66,67	11 256	750,40
27-Ministère de l' Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	323 486	234 339	72,44	345 500	251 394	72,76	17 055	7,28
28-Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	67 261	57 347	85,26	115 267	96 164	83,43	38 816	67,69
29-Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	93 525	59 017	63,10	133 000	108 795	81,80	49 778	84,35
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	206 032	140 458	68,17	302 142	257 029	85,07	116 572	82,99
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	55 904	25 970	46,45	79 050	53 138	67,22	27 168	104,61
35-Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	31 307	24 951	79,70	0	0	0,00	-24 951	-100,00
37-Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	62 486	40 724	65,17	91 170	71 058	77,94	30 334	74,49
38-Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville	91 084	68 824	75,56	109 000	97 487	89,44	28 664	41,65
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	140 012	125 664	89,75	169 298	148 039	87,44	22 376	17,81
51-Conseil Supérieur de la Communication	9 329	8 020	85,97	14 350	12 881	89,76	4 860	60,60
Total général	27 663 622	23 809 676	86,07	31 023 162	27 281 394	87,94	3 471 718	14,58

Source : DGB/DISB

Annexe 10 : Situation d'exécution dépenses de Covid-19 au 30 septembre 2021 (en milliers FCFA).

LIBELLE	CP LFR_ajusté*	ENG_VISE_CP		LIQUIDATION	
		MT	TAUX (en %)	MT	TAUX (en %)
21-Ministère de la Santé	750 000	257 000	34,27	0	0,00
0570121-Assurer la coordination dans la gestion de la COVID 19	750 000	257 000	34,27	0	0,00
22-Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	4 730 000	4 730 000	100,00	4 730 000	100
0500213-Prendre en charge la distribution gratuite des vivres, kits d'hygiène et de dignité	4 730 000	4 730 000	100,00	4 730 000	100
26-Ministère des Mines et des Carrières	6 486 463	0	0,00	0	0
0730135-Prendre en charge les factures d'électricité des couches sociales	4 219 306	0	0,00	0	0
0730348-Prendre en charge les frais de réduction du coût des kits solaires pour les ménages vulnérables	2 267 157	0	0,00	0	0
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	1 690 000	1 690 000	100,00	1 690 000	100
1110130-Prendre en charge les factures d'eau des couches sociales	1 690 000	1 690 000	100,00	1 690 000	100
Total général	13 656 463	6 677 000	48,89	6 420 000	47,01

Source : DGB

Annexe 11 : Situation des dépenses de consommation d'électricité entre 2020 et 2021 au 30 septembre (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN SEPTEMBRE 2019	A FIN SEPTEMBRE 2020	A FIN SEPTEMBRE 2021
01 Présidence du Faso	439 399	480 860	452 437
02 Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	17 398	17 885	18 228
03 Primature	82 918	83 461	88 340
04 Assemblée Nationale	85 917	72 964	69 015
05 Conseil Economique et Social	17 310	16 742	15 690
08 Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	0
09 Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	365 118	377 697	407 435
10 Ministère de la Justice	368 158	369 013	451 754
11 Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	1 449 605	1 400 366	1 435 916
12 Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	69 841	72 598	76 366
09 Ministère de la Sécurité Interieure	352 125	433 967	532 123
14 Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	1 364 364	1 453 424	1 597 255
15 Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	150 376	142 315	145 294
17 Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	101 525	74 078	96 758
18 Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	365 836	315 577	309 020
20 Ministère des Sports et des Loisirs	90 866	85 675	90 704
21 Ministère de la Santé	2 641 238	2 900 868	3 224 622
19 Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	143 412	138 608	161 724
23 Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	410 036	413 742	548 801
24 Ministère Enseignement Sup, Recherche Scientifique et Innovation	582 253	502 465	572 679
25 Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	64 161	57 275	60 282
26 Ministère des Mines et des Carrières	11 060	20 462	0
27 Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	370 067	419 794	447 948
28 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	173 273	173 261	199 916
29 Ministère Environnement, Economie Verte et Changement Climatique	161 601	163 713	190 973
30 Ministère des Infrastructures	297 692	309 353	335 128
31 Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	60 860	87 062	113 133
32 Ministère des Transports, Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	26 449	26 637	58 965
35 Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0	0
37 Ministère de la Jeunesse Formation et de l'Insertion Professionnelles	32 550	34 170	44 116
38 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	171 080	45 315	29 181
42 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	61 453	60 275	63 340
43 Ministère de l'Energie	34 363	28 368	57 248
50 Grande Chancellerie	12 078	15 003	13 366
51 Conseil Supérieur de la Communication	41 132	36 243	26 685
52 Autorité Superieur Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	11 625	13 581	14 659
54 Conseil Constitutionnel	14 250	12 879	14 555
55 Conseil d'Etat	0	0	229
56 Cour des Comptes	15 684	16 720	20 541
57 Cour de Cassation	22 851	22 877	23 386
58 Commission Nationale Independante (CENI)	0	0	0
59 Commission Informatique et des Libertés	8 392	8 782	10 156
60 Médiateur du Faso	25 951	19 974	22 144
99 Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	308 890	301 617	307 349
TOTAUX	11 023 158	11 225 661	12 347 460

Source : DGAIE/DEDC

Annexe 12 : Situation des dépenses de consommation d'eau entre 2020 et 2021 au 30 septembre (en milliers FCFA)

MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN	A FIN SEPTEMBRE	A FIN SEPTEMBRE
	SEPTEMBRE 2019	2020	2021
01 Présidence du Faso	668 346	507 484	665 874
02 Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	2 198	2 800	1 272
03 Primature	19 464	15 217	16 611
04 Assemblée Nationale	10 405	10 561	13 975
05 Conseil Economique et Social	11 586	8 111	3 214
08 Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0	0
09 Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	78 405	76 095	80 922
10 Ministère de la Justice	207 940	232 022	291 373
11 Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	1 039 465	1 119 894	1 101 884
12 Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	6 303	5 461	6 979
09 Ministère de la Sécurité Interieure	73 495	92 726	96 083
14 Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	209 677	207 017	157 245
15 Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	42 134	32 333	14 492
17 Ministère de la Fonction Publique, du Travail et Protection Sociale	6 042	8 480	5 683
18 Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	35 845	37 283	32 478
20 Ministère des Sports et des Loisirs	21 264	11 574	9 293
21 Ministère de la Santé	629 633	662 523	679 171
19 Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	34 069	55 728	52 258
23 Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	74 817	47 656	61 261
24 Ministère Enseignement Supérieur, Recher Scientifiq et Innovation	113 557	108 547	124 899
25 Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	8 396	9 045	13 529
26 Ministère des Mines et des Carrières	479	843	0
27 Ministère Agriculture, des Aménagements Hydrauliq et Mécanisation	65 317	60 388	59 755
28 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	3 531	2 529	2 496
29 Ministère Environnement, de l'Econo Verte et Changement Climatiq	91 844	66 842	79 617
30 Ministère des Infrastructures	30 975	25 827	15 364
31 Ministère de l'Economie Numériq, des Postes et Transfor Digitale	1 751	1 630	2 728
32 Ministère des Transports, Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	32 732	32 172	34 686
35 Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0	0
37 Ministère de la Jeunesse et Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes	2 148	2 642	7 213
38 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat et de la Ville	4 116	5 657	1 405
42 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	29 449	39 814	43 859
43 Ministère de l'Energie	1 637	1 436	5 188
50 Grande Chancellerie	4 163	5 776	5 597
51 Conseil Supérieur de la Communication	3 863	2 835	2 615
52 Autorité Superieur du Contrôle d'Etat et Lutte contre la Corruption	792	2 695	1 383
54 Conseil Constitutionnel	2 561	1 716	1 177
55 Conseil d'Etat	0	0	0
56 Cour des Comptes	4 476	2 127	814
57 Cour de Cassation	3 564	3 326	1 745
58 Commission Nationale Independante (CENI)	2 037	2 686	3 545
59 Commission Informatique et des Libertés	2 463	931	1 372
60 Médiateur du Faso	4 316	5 446	6 747
99 Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	22 987	14 519	12 987
Institut National des Statistiques et de la Démographie	1 359	93	8
TOTAL	3 609 597	3 532 487	3 718 799

Source : DGAIE/DEDC

Annexe 13 : Situation des dépenses de consommation des communications téléphoniques entre 2020 et 2021 au 30 septembre (en milliers FCFA)

	A FIN SEPTEMBRE 2019	A FIN SEPTEMBRE 2020	A FIN SEPTEMBRE 2021
01 Présidence du Faso	314 712	312 080	376 209
02 Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	1 193	1 149	1 258
03 Primature	22 133	23 738	23 120
04 Assemblée Nationale	87 617	103 717	92 685
05 Conseil Economique et Social	2 607	2 479	2 569
08 Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	3 623	5 327	1 699
09 Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	17 293	18 000	17 207
10 Ministère de la Justice	45 722	48 185	54 891
11 Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	458 197	489 508	537 717
12 Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	96 606	91 340	94 824
09 Ministère de la Sécurité Interieure	349 941	373 393	438 088
14 Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	711 592	774 025	776 432
15 Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	8 719	8 641	10 060
17 Ministère Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	12 401	57 061	76 504
18 Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	30 828	31 661	33 680
20 Ministère des Sports et des Loisirs	6 662	3 714	11 531
21 Ministère de la Santé	89 964	220 504	98 525
19 Ministère Femme, de la Solidar Nationale et Famille et Action Humani	24 133	17 433	27 226
23 Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	19 186	19 954	20 186
24 Ministère l'Enseignement Sup, de la Reche Scientifiq et Innovation	29 322	28 743	30 233
25 Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	14 765	16 470	9 043
26 Ministère des Mines et des Carrières	15 687	15 826	16 032
27 Ministère Agriculture et Aménagements Hydrauliq et Mécanisa	71 594	75 167	81 688
28 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	19 433	26 372	26 321
29 Ministère Environnement, Economie Verte et Changement Climatiq	22 812	19 934	20 069
30 Ministère des Infrastructures	36 133	35 724	36 279
31 Ministère Economie Numériq et des Postes et de la Transfor Digitale	594 867	576 723	347 725
32 Ministère Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 900	1 768	1 770
35 Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0	0
37 Ministère de la Jeunesse Formation et Insertion Professionnelles	1 927	2 316	2 107
38 Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat et de la Ville	4 166	3 705	3 045
42 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	13 763	15 055	17 056
43 Ministère de l'Energie	11 295	11 382	29 406
50 Grande Chancellerie	1 800	1 900	2 379
51 Conseil Supérieur de la Communication	9 780	9 705	10 132
52 Autorité Superieur Contrôle d'Etat et de la Lutte contre Corruption	10 677	10 506	10 330
54 Conseil Constitutionnel	449	309	293
55 Conseil d'Etat	386	387	361
56 Cour des Comptes	422	388	381
57 Cour de Cassation	0	47	0
58 Commission Nationale Independante (CENI)	0	178 006	44 136
59 Commission Informatique et des Libertés	1 077	1 002	1 125
60 Médiateur du Faso	0	18 643	13 178
99 Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	843 698	680 315	556 729
TOTAUX	4 009 085	4 332 303	3 954 228

Source : DGAIE/DEDC

Annexe 14 : situation des restes à liquider en procédure normale des ministères et institutions au 30 septembre 2021 (en milliers de FCFA)

Ministères / Institutions	ENGAGEMENT	LIQUIDATION		RESTE-LIQUIDATION	
		Montant (FCFA)	Taux (%)	Montant (FCFA)	Taux (%)
01 Présidence du Faso	1 521 781	1 199 606	78,83	322 175	21,17
02 Secrétariat Général et Conseil des Ministres	172 515	104 138	60,36	68 376	39,64
03 Primature	1 343 476	492 129	36,63	851 347	63,37
09 Minist Administr Territoriale et Décentr	1 307 078	665 524	50,92	641 555	49,08
10 Ministère de la Justice	1 746 775	1 077 131	61,66	669 643	38,34
12 Minist Aff Etran, Coop, Intég Afric Burki Etrang	3 396 014	1 082 541	31,88	2 313 473	68,12
13 Ministère de la Sécurité	3 895 422	2 902 516	74,51	992 906	25,49
14 Ministère de l'Economie, des Finances et Développe	5 670 561	3 486 715	61,49	2 183 846	38,51
15 Minist de la Culture, des Arts et du Tourisme	251 862	159 828	63,46	92 034	36,54
17 Minist de la Fonction Publiq Travail et Protect Sociale	1 951 978	944 716	48,4	1 007 262	51,6
18 Minist de la Communic et Relations avec Parlement	265 098	123 187	46,47	141 911	53,53
20 Ministère des Sports et des Loisirs	555 644	383 534	69,03	172 110	30,97
21 2Ministère de la santé	7 228 707	2 695 502	37,29	4 533 205	62,71
22 Minist de la Femme, Solid Ntle, Famillet Action Human	617 335	354 724	57,46	262 612	42,54
23 Minist Educ Ntle, Alphas et Promot Langues Ntles	19 948 989	7 468 875	37,44	12 480 114	62,56
24 Minist des Enseign Supérieur et Recherche Scientifiq	632 082	283 170	44,8	348 912	55,2
25 Ministère Industrie, Commerce et Artisanat	480 533	324 486	67,53	156 047	32,47
26 Ministère Mines, Carrières et Energie	343 199	50 000	14,57	293 199	85,43
27 Minist Agriculture, Aménag Hydroagri et Mécanisa	13 551 852	1 388 444	10,25	12 163 408	89,75
28 Minist des Ressources Animales et Halieutiques	670 590	367 268	54,77	303 322	45,23
29 Minist Enviro, Econo Verte Et Changement Climatq	996 345	486 066	48,78	510 279	51,22
30 Minist des Infrastructures et du Désenclavement	3 952 327	2 067 775	52,32	1 884 552	47,68
31 Minist Econo Numériq, Postes et Transform Digitale	62 381	4 915	7,88	57 466	92,12
32 Minist des Transp, Mobilit Urbaine et Sécu Routière	331 715	133 211	40,16	198 504	59,84
37 Minist de la Jeunesse et Promot Entrepreneuriat Jeun	980 608	497 904	50,78	482 703	49,22
38 Minist Urbanisme, Habitat et Ville	1 096 436	648 988	59,19	447 449	40,81
42 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	8 266 299	6 161 436	74,54	2 104 863	25,46
51 Conseil Supérieur de la Communication	13 474	11 233	83,37	2 240	16,63
52 Autorité Supé Contrôle Etat et Lutte contre Corrupt	215 197	154 630	71,85	60 567	28,15
54 Conseil Constitutionnel	172 470	152 195	88,24	20 275	11,76
99 Dépenses Communes Interministérielles	2 856 074	1 336 840	46,81	1 519 235	53,19
Total général	84 494 816	37 209 227	44,04	47 285 589	55,96

Source : DGCEMF/DCEBE, septembre 2021

Annexe 15 : Situation des DNA de 2020 à réengager en 2021 (au 30 septembre) des ministères et institutions (en milliers FCFA)

Ministère et Institutions		Montant des DNA 2020 (FCFA)	Montant des réengagement au 30 sept 2021 (FCFA)	Montant des restes des DNA au 30 sept 2021 (FCFA)
01	Présidence du Faso	113 882	7 255	106 627
03	Primature	38	0	38
08	Ministère de l'Intégration et Burkinabé Etranger	6 390	0	6 390
09	Minist Administr Territoriale et Décentr	13 057	4 555	8 502
10	Ministère de la Justice	3 125	0	3 125
12	Ministère Affaires Etrangères et Coopération	84 084	0	84 084
13	Ministère de la Sécurité	114 109	0	114 109
14	Ministère de l'Economie, des Finances et Développe	453 968	121 123	332 845
17	Minist de la Fonction Publiq Travail et Protect Sociale	46 556	26 813	19 743
18	Minist de la Communic et Relations avec Parlement	6 720	0	6 720
20	Ministère des Sports et des Loisirs	475	0	475
21	Ministère de la santé	1 099 342	17 753	1 081 588
22	Minist de la Femme, Solid Ntle, Famillet Action Human	17 383	0	17 383
23	Minist Educ Ntle, Alphan et Promot Langues Ntles	3 653 397	1 560 769	2 092 627
24	Minist des Enseign Supérieur et Recherche Scientifiq	1 120	0	1 120
25	Ministère Industrie, Commerce et Artisanat	9 153	4 730	4 423
26	Ministère Mines, Carrières et Energie	2 407	0	2 407
27	Minist Agriculture, Aménag Hydroagri et Mécanisa	209 200	95 853	113 347
28	Minist des Ressources Animales et Halieutiques	8 090	0	8 090
29	Minist Enviro, Econo Verte Et Changement Climatq	3 960	11 279	-7 320
30	Minist des Infrastructures et du Désenclavement	95 067	0	95 067
32	Minist des Transp, Mobilit Urbaine et Sécu Routière	541	0	541
35	Ministère des Droits Humains et de la Promot Civiq	3 886	0	3 886
37	Minist de la Jeunesse et Promot Entrepreneuriat Jeun	17 103	3 623	13 481
38	Minist Urbanisme, Habitat et Ville	9 608	2 956	6 651
42	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	350 176	0	350 176
43	Ministère de l'Energie	6 025	0	6 025
52	Autorité Supé Contrôle Etat et Lutte contre Corrupt	2 083	100	1 983
99	Dépenses Communes Interministérielles	1 109 217	39 000	1 070 217
Total général		7 440 158	1 895 809	5 544 350

Source : DGCMEF, Septembre 2021

Annexe 16: Situation de transmission des rapports mensuels de mise en œuvre des PPM des Ministères et Institutions au cours du 3^{ème} trimestre 2021

N°	Situation de transmission des rapports mensuels d'exécution des PPM des ministères et institutions	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
1	MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION	0	1	1
2	PRESIDENCE DU FASO	0	0	1
3	PRIMATURE	0	1	1
4	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES	0	1	1
5	MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE, GARDE DES SEAUX	0	0	0
6	MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES	0	0	0
7	MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES ET DE LA MECANISATION	0	0	0
8	MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME	0	1	1
9	MINISTERE DE LA SANTE	0	1	0
10	MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS	1	0	1
11	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES	0	1	0
12	MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE	1	1	0
13	MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI	1	0	0
14	MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES	0	0	0
15	MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE, DES POSTES ET DE LA TRANSFORMATION DIGITALE	1	1	0
16	MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE ET ACTION HUMAINAIRE	1	1	0
17	MEDIATEUR DU FASO	0	1	1
18	MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	0	1	0
19	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES	0	1	0
20	MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES ANCIENS COMBATTANTS	0	0	0
21	CONSEIL D'ETAT	1	0	0
22	COUR DE CASSATION	0	1	0
23	CONSEIL CONSTITUTIONNEL	1	0	1
24	MEDIATEUR DU FASO	1	0	1
25	COUR DES COMPTES	0	0	0
26	AUTORITE SUPERIEURE DU CONTRÔLE DE L'ETAT ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	0	0	0
27	SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES	1	0	0
28	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	0	0	0
29	CONSEIL SUPERIEUR DE LA COMMUNICATION	0	1	1
30	GRANDE CHANCELERIE	0	0	1
31	COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE	1	1	0
32	COMMISSION DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTES	1	0	0
33	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT	1	1	1
34	MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA VILLE	1	1	1
35	MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE	1	1	1
36	MINISTERE DE LA COMMUNICATION, CHARGE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, PORTE-PAROLE DU	1	1	1
37	MINISTERE DE LA SECURITE	1	1	1
38	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT	1	1	1
39	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	1	1	1
	TOTAL	18	22	18
NB:	- Non transmis ou transmis mais canevas partiellement renseigné: 0			
	- Transmis: 1			

Source : DGCMEF

Annexe 17 : Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par section au 30 septembre 2021

SECTION	PREVISIONS ANNUELLES {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DE FONDS A FIN SEPTEMBRE 2021				TAUX REFERENCE {6=2/1}	TX D'EXECU GLOBAL {6=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU SECOND SEMESTRE 2021 {7=1-3}
		Prévisions débloqués {2}	Montant débloqué{3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs et Réalisations {5=2-3}			
04 Parlement	24 786 670 000	24 786 670 000	24 786 670 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
11 Minist Défense Nationale et Anciens Combat	247 639 706 000	185 704 779 500	185 704 779 500	100,00%	0	74,99%	74,99%	61 934 926 500
50 Grande Chancellerie	691 196 000	691 196 000	691 196 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
55 Conseil Constitutionnel	53 820 633	53 820 633	53 820 633	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
59 Commission de l'Informatique et des Libertés	400 199 000	400 199 000	400 199 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
60 Mediateur du Faso	661 711 000	661 711 000	661 711 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
57 Cour de Cassation	461 241 000	461 241 000	457 241 000	99,13%	4 000 000	100,00%	99,13%	4 000 000
22 Minist Femme, Solid Ntle, Famil et Act Humani	8 225 120 000	7 902 988 000	7 827 222 000	99,04%	75 766 000	96,08%	95,16%	397 898 000
24 Minsit Enseign Sup, Recher Scientifiq et Innova	71 842 243 700	67 019 012 200	66 210 417 200	98,79%	808 595 000	93,29%	92,16%	5 631 826 500
18 Minist Communic et Relations avec Parlement	11 786 073 500	11 784 073 500	11 635 753 000	98,74%	148 320 500	99,98%	98,72%	150 320 500
05 Conseil Economique et Social	645 383 000	645 383 000	636 603 000	98,64%	8 780 000	100,00%	98,64%	8 780 000
25 Ministère Industrie, Commerce et Artisanat	5 904 356 995	5 904 356 995	5 805 954 995	98,33%	98 402 000	100,00%	98,33%	98 402 000
02 Secrét Général Gouvern et Conseil Ministres	114 380 000	66 880 000	65 540 000	98,00%	1 340 000	58,47%	57,30%	48 840 000
17 Minist Fonct Publiq, Travail et Protect Sociale	5 696 914 000	4 058 000 000	3 975 000 000	97,95%	83 000 000	71,23%	69,77%	1 721 914 000
30 Ministère Infrastructures et Désenclavement	41 656 816 000	33 554 101 000	32 859 985 000	97,93%	694 116 000	80,55%	78,88%	8 796 831 000
98 Transferts Ressources au Collectivités Territo	42 254 948 109	42 254 948 109	41 164 530 109	97,42%	1 090 418 000	100,00%	97,42%	1 090 418 000
03 Primature	11 170 787 031	11 130 287 031	10 770 241 125	96,77%	360 045 906	99,64%	96,41%	400 545 906
01 Présidence du Faso	25 129 096 578	25 129 096 578	24 051 166 000	95,71%	1 077 930 578	100,00%	95,71%	1 077 930 578
28 Minst Ressources Animales et Halieutiq	1 963 768 000	1 957 477 000	1 840 180 000	94,01%	117 297 000	99,68%	93,71%	123 588 000
21 Ministère de la Santé	108 224 301 735	105 051 686 735	98 148 146 400	93,43%	6 903 540 335	97,07%	90,69%	10 076 155 335
58 Commission Electorale Nationale Indépendante	432 977 000	432 977 000	401 173 000	92,65%	31 804 000	100,00%	92,65%	31 804 000
52 Autorité Supérieur Contrôle Etet et Lutte Corrupt	517 402 600	517 102 600	475 802 600	92,01%	41 300 000	99,94%	91,96%	41 600 000
12 Minist Aff Etran, Coop, Intég Afric Burki Etrang	24 898 472 453	22 775 392 953	20 780 320 310	91,24%	1 995 072 643	91,47%	83,46%	4 118 152 143
54 Conseil d'Etat	273 774 000	273 774 000	249 754 000	91,23%	24 020 000	100,00%	91,23%	24 020 000

SECTION	PREVISIONS ANNUELLES {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DE FONDS A FIN SEPTEMBRE 2021				TAUX REFERENCE {6=2/1}	TX D'EXECU GLOBAL {6=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU SECOND SEMESTRE 2021 {7=1-3}
		Prévisions débloqués {2}	Montant débloqué{3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs et Réalisations {5=2-3}			
14 Minist Economie, Finances et Développement	62 606 435 635	61 386 400 885	55 162 034 544	89,86%	6 224 366 341	98,05%	88,11%	7 444 401 091
38 Minist Urbanisme, Habitat et Ville	133 477 500	133 477 500	116 600 000	87,36%	16 877 500	100,00%	87,36%	16 877 500
29 Minist Envir, Econo Verte et Changem Climatiq	3 684 393 075	3 620 133 075	3 088 052 259	85,30%	532 080 816	98,26%	83,81%	596 340 816
13 Ministère de la Sécurité	23 065 623 966	23 065 623 966	19 660 179 010	85,24%	3 405 444 956	100,00%	85,24%	3 405 444 956
56 Cour des Comptes	392 863 000	392 863 000	326 163 000	83,02%	66 700 000	100,00%	83,02%	66 700 000
42 Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	11 625 139 026	11 625 139 026	9 577 248 130	82,38%	2 047 890 896	100,00%	82,38%	2 047 890 896
15 Minist Culture, Arts et Tourisme	3 696 575 312	3 696 575 312	2 985 807 312	80,77%	710 768 000	100,00%	80,77%	710 768 000
51 Conseil Supérieur de la Communication	716 924 500	716 924 500	569 614 000	79,45%	147 310 500	100,00%	79,45%	147 310 500
10 Minist Just, Droits Humains et Promot Civiq	3 094 538 000	3 089 538 000	2 445 062 000	79,14%	644 476 000	99,84%	79,01%	649 476 000
27 Minist Agricult, Aménagem Hydroagri et Mécanisa	23 427 186 284	23 427 186 284	18 313 350 043	78,17%	5 113 836 241	100,00%	78,17%	5 113 836 241
37 Minist Jeunesse et promo de l'Entrepr et Emploi	14 294 712 000	14 212 923 000	10 449 887 500	73,52%	3 763 035 500	99,43%	73,10%	3 844 824 500
32 Minst Ttransp, Mobilit Urbaine et Sécu Routière	3 264 577 000	3 261 472 000	2 213 087 000	67,86%	1 048 385 000	99,90%	67,79%	1 051 490 000
20 Minist Sports et Loisirs	3 766 543 000	3 736 710 000	2 518 977 000	67,41%	1 217 733 000	99,21%	66,88%	1 247 566 000
23 Minist Educ Ntle, Alphab et Promo Lang Ntles	27 991 642 246	27 827 458 346	17 795 144 846	63,95%	10 032 313 500	99,41%	63,57%	10 196 497 400
31 Minist Econo Numériq, Postes et Transfo Digitale	2 840 078 000	2 138 093 000	1 250 108 000	58,47%	887 985 000	75,28%	44,02%	1 589 970 000
09 Minist de l'Administr Territori et Décentra	26 366 836 272	26 366 836 272	15 093 849 973	57,25%	11 272 986 299	100,00%	57,25%	11 272 986 299
26 Minist Mines, Carrieres et Energie	14 882 916 000	14 882 916 000	6 824 994 000	45,86%	8 057 922 000	100,00%	45,86%	8 057 922 000
TOTAL GENERAL	861 281 819 150	776 797 424 000	708 043 564 489	91,15%	68 753 859 511	90,19%	82,21%	153 238 254 661

Source : DGCMEF, Septembre 2021

Annexe 18 : Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds par programme au 30 septembre 2021

SECTIONS PROGRAMMES	PREVISIONS ANNUELLES {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DE FONDS A FIN SEPTEMBRE 2021				TAUX REFERENCE {6=2/1}	TX D'EXEC GLOBAL {7=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU 4ème TRIMESTRE {8=1-3}
		Prévisions débloquées {2}	Montant débloqué {3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs et Réalisations {5=2-3}			
002 Renforcement capacités d'analyse et transparence	540 493 000	540 493 000	540 493 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
003 Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	6 700 000 000	6 700 000 000	6 700 000 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
005 Soutien à l'action du Premier Ministre	266 117 500	246 617 500	246 617 500	100,00%	0	92,67%	92,67%	19 500 000
008 Promotion du capital humain	1 435 120 000	1 419 120 000	1 419 120 000	100,00%	0	98,89%	98,89%	16 000 000
134 Fonction parlementaire	24 786 670 000	24 786 670 000	24 786 670 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
018 Administration pénitentiaire	766 900 000	766 900 000	766 900 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
019 Droits humains	722 200 000	722 200 000	722 200 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
021 Pilotage et soutien	98 980 000	98 980 000	98 980 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
022 Défense	64 054 834 000	47 166 125 500	47 166 125 500	100,00%	0	73,63%	73,63%	16 888 708 500
023 Préparation et emploi des forces	100 357 535 000	75 168 151 250	75 168 151 250	100,00%	0	74,90%	74,90%	25 189 383 750
024 Equipement des forces	8 945 748 000	6 709 311 000	6 709 311 000	100,00%	0	75,00%	75,00%	2 236 437 000
025 Appui à la sécurité publique et à la protection civile	35 852 938 000	26 889 703 500	26 889 703 500	100,00%	0	75,00%	75,00%	8 963 234 500
026 Renforcement du lien Armée- Nation	1 349 841 000	1 012 380 750	1 012 380 750	100,00%	0	75,00%	75,00%	337 460 250
027 Pilotage et soutien	37 078 810 000	28 759 107 500	28 759 107 500	100,00%	0	77,56%	77,56%	8 319 702 500
029 Intégration africaine	1 208 723 148	1 208 723 148	1 208 723 148	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
010 Sureté de l'Etat	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
044 Travail décent	2 243 914 000	605 000 000	605 000 000	100,00%	0	26,96%	26,96%	1 638 914 000
048 Femme et du genre	344 599 000	272 565 000	272 565 000	100,00%	0	79,10%	79,10%	72 034 000
066 Valorisation des résultats recherche et de l'innovat	300 924 000	262 424 000	262 424 000	100,00%	0	87,21%	87,21%	38 500 000
069 Artisanat	317 742 092	317 742 092	317 742 092	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
071 Pilotage et soutien	4 062 000	4 062 000	4 062 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
084 Développe productions halieutiques et aquacoles	355 070 000	355 070 000	355 070 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
087 Assainissement environn et améliorat cadre de vie	180 500 000	180 500 000	180 500 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
088 Gouvernance environnem et développe durable	222 300 000	222 300 000	222 300 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
092 Développement du réseau routier classé	39 701 125 000	31 871 125 000	31 871 125 000	100,00%	0	80,28%	80,28%	7 830 000 000
136 Transformation et écosystème numérique	440 308 000	440 308 000	440 308 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
099 Mobilité et sécurité routière	1 650 000 000	1 650 000 000	1 650 000 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
104 Pilotage et soutien des services du Ministère	352 400 000	352 400 000	352 400 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
107 Accès aux logements décents	36 600 000	36 600 000	36 600 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
114 Ordres burkinabè	691 196 000	691 196 000	691 196 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
122 Protection des données à caractère personnel	400 199 000	400 199 000	400 199 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
123 Médiateur du Faso	661 711 000	661 711 000	661 711 000	100,00%	0	100,00%	100,00%	0
039 Culture	2 163 767 000	2 163 767 000	2 161 767 000	99,91%	2 000 000	100,00%	99,91%	2 000 000
064 Recherche scientifique et technologique	8 913 698 000	8 218 698 000	8 208 698 000	99,88%	10 000 000	92,20%	92,09%	705 000 000
083 Santé animale et santé publique vétérinaire	375 137 000	375 137 000	374 537 000	99,84%	600 000	100,00%	99,84%	600 000
081 Sécurisation et gestion durable ressources pastor	620 988 000	620 988 000	618 258 000	99,56%	2 730 000	100,00%	99,56%	2 730 000
068 Commerce	4 206 338 903	4 206 338 903	4 172 338 903	99,19%	34 000 000	100,00%	99,19%	34 000 000
062 Enseignement supérieur	37 397 900 000	37 397 900 000	37 088 013 000	99,17%	309 887 000	100,00%	99,17%	309 887 000
046 Communication	11 610 816 500	11 610 316 500	11 512 921 500	99,16%	97 395 000	100,00%	99,16%	97 895 000
050 Solidarité nationale et gestion des catastrophes	5 898 092 000	5 748 092 000	5 699 419 000	99,15%	48 673 000	97,46%	96,63%	198 673 000
120 Régulation perfor du droit et unification eff	461 241 000	461 241 000	457 241 000	99,13%	4 000 000	100,00%	99,13%	4 000 000
051 Pilotage et soutien des services du Ministère	679 621 000	678 723 000	672 258 000	99,05%	6 465 000	99,87%	98,92%	7 363 000
042 Recrutement, formation profession et gestion carr	2 228 000 000	2 228 000 000	2 206 500 000	99,04%	21 500 000	100,00%	99,04%	21 500 000

SECTIONS PROGRAMMES	PREVISIONS ANNUELLES {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DE FONDS A FIN SEPTEMBRE 2021				TAUX REFERENCE {6=2/1}	TX D'EXEC GLOBAL {7=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU 4ème TRIMESTRE {8=1-3}
		Prévisions débloquées {2}	Montant débloqué {3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs et Réalisations {5=2-3}			
009 Conseil Economique et Social	645 383 000	645 383 000	636 603 000	98,64%	8 780 000	100,00%	98,64%	8 780 000
049 Enfance et famille	1 302 808 000	1 203 608 000	1 182 980 000	98,29%	20 628 000	92,39%	90,80%	119 828 000
013 Protection civile	3 533 198 000	3 533 198 000	3 472 198 000	98,27%	61 000 000	100,00%	98,27%	61 000 000
007 Pilotage des projets stratégiques	8 555 683 000	8 555 683 000	8 398 183 000	98,16%	157 500 000	100,00%	98,16%	157 500 000
063 Fourniture de services sociaux aux étudiants	22 909 526 000	18 884 526 000	18 512 180 000	98,03%	372 346 000	82,43%	80,81%	4 397 346 000
004 Organisation du travail gouvernemental	114 380 000	66 880 000	65 540 000	98,00%	1 340 000	58,47%	57,30%	48 840 000
111 Approvisionnement en eau potable	4 979 470 516	4 979 470 516	4 872 708 600	97,86%	106 761 916	100,00%	97,86%	106 761 916
055 Offre de soins	35 893 646 601	35 868 646 601	35 012 805 601	97,61%	855 841 000	99,93%	97,55%	880 841 000
112 Assainissement des eaux usées et excréta	1 204 968 417	1 204 968 417	1 175 968 417	97,59%	29 000 000	100,00%	97,59%	29 000 000
070 Secteur privé	1 042 953 000	1 042 953 000	1 016 453 000	97,46%	26 500 000	100,00%	97,46%	26 500 000
135 Transferts de ressources aux Collecti Territor	42 254 948 109	42 254 948 109	41 164 530 109	97,42%	1 090 418 000	100,00%	97,42%	1 090 418 000
045 Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	1 155 000 000	1 155 000 000	1 123 500 000	97,27%	31 500 000	100,00%	97,27%	31 500 000
054 Pilotage et soutien des services du MSL	729 579 000	704 121 000	683 410 000	97,06%	20 711 000	96,51%	93,67%	46 169 000
032 Pilotage de l'economie et du dev	27 663 343 480	27 353 514 230	26 411 181 889	96,55%	942 332 341	98,88%	95,47%	1 252 161 591
041 Pilotage et soutien aux services du MCAT	457 272 312	457 272 312	437 272 312	95,63%	20 000 000	100,00%	95,63%	20 000 000
094 Pilotage et soutien	346 703 000	221 121 500	210 581 500	95,23%	10 540 000	63,78%	60,74%	136 121 500
065 Pilotage et soutien aux services du MESRSI	2 320 195 700	2 255 464 200	2 139 102 200	94,84%	116 362 000	97,21%	92,19%	181 093 500
001 Pilotage de l'action présidentielle	17 888 603 578	17 888 603 578	16 810 673 000	93,97%	1 077 930 578	100,00%	93,97%	1 077 930 578
102 Formation professionnelle	4 592 686 000	4 510 897 000	4 235 897 000	93,90%	275 000 000	98,22%	92,23%	356 789 000
082 Productivité et compétitivité productions animales	313 926 000	307 635 000	288 735 000	93,86%	18 900 000	98,00%	91,98%	25 191 000
090 Pilotage et soutien	1 221 094 745	1 175 294 745	1 100 975 745	93,68%	74 319 000	96,25%	90,16%	120 119 000
139 Pilotage et soutien des services du MSECUR	428 352 000	428 352 000	400 277 000	93,45%	28 075 000	100,00%	93,45%	28 075 000
124 Relations avec le Parlement	44 880 000	44 880 000	41 880 000	93,32%	3 000 000	100,00%	93,32%	3 000 000
057 Pilotage et soutien aux services	2 257 461 000	2 257 461 000	2 093 588 000	92,74%	163 873 000	100,00%	92,74%	163 873 000
121 Elections	432 977 000	432 977 000	401 173 000	92,65%	31 804 000	100,00%	92,65%	31 804 000
116 Controle d'Etat	517 402 600	517 402 600	475 802 600	92,01%	41 300 000	99,94%	91,96%	41 600 000
146 Accès aux produits de santé	11 265 802 000	11 265 802 000	10 365 802 000	92,01%	900 000 000	100,00%	92,01%	900 000 000
028 Défense intérêts du Burkina Faso dans le monde	23 065 517 870	20 942 438 370	19 179 256 870	91,58%	1 763 181 500	90,80%	83,15%	3 886 261 000
038 Pilotage et soutien des services du ministère	28 598 531 145	28 199 785 645	25 816 731 645	91,55%	2 383 054 000	98,61%	90,27%	2 781 799 500
118 Juridiction supérieure de l'ordre administratif	273 774 000	273 774 000	249 754 000	91,23%	24 020 000	100,00%	91,23%	24 020 000
056 Santé publique	58 807 392 134	55 659 777 134	50 675 950 799	91,05%	4 983 826 335	94,65%	86,17%	8 131 441 335
053 Loisirs	26 000 000	23 625 000	21 250 000	89,95%	2 375 000	90,87%	81,73%	4 750 000
103 Promotion de l'emploi	1 953 556 000	1 953 556 000	1 750 929 000	89,63%	202 627 000	100,00%	89,63%	202 627 000
060 Accès et qualité de l'éducation non formelle	2 250 000 000	2 250 000 000	2 000 000 000	88,89%	250 000 000	100,00%	88,89%	250 000 000
067 Industrie	333 261 000	333 261 000	295 359 000	88,63%	37 902 000	100,00%	88,63%	37 902 000
075 Aménagements hydro-agricoles et irrigations	6 525 544 068	6 525 544 068	5 779 738 724	88,57%	745 805 344	100,00%	88,57%	745 805 344
106 Architecture et construction	56 877 500	56 877 500	50 000 000	87,91%	6 877 500	100,00%	87,91%	6 877 500
101 Jeunesse	1 107 267 000	1 107 267 000	966 260 000	87,27%	141 007 000	100,00%	87,27%	141 007 000
072 Mines	4 488 002 000	4 488 002 000	3 900 000 000	86,90%	588 002 000	100,00%	86,90%	588 002 000
036 Controle,audit et sauveg des interêts de l'Etat	1 277 431 000	1 005 931 000	870 931 000	86,58%	135 000 000	78,75%	68,18%	406 500 000
080 Pilotage et soutien	2 604 122 587	2 604 122 587	2 205 726 587	84,70%	398 396 000	100,00%	84,70%	398 396 000
012 Sécurité intérieure	21 537 271 966	21 537 271 966	18 159 902 010	84,32%	3 377 369 956	100,00%	84,32%	3 377 369 956
119 Controle juridictionnel et controle de la gestion des	392 863 000	392 863 000	326 163 000	83,02%	66 700 000	100,00%	83,02%	66 700 000
100 Pilotage et soutien des services du MTMUSR	17 626 000	14 521 000	12 030 000	82,85%	2 491 000	82,38%	68,25%	5 596 000
078 Développement durable des productions agricoles	5 266 815 149	5 266 815 149	4 220 586 420	80,14%	1 046 228 729	100,00%	80,14%	1 046 228 729

SECTIONS PROGRAMMES	PREVISIONS ANNUELLES {1}	OBJECTIFS DE DEBLOCAGE DE FONDS A FIN SEPTEMBRE 2021				TAUX REFERENCE {6=2/1}	TX D'EXEC GLOBAL {7=3/1}	PERSPECTIVES DE DEBLOCAGE DU 4ème TRIMESTRE {8=1-3}
		Prévisions débloquées {2}	Montant débloqué {3}	Taux exécution {4=3/2}	Ecart Objectifs et Réalisations {5=2-3}			
115 Régulation du secteur de la communication	716 924 500	716 924 500	569 614 000	79,45%	147 310 500	100,00%	79,45%	147 310 500
086 Gestion durable ressources forestières et fauniq	1 795 470 000	1 777 010 000	1 402 010 000	78,90%	375 000 000	98,97%	78,09%	393 460 000
058 Accès à l'éducation formelle	14 459 156 740	14 459 156 740	11 245 217 740	77,77%	3 213 939 000	100,00%	77,77%	3 213 939 000
006 Appui à la gouvernance	913 866 531	908 866 531	706 320 625	77,71%	202 545 906	99,45%	77,29%	207 545 906
079 Sécuris foncière,format prof agric,orga mond rural	3 334 365 011	3 334 365 011	2 579 777 393	77,37%	754 587 618	100,00%	77,37%	754 587 618
020 Citoyenneté et paix	176 520 000	171 520 000	131 520 000	76,68%	40 000 000	97,17%	74,51%	45 000 000
016 Pilotage et soutien des services du MATD	283 285 873	283 285 873	213 671 873	75,43%	69 614 000	100,00%	75,43%	69 614 000
108 Pilotage et soutien aux service du MUH	40 000 000	40 000 000	30 000 000	75,00%	10 000 000	100,00%	75,00%	10 000 000
076 Prévention et gestion crises aliment et nutritionnel	2 536 050 927	2 536 050 927	1 869 105 927	73,70%	666 945 000	100,00%	73,70%	666 945 000
015 Etat civil	71 381 000	71 381 000	50 182 000	70,30%	21 199 000	100,00%	70,30%	21 199 000
110 Gerstion intégrée des ressources en eau	1 939 599 457	1 939 599 457	1 352 214 562	69,72%	587 384 895	100,00%	69,72%	587 384 895
089 Economie verte et changement climatique	265 028 330	265 028 330	182 266 514	68,77%	82 761 816	100,00%	68,77%	82 761 816
113 Pilotage et soutien	1 010 785 200	1 010 785 200	695 034 200	68,76%	315 751 000	100,00%	68,76%	315 751 000
085 Pilotage et soutien	298 647 000	298 647 000	203 580 000	68,17%	95 067 000	100,00%	68,17%	95 067 000
061 Pilotage et soutien aux services de l'éducation	964 250 500	941 132 000	595 245 000	63,25%	345 887 000	97,60%	61,73%	369 005 500
030 Pilotage et soutien aux services du Ministère	624 231 435	624 231 435	392 340 292	62,85%	231 891 143	100,00%	62,85%	231 891 143
047 Pilotage et soutien	130 377 000	128 877 000	80 951 500	62,81%	47 925 500	98,85%	62,09%	49 425 500
052 Sport et activités physiques	3 010 964 000	3 008 964 000	1 814 317 000	60,30%	1 194 647 000	99,93%	60,26%	1 196 647 000
109 Aménagements hydrauliques	2 490 315 436	2 490 315 436	1 481 322 351	59,48%	1 008 993 085	100,00%	59,48%	1 008 993 085
043 Réforme de l'administration	70 000 000	70 000 000	40 000 000	57,14%	30 000 000	100,00%	57,14%	30 000 000
017 Administration judiciaire	1 329 938 000	1 329 938 000	725 462 000	54,55%	604 476 000	100,00%	54,55%	604 476 000
091 Sauvegarde du patrimoine routier	1 608 988 000	1 461 854 500	778 278 500	53,24%	683 576 000	90,86%	48,37%	830 709 500
077 Economie agricole	3 160 288 542	3 160 288 542	1 658 414 992	52,48%	1 501 873 550	100,00%	52,48%	1 501 873 550
095 Développement d'infrastructures de com.elect.	2 243 970 000	1 541 985 000	790 000 000	51,23%	751 985 000	68,72%	35,21%	1 453 970 000
014 Décentralisation	16 440 321 400	16 440 321 400	8 411 554 400	51,16%	8 028 767 000	100,00%	51,16%	8 028 767 000
144 Appui Formation Professionnelle	6 288 803 000	6 288 803 000	3 144 401 500	50,00%	3 144 401 500	100,00%	50,00%	3 144 401 500
117 Coordination actions du Conseil constitutionnel	53 820 633	53 820 633	26 320 633	48,90%	27 500 000	100,00%	48,90%	27 500 000
011 Administration du territoire	6 038 649 999	6 038 649 999	2 946 243 700	48,79%	3 092 406 299	100,00%	48,79%	3 092 406 299
033 Mobilisation des ressources	2 127 192 000	1 887 232 000	837 457 000	44,37%	1 049 775 000	88,72%	39,37%	1 289 735 000
034 Gestion budg tenue compte pub exerc tutel super sy	2 939 938 010	2 939 938 010	1 225 733 010	41,69%	1 714 205 000	100,00%	41,69%	1 714 205 000
059 Qualité de l'éducation formelle	10 318 235 006	10 177 169 606	3 954 682 106	38,86%	6 222 487 500	98,63%	38,33%	6 363 552 900
040 Tourisme	1 075 536 000	1 075 536 000	386 768 000	35,96%	688 768 000	100,00%	35,96%	688 768 000
097 Pilotage et soutien aux structures du MDENP	55 800 000	55 800 000	19 800 000	35,48%	36 000 000	100,00%	35,48%	36 000 000
098 Transports et météorologie	1 596 951 000	1 596 951 000	551 057 000	34,51%	1 045 894 000	100,00%	34,51%	1 045 894 000
073 Energie	9 528 632 000	9 528 632 000	2 924 994 000	30,70%	6 603 638 000	100,00%	30,70%	6 603 638 000
074 Pilotage et soutien des services du MMC	85 000 000	85 000 000	0	0,00%	85 000 000	100,00%	0,00%	85 000 000
138 Carrières	781 282 000	781 282 000	0	0,00%	781 282 000	100,00%	0,00%	781 282 000
096 Appui au sous-secteur postal	100 000 000	100 000 000	0	0,00%	100 000 000	100,00%	0,00%	100 000 000
TOTAL GENERAL	861 281 819 150	776 797 424 000	708 043 564 489	91,15%	68 753 859 511	90,19%	82,21%	153 238 254 661

Source : DGCMEF, Septembre 2021

Annexe 19: Situation de transmission des rapports mensuels d'exécution physique des Ministères et Institutions au cours du 3^{ème} trimestre 2021

MINISTERES ET INSTITUTIONS		Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			TOTAL SECTION
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	
01	Présidence										0
02	Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres										0
03	Primature										0
04	Conseil Economique et Social										0
05	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation										0
06	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique										0
07	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants										0
08	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération, de l'Intégration Africaine et des Burkina	1		1	1	1	1	1	1	1	8
09	Ministère de la Sécurité								1		1
10	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement										0
11	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme										0
12	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale										0
13	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement										0
14	Ministère des Sports et des Loisirs										0
15	Ministère de la Santé										0
16	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire										0
17	Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues										0
18	Ministère de l'Enseignement Supérieur, et de la Recherche Scientifique										0
19	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la l'Artisanat										0
20	Ministère des Mines, des Carrières et de l'Energie										0
21	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydroagricoles et de la Mécanisation										0
22	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques				1	1		1	1		4
23	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique										0
24	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement										0
25	Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale										0
26	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière										0
27	Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	1	1	1	1		1	1	1	1	8
28	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville										0
29	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement										0
30	Grande Chancellerie										0
31	Conseil Supérieur de la Communication										0
32	Autorité Supérieure du Contrôle de l'Etat et de la Lutte contre la Corruption										0
33	Conseil d'Etat										0
34	Conseil Constitutionnel										0
35	Cour des Comptes										0
36	Cour de Cassation										0
37	Commission Electorale Nationale Indépendante										0
38	Commission de l'Informatique et des Libertés										0
39	Mediateur du Faso										0
	TOTAL MENSUEL	2	1	2	3	2	2	2	3	4	12
	TOTAL PAR TRIMESTRE	5			7			9			

Source : DGB